

*Les débuts industriels de
Victoriaville
1853-1906*

Il a été tiré de cet ouvrage formant édition originale :

30 exemplaires numérotés.

EXEMPLAIRE No ____

*Ouvrage de référence publié pour :
les bibliothèques et archives de la Ville de Victoriaville,
et la Société d'histoire et de généalogie de Victoriaville.*

Denis Saint-Pierre

*Les débuts industriels de
Victoriaville
1853-1906*

DOCUMENT DE RECHERCHES HISTORIQUES

2004

Sujet de l'ouvrage

Ce document de recherches historiques a pour but principal de connaître les premières industries qui se sont implantées à Victoriaville, entre 1853 et 1906, et de les localiser dans le temps et sur le territoire de la ville. Ainsi, les propriétaires actuels de ces emplacements sauront ce qui s'est déjà passé sur leur propriété respective et les passants pourront voir dans ces propriétés, non seulement leur présent, mais également leur passé.

Puisqu'une image vaut mille mots et capte beaucoup plus l'attention qu'un long texte, le présent travail donne préséance à l'image plutôt qu'au texte.

Remerciements

À toutes ces personnes qui ont de diverses manières contribué à ce projet.

Jacques Brière

Daniel Collin

Pierre Ducharme

Isabelle Ferland

Wilfrid Grimard

Julie Labrecque

Alfred Lamirande

Anita H. Laroche

Carl Lefebvre

Esther Ling-Patry

André Morin

Mélanie Pinard

Carolle Flamondon

Catalogage avant publication de la Bibliothèque nationale du Canada

Saint-Pierre, Denis, 1936-

Les débuts industriels de Victoriaville, 1853-1906 : document de recherches historiques

ISBN 2-9808359-0-0

1. Industrie - Québec (Province) - Victoriaville - Histoire - 19e siècle. 2. Victoriaville (Québec) - Commerce - Histoire - 19e siècle. 3. Victoriaville (Québec) - Histoire - 19e siècle. 4. Industrie - Québec (Province) - Victoriaville - Ouvrages illustrés. I. Titre.

HC118.V535S24 2004

338.4'09714'565

C2004-940180-7

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2004

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Canada, 2004

Victoriaville, une ville... et beaucoup de souvenirs.



Après avoir grandi, étudié et travaillé presque toute ma vie à Victoriaville et avoir présidé aux destinées de cette Ville, en tant que maire, pendant 12 années, j'ai maintenant atteint l'âge de la retraite, c'est-à-dire l'âge de passer le flambeau aux générations plus jeunes.

*Mais après avoir participé, comme témoin ou acteur, à plus de soixante-sept années de la vie de cette ville, mon attachement pour cette dernière n'en est que plus grand et je veux profiter de ma retraite pour connaître davantage son passé pour, ensuite, le faire connaître aux nouvelles générations. Mon premier travail de recherches historiques porte sur « **Les débuts industriels de Victoriaville, de 1853 à 1906** ».*

La préparation de ce document de recherches m'a amené à faire un travail qui ressemble presque en tout point à celui d'un enquêteur.

À partir d'informations, d'indices, de différents documents et de recherches, il s'agit de tenter de reconstituer, non pas une scène de crime, mais ce qui existait sur cette partie du territoire de la ville de Victoriaville à cette époque, au point de vue industriel.

Heureusement, au départ, je profitais de deux sources d'information vastes et précises : en premier lieu, le bureau de la publicité des droits, avec tous les actes notariés enregistrés portant sur les transactions intervenues sur chaque propriété, depuis 1841 pour cette partie du Canton d'Arthabaska, et, en second lieu, un plan de la ville de Victoriaville, préparé par l'ingénieur Chas. E. Goad en 1906, montrant chaque bâtisse existant sur le territoire de la ville à cette époque, sa situation sur le terrain et, dans certains cas, son identification.

Comme dans tous les autres domaines, une enquête n'est jamais complète et il y a toujours des éléments qui peuvent nous échapper et, pour cette raison, le présent travail doit être considéré uniquement comme un rapport d'étape dans la connaissance des débuts industriels de la ville de Victoriaville. Au fur et à mesure que de nouvelles informations deviennent disponibles, il y aurait lieu de réviser le présent document.

Personnellement, j'ai vérifié tous les éléments qui ont été portés à mon attention ou que j'ai découverts lors de la préparation de ce document, mais à titre d'exemple, je n'ai pu retracer et localiser la « manufacture de balais de F.-X. Couture » qui aurait existé à partir de 1890 et dont il est fait mention dans le document « Centenaire Victoriaville 1861-1961 ».

Il est important de remarquer que certaines industries, comme « La compagnie Jutras ltée », dont les origines sont antérieures à 1906, n'ont pas été incluses dans le présent travail, car leurs débuts se sont faits à l'extérieur de Victoriaville et leurs déménagements à Victoriaville sont postérieurs à 1906.

La lecture de ce document nous permet de constater qu'il y a eu beaucoup d'efforts déployés et d'énergie dépensée par plusieurs concitoyens pour faire de Victoriaville une ville industrielle. On constate également que cela n'a pas été facile pour plusieurs qui, après des années de travail acharné, ont vu le fruit de leur labeur s'envoler dans une faillite.

Pour ces raisons, il est important de souligner le travail de chacun et de reconnaître l'importance du maillon que tous ont ajouté à la chaîne du développement industriel de Victoriaville. C'est le but du présent travail.

À tous ces hommes et femmes

qui reposent aujourd'hui dans un cimetière

mais qui, il y a cent ans, ont joué un rôle important

chacun à sa façon et, souvent dans l'ombre,

pour assurer le développement social et économique

de la ville de Victoriaville.

À ma conjointe, Thérèse Maheu

qui, après avoir partagé son mari

avec la mairie de Victoriaville pendant 12 années,

le partage maintenant avec l'histoire de Victoriaville.

PRÉFACE

Les origines de Victoriaville

L'existence de Victoriaville et son potentiel commercial et industriel découlent de la décision des autorités de la compagnie du Grand Tronc de localiser le tracé du chemin de fer et la gare à environ 2 milles du village d'Arthabaska. Cette décision et, par la suite, la mise en service du chemin de fer en 1854, ont eu comme résultats de déplacer aux alentours de la nouvelle gare l'activité commerciale et industrielle et de favoriser le développement du village de Victoriaville, érigé civilement le 18 mai 1861.

La période préindustrielle de Victoriaville

Si la présence de ce nouveau moyen de transport amena beaucoup d'activités au nouveau village de Victoriaville, il semble que, durant la période 1853-1885, l'activité économique était beaucoup plus orientée vers le commerce qui s'ajoutait à l'agriculture et à l'élevage, alors la base de l'activité et de la production régionales.

Durant la période 1853-1885, les trois principales industries à s'établir à Victoriaville ont probablement été le moulin à scie et la manufacture pour extraire le jus des écorces, localisés le long de la rivière Nicolet, près du barrage et de chaque côté du chemin de fer et la tannerie sur la rue de la Tannerie (aujourd'hui, rue Tourigny). Si on examine le lieu de résidence des propriétaires d'alors, on constate qu'ils étaient, dans la plupart des cas, des étrangers de la ville et de la région.

Dans le cas du moulin à scie, les Campbell, Rhodes et Tibbitts étaient des résidents de la région de Québec; les Russell et Saunders étaient de la région de Lawrence au Massachusetts É.-U.; les propriétaires de The Arthabaska Lumber Company étaient de la région de Québec et Frank Dudley était de la région de Berlin au New Hampshire É.-U. Dans le cas de la manufacture pour extraire le jus des écorces, les propriétaires étaient de Boston dans l'État du Massachusetts É.-U., de Montréal et de Roxton Falls. Le propriétaire de la tannerie, Olivier Rochette, était de la région de Québec.

Les débuts industriels de Victoriaville

La véritable période industrielle, pour le village de Victoriaville, semble commencer vers 1885, alors que débute la construction d'industries oeuvrant dans la transformation et la mise en œuvre de matières premières dans le but d'exporter des produits en dehors de la région, sur les plans provincial et national. Durant la période 1885-1906, une quarantaine d'industries, de commerces de grains et farines, de ferblanteries et de forges s'implantent à Victoriaville et, phénomène nouveau, tous les propriétaires sont des résidents de Victoriaville ou de la région immédiate.

Cette période semble coïncider avec la décision de gens d'affaires de Victoriaville et des autorités municipales d'industrialiser Victoriaville en adoptant, comme le mentionne le secrétaire-trésorier de la municipalité dans une brochure publiée en 1913, « un système d'intelligente coopération » où « tous les citoyens progressifs de Victoriaville, hommes d'affaires, manufacturiers, hommes de profession et ouvriers coopèrent lorsqu'il s'agit d'établir une industrie nouvelle ». Cette coopération impliquait, pour la Ville, d'offrir un certain capital et des exemptions de taxes aux industries qui s'implantaient dans la ville.

Cette façon de faire, encore utilisée de nos jours par certains niveaux de gouvernement, est questionnée et même décriée par plusieurs, mais on doit forcément admettre qu'elle semble avoir donné des résultats intéressants puisqu'elle a créé de nombreux emplois pour les résidents de Victoriaville; elle a permis à la ville de se développer sans devoir compter sur les étrangers et de devenir ce qu'elle est aujourd'hui. Elle a fait de Victoriaville un centre industriel important et a développé l'ingéniosité et l'esprit d'entrepreneuriat chez les citoyens. Ce dynamisme industriel s'est perpétué de génération en génération.

WATERWORKS

1

POPULATION 3000

WATER WORKS - Gravitation from 3 Tanks in highest part of Town.
 70,000 gals. capacity each. - Direct pressure for Fire purposes - 150 lbs.
 33 Hydrants. - 2 Hose Reels & 1000' of Hose.

DEC 1906

CHAS. E. GOAD,
 CIVIL ENGINEER

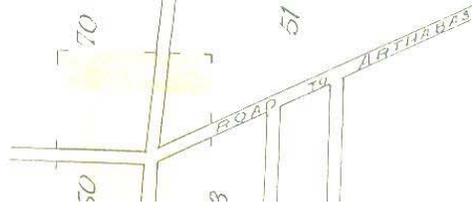
Montreal and Toronto, CANADA
 and London, ENGLAND

-KEY-

- 9 (RED - BRICK - YELLOW - WOOD (DIPS STORES & C)
- 0 (BLUE - STONE - GREY - WOOD (DIPS STORES & C)
- 1 (EDGED WITH RED - BRICK VENEER (RED & NOGGED)
- 0 (SLATE COLOR - ENTIRELY IRON CONSTRUCTION
- N.I. ON 100 SCALE VENEERED BUILDINGS ARE
- COL. OR RED & MARKED V.
- R.C. - ROUGH CAST OR PLASTERED COLOR IRON G. AD.
- PROBABLE FIRE CUT OFF.
- 2 (FIRE WALL 6" TO 8" ABOVE ROOF
- 1 (FIRE WALL 18" TO 30" ABOVE ROOF
- OPENINGS IN WALLS (2 & 3rd FLOORS)
- IRON OR STANDARD DOORS OR SHUTTERS
- STEAM BOILERS
- HOISTS OR ELEVATORS
- WOOD OR LATH & PLASTER PARTITION
- PASSAGE OR DRIVE WAY UNDER
- 1 (1st STORY STORES OR OFF. STORES
- 2 (1st & 2nd STORY STORES OR OFF. STORES

Windows OR

Space for Blue Slips



LES DÉBUTS INDUSTRIELS DE VICTORIAVILLE

Portrait de décembre 1906

*En décembre 1906, l'ingénieur civil Chas. E. Goad a préparé, aux fins d'assurance, « **The Insurance Plan of Victoriaville** » sur lequel plan il a fait apparaître le réseau d'aqueduc de la ville aux fins de protection incendie et toutes les bâtisses érigées sur le territoire de Victoriaville et desservies par ledit réseau d'aqueduc.*

Le plan préparé par l'ingénieur Chas. E. Goad comporte un plan clef à l'échelle de 500 pieds = 1 pouce et 7 feuillets à l'échelle de 50 pieds = 1 pouce.

Obtention de ce plan

Il y a environ trente ans, soit dans les années 1970, j'ai reçu un colis accompagné d'une note mentionnant que le document inclus était « un plan du réseau d'aqueduc de la ville de Victoriaville préparé par un ingénieur et puisque vous êtes un ingénieur et que vous demeurez à Victoriaville, cela pourrait vous intéresser. » Les coordonnées précises de l'expéditeur n'étaient pas incluses. À l'époque, j'avais conclu qu'il s'agissait probablement d'un exécuteur testamentaire qui cherchait à disposer de certains biens qui n'intéressaient pas les héritiers. J'ai vite réalisé que ce plan pourrait être d'une grande valeur si un jour on voulait examiner d'une façon détaillée l'histoire de la ville de Victoriaville.

Réseau d'aqueduc montré au plan

Le réseau d'aqueduc, montré au plan de décembre 1906 et utilisé aux fins de protection incendie de la ville de Victoriaville, est composé :

- *de trois réservoirs élevés de 70 000 gallons chacun : deux réservoirs localisés sur le terrain actuel du parc Victoria et le troisième localisé entre la rue De Bigarré et le chemin de fer au nord de la gare;*
- *de 33 bornes-fontaines toutes localisées sur le plan;*
- *de 2 dévidoirs et 1 000 pieds de boyau incendie;*
- *des conduites d'aqueduc d'un diamètre de 5 pouces sur les rues Notre-Dame (aujourd'hui, rue Notre-Dame Est) et de la Fabrique (aujourd'hui, rue Notre-Dame Ouest) et de 2 pouces sur les autres rues.*

Bâtisses montrées au plan

Le plan montre toutes les bâtisses existantes, soit résidentielles, commerciales, industrielles ainsi que les entrepôts et hangars et, dans chacun des cas, les informations suivantes sont fournies :

- *nombre d'étages;*
- *recouvrement extérieur (brique, pierre, bois, etc.);*
- *localisation sur le terrain.*

Portrait des industries de Victoriaville en 1906.

Le plan de l'ingénieur Chas. E. Goad identifie et localise précisément les industries de Victoriaville telles qu'elles existaient en décembre 1906 et, dans certains cas, donne des informations relatives à la main-d'œuvre, l'énergie utilisée, l'équipement de protection incendie disponible incluant la présence de barils ou seaux d'eau.

Le plan nous permet de constater, qu'à l'exception de la bâtisse du moulin à scie de F. Dudley et de la bâtisse de l'Arthabaska Water & Power, toutes les bâtisses industrielles existant en 1906, étaient localisées en deçà de 1 600 pieds de la gare du chemin de fer et qu'elles étaient presque toutes localisées le long des rues Notre-Dame Est, Saint-Jean-Baptiste et De Bigarré, entre le chemin de fer et les rues Coursoles (aujourd'hui, rue Saint-François et boulevard des Bois-Francs Nord) et Deschamps (aujourd'hui, rue Olivier).

LOCALISATION ET IDENTIFICATION DES INDUSTRIES

Méthode de travail

Le but du présent travail est de localiser et identifier les industries ayant existé en 1906 ou avant, dans les limites d'alors du village de Victoriaville, et, par la suite, de la ville de Victoriaville. Pour localiser et identifier ces industries, la méthode de travail utilisée a été la suivante :

Plan des bâtisses en 1906

Ce qui a incité et permis la réalisation de ce travail, ce sont les informations exceptionnelles contenues sur les plans à l'échelle de 50 pieds = 1 pouce, préparés par l'ingénieur Chas. E. Goad durant l'année 1906, montrant les bâtisses existant sur la presque totalité du territoire d'alors de la ville de Victoriaville.

Ces plans localisent, graphiquement et d'une façon précise, les bâtisses existant en 1906 sur le territoire de la ville de Victoriaville et desservies par le réseau d'aqueduc de la municipalité. De plus, les bâtisses industrielles et commerciales sont identifiées par les noms de propriétaires ou par l'utilisation faite de la bâtisse. (Exemple : B.Sm. pour Blacksmith ou forgeron, Bakery pour boulangerie, Tin Sm. pour Tin-Smith ou ferblantier, etc.).

Les bâtisses de 1906, ainsi localisées et identifiées, sont dessinées sur les plans cadastraux et topographiques de la ville de Victoriaville pour être en mesure de les localiser par rapport à l'existant de 2003.

Cartographie 2003 de la ville de Victoriaville

Afin de localiser les bâtisses industrielles de 1906 par rapport à l'existant de 2003, Julie Labrecque, arpenteure-géomètre à la Ville de Victoriaville, m'a fourni, sur format papier transparent, des extraits de la cartographie de la ville de Victoriaville incluant les bâtisses d'aujourd'hui et les numéros de cadastre actuels. Ces plans sont à la même échelle que ceux de 1906 soit 50 pieds = 1 pouce ou selon le rapport de 1:600.

Localisation des bâtisses de 1906 et 2003.

En superposant les plans de 1906 et de 2003, il est possible de localiser les bâtisses existant en 1906 par rapport aux bâtisses existant en 2003.

Identification des numéros de cadastre

En superposant les plans de 1906 et 2003, il est également possible de déterminer le ou les numéros du cadastre actuel se rapportant à chaque bâtisse de 1906 et, par la suite, de faire la concordance avec les numéros des cadastres antérieurs.

Historique de chacune des propriétés au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska ou Drummondville.

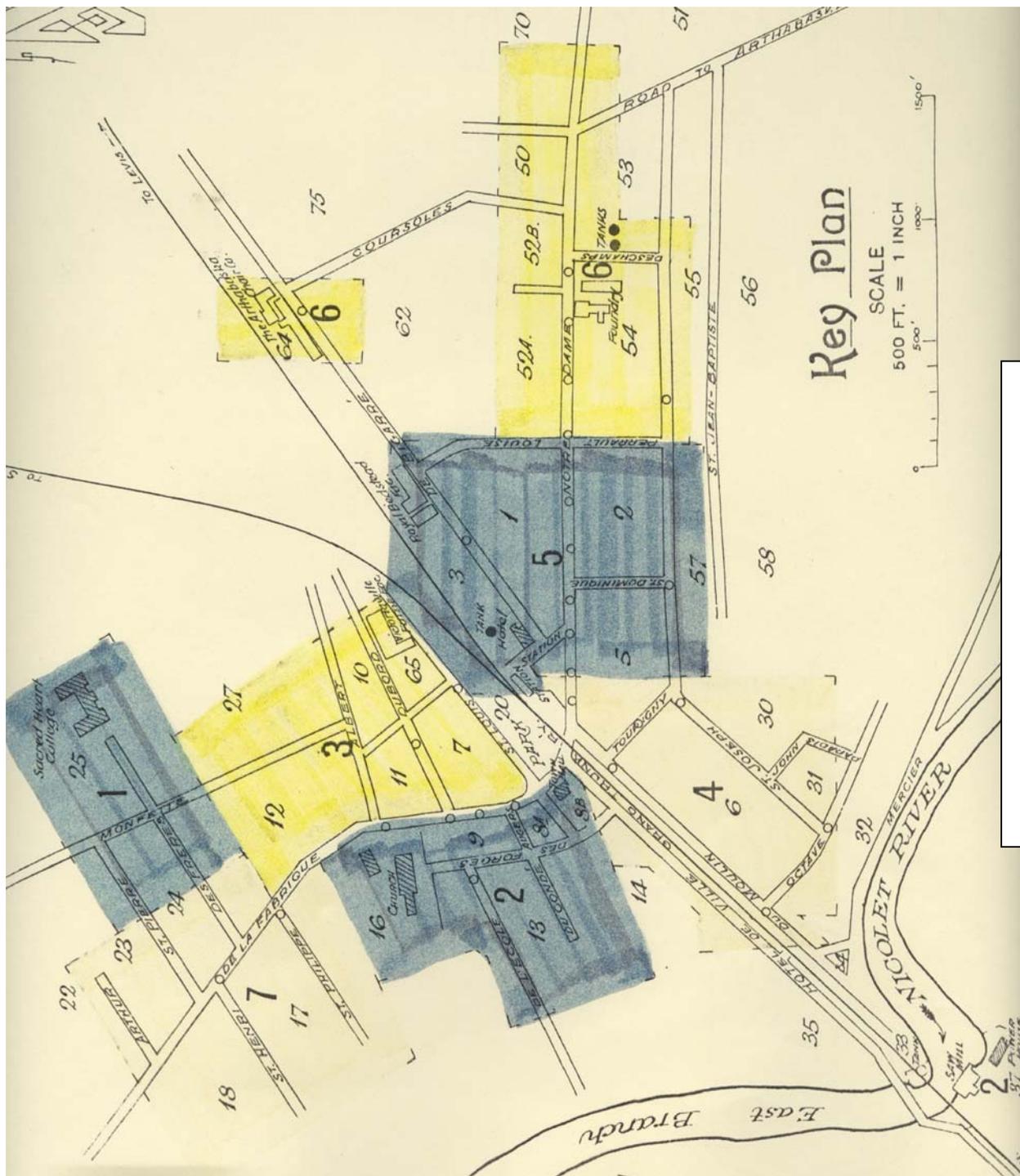
En connaissant les numéros de cadastre, il est possible de connaître, à partir des données disponibles au bureau de la publicité des droits de Drummondville, pour la période avant 1857, et d'Arthabaska, pour la période de 1857 à nos jours, les propriétaires, autant passés que présents, de chacun des emplacements. Souvent, il est également possible de connaître certains aspects de l'histoire de ces propriétaires et de ces propriétés.

Recherche de photographies anciennes et nouvelles photographies de ces propriétés.

Après avoir localisé et identifié les industries ayant existé en 1906 ou avant, l'étape suivante consistait à rechercher des photographies de ces sites soit d'anciens propriétaires, de publications réalisées dans le passé ou de fonds de photographies accessibles pour ensuite comparer ces photographies à de nouvelles photographies de 2003.

TABLE DES MATIÈRES

<u>1 — LES INDUSTRIES</u>	15
1853-1917	MOULIN À SCIE ANTOINE BARIL et acquéreurs successifs18
1866-1872	MILLER'S EXTRACT OF BARK ASSOCIATION (Manufacture pour extraire le jus d'écorces) 38
1872-1903	TANNERIE PIERRE LÉGARÉ et acquéreurs successifs.....40
1882-1944	THÉODE DÉSILETS (Manufacture de chars funèbres et catafalques).....52
1885-1927	FONDERIE DE VICTORIAVILLE.....59
1887-1907	EDMOND O. AUDET (Manufacture de portes & châssis).....68
1894-1989	LA MANUFACTURE DE MEUBLES DE VICTORIAVILLE et acquéreurs successifs.....71
1894-1909	D.-O. BOURBEAU (Crèmerie et fromagerie).....81
1896-1916	A. EDMOND BLANCHARD (Manufacture de portes et châssis) et acquéreurs successifs.....85
1897-1899	MAHEU & DUFRESNE (Fabricants de cigares).....91
1898-1934	A. SENY & CO. (Moulin à scie et menuiserie).....92
1899-1992	FROMAGERIE ET BEURRERIE ALPHONSE ET MARCEL DESPRÉS.....95 et acquéreurs successifs
1901-1926	THE VICTORIAVILLE HIDE & SKIN CO. (Commerce de peaux vertes)103
1901-1957	Z. DUCHARME Marbrier.....111
1903-1977	THE ARTHABASKA CHAIR COMPANY LIMITED et acquéreurs successifs.....118
1905-1926	THE VICTORIA CLOTHING CO.....125
1906-1977	THE STANDARD BEDSTEAD COMPANY LIMITED et acquéreurs successifs.....131
<u>2 — LES COMMERCES DE GRAINS ET FARINES</u>	143
	J. OCTAVE BOURBEAU.....143
	PAUL TOURIGNY143
	THE VICTORIAVILLE FLOUR & GRAIN CO. et acquéreurs successifs147
	FLOUR & GRAIN C.O. ROBERGE et acquéreur successif155
	FLOUR & FEED CHARLES ONÉSIME ROBERGE.....155
	THE CANADIAN MILLING AGENCY.....159
<u>3 — LES FERBLANTERIES</u>	163
1884-1918	FERBLANTERIE JOSEPH CYPRIEN THIBAUT et acquéreurs successifs167
1892-1897	FERBLANTERIE OCTAVE GAUDET.....171
1893-1917	FERBLANTERIE CYRIAS THIBEAULT.....173
1904-1917	FERBLANTERIE OSCAR A. CLOUTIER & CIE.....177
<u>4 — LES BOULANGERIES</u>	183
1875-1899	BOULANGERIE LAMBERT-MICHEL et acquéreurs successifs185
1881-1891	BOULANGERIE OCTAVE MOREL.....187
1887-1960	BOULANGERIE BASILICA DESHARNAIS et acquéreurs successifs.....189
1888-1913	BOULANGERIE JOSEPH FAUCHER194
1902-1952	BOULANGERIE PIERRE ALPHONSE ROBITAILLE et acquéreurs successifs.....198
<u>5 — LES FORGES</u>	207
1872-1926	FORGE JOSEPH-ÉNA AUGER et acquéreur successif209
1881-1914	FORGE DAVID DÉSILETS.....213
1881-1895	FORGE FÉLIX ROBERGE.....217
1884-1964	FORGE CHARLES DUBOIS et acquéreurs successifs.....221
1894-1906	FORGE NAZAIRE DROUIN226
1896-1906	FORGE LOUIS ROY et acquéreurs successifs.....229
1898-1920	FORGE ÉVARISTE HÉBERT.....233
1903-1907	FORGE HECTOR H. DUNN et acquéreur successif239
1906-1938	FORGE GEORGES LEBLANC243

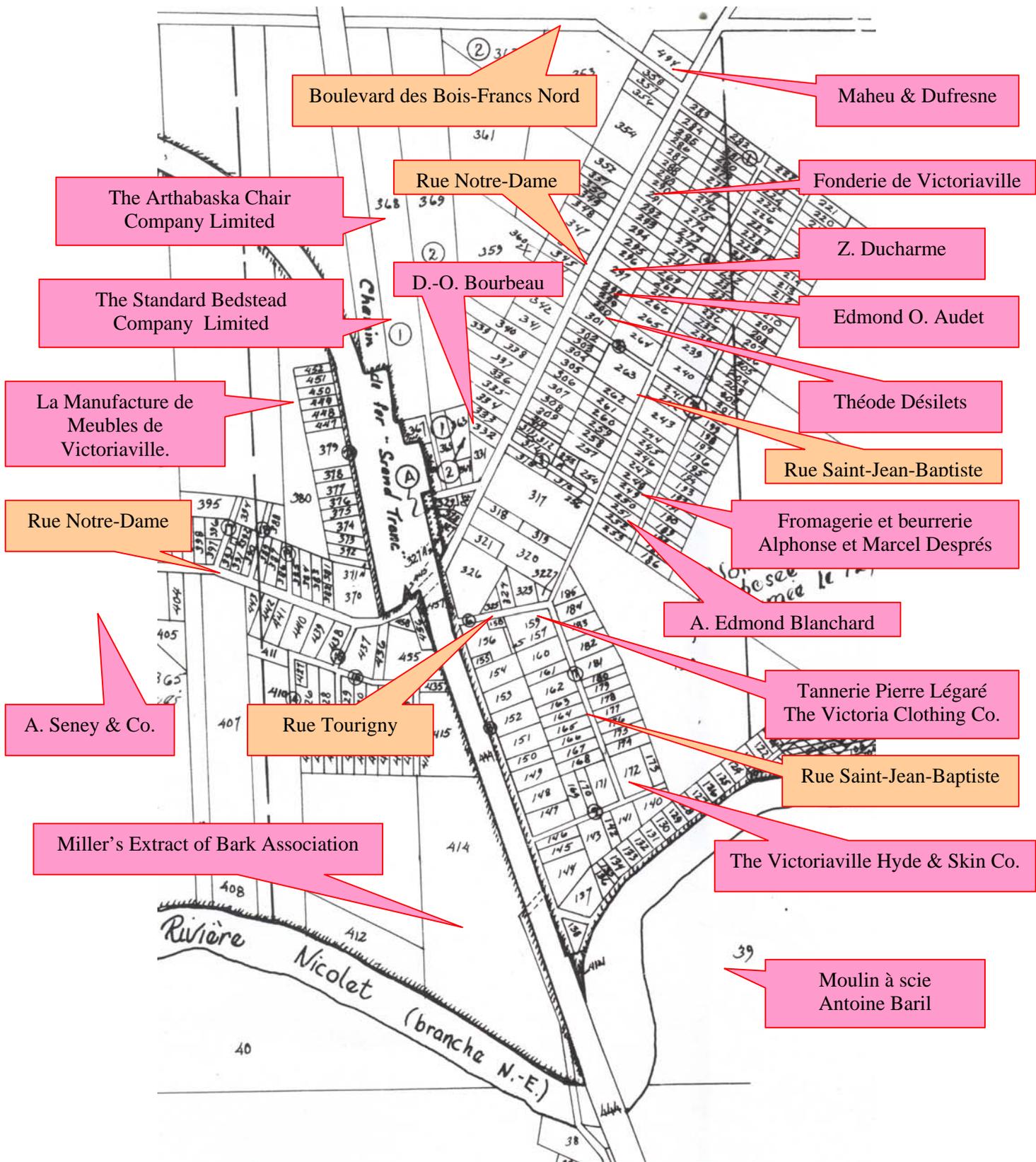


Plan des rues de Victoriaville en 1906
Extrait du plan « Victoriaville Waterworks - Dec 1906 »

LES INDUSTRIES

Le plan préparé par l'ingénieur Chas. E. Goad, en décembre 1906, identifie plusieurs industries, dans les limites de la ville de Victoriaville, lesquelles s'ajoutent aux autres industries mentionnées dans les documents historiques et ayant existé avant 1906. Ces industries sont les suivantes :

- 1853-1917** **MOULIN À SCIE ANTOINE BARIL et acquéreurs successifs**
 1853-1857 *Moulin à scie Antoine Baril*
 1857-1861 *Arthabaska Saw-Mill (Archibald Campbell)*
 1861-1863 *William Rhodes, marchand de bois*
 1863-1865 *Georges William Curry, marchand de bois*
 1865-1867 *James Tibbitts, marchand de Québec*
 1867-1870 *The Quebec Warehouse Company*
 1870-1872 *William A. Russell & Daniel Saunders*
 1872-1881 *The Arthabaska Lumber Compagny*
 1881-1899 *Frank Dudley Saw-Mill*
 1899-1903 *Achille Gagnon & Cie*
 1903-1904 *Banque de Québec*
 1904-1910 *The Arthabaska Water & Power Company*
 1910-1912 *D.H. Pennington*
 1912-1917 *The Quebec & St-Maurice Industrial Company*
- 1866-1872** **MILLER'S EXTRACT OF BARK ASSOCIATION (Manufacture pour extraire le jus d'écorces)**
- 1872-1903** **TANNERIE PIERRE LÉGARÉ et acquéreurs successifs**
 1872-1874 *Tannerie Pierre Légaré*
 1874-1878 *Tannerie Olivier Rochette*
 1878-1883 *Tannerie Philippe Henri Matte*
 1883-1903 *Tannerie Achille Gagnon & Cie*
- 1882-1944** **THÉODE DÉSILETS (Manufacture de chars funèbres et catafalques)**
- 1885-1927** **FONDERIE DE VICTORIAVILLE**
- 1887-1907** **EDMOND O. AUDET (Manufacture de portes et châssis)**
- 1894-1989** **LA MANUFACTURE DE MEUBLES DE VICTORIAVILLE et acquéreurs successifs**
 1894-1903 *La Manufacture de Meubles de Victoriaville*
 1903-1919 *The Victoriaville Furniture Company*
 1919 *Paul Tourigny*
 1919-1920 *The Victoriaville Furniture Company Limited*
 1920-1964 *Victoriaville Furniture Limited*
 1964-1967 *Compagnie de Fabrication de Meubles*
 1967 *Victoriaville Furniture Limited*
 1967-1977 *Victoriaville Specialties Company Limited*
 1977-1989 *Industries Victoriaville inc.*
- 1894-1909** **D.-O. BOURBEAU (Crémerie et fromagerie)**



PLAN (avec annotations) du
VILLAGE DE VICTORIANVILLE
 déposé le 7 novembre 1883
 montrant la localisation des **INDUSTRIES** ayant existé avant 1906.

- 1896-1916** **A. EDMOND BLANCHARD (Manufacture de portes et châssis)
et acquéreurs successifs**
 1896-1898 *Manufacture A.E. Blanchard*
 1898-1904 *Manufacture Antonio Fillion*
 1904-1905 *Manufacture Wilbrod Fillion*
 1905-1906 *Manufacture Georges et Joseph Leblanc*
 1906-1916 *Manufacture Arthur Lambert*
- 1897-1899** **MAHEU & DUFRESNE (Fabricants de cigares)**
- 1898-1934** **A. SENEY & CO. (Moulin à scie et menuiserie)**
- 1899-1992** **FROMAGERIE ET BEURRERIE ALPHONSE ET MARCEL DESPRÉS
et acquéreurs successifs**
 1899-1902 *Fromagerie et beurrerie Alphonse et Marcel Després*
 1902-1904 *Fromagerie et beurrerie Marcel Després*
 1904-1906 *Fromagerie et beurrerie Siméon Lavoie*
 1906-1909 *Fromagerie et beurrerie Arthur Desharnais*
 1909-1911 *Fromagerie et beurrerie Honoré Roux*
 1911-1946 *Société de fabrication de beurre et de fromage de la Paroisse de Sainte-
Victoire d'Arthabaska*
 1946-1952 *Lactantia ltée*
 1952-1966 *Fromagerie et beurrerie Hilaire Savoie*
 1966-1987 *Crémérie Victo inc.*
 1987-1990 *Agropur*
 1990-1992 *Natrel inc.*
- 1901-1926** **THE VICTORIAVILLE HIDE & SKIN CO. (Commerce de peaux vertes)**
 1901-1905 *Romuald Paradis*
 1905-1913 *The Victoriaville Hide & Skin Company*
 1913-1920 *Victoria Hide & Skin Co Ltd*
 1920-1922 *Paradis & Fils enr.*
 1922-1926 *Paradis & Fils Ltée*
- 1901-1957** **Z. DUCHARME Marbrier**
- 1903-1977** **THE ARTHABASKA CHAIR COMPANY LIMITED (The Victoriaville Chair Company)
et acquéreurs successifs**
 1903-1911 *The Arthabaska Chair Company Limited*
 1911-1916 *The Victoriaville Chair Manufacturing Company*
 1916-1944 *The Canadian Rattan Chair Company*
 1944-1967 *Gagné & Frères Limitée*
 1967-1977 *La Cie de Bois E. Bouillon ltée*
- 1905-1926** **THE VICTORIA CLOTHING CO.**
- 1906-1977** **THE STANDARD BEDSTEAD COMPANY LIMITED (Manufacture de couchettes)
et acquéreurs successifs**
 1906-1914 *The Standard Bedstead Company Limited*
 1914-1916 *The Victoriaville Bedding Company Limited*
 1916 *Les Usines de Victoriaville Limitée*
 1916-1926 *Corporation de Victoriaville*
 1926-1928 *Mica Insulator Company*
 1928-1962 *The Eastern Furniture Limited*
 1962 *Ville de Victoriaville*
 1962-1977 *Victoriaville Upholstering Ltd*

MOULIN À SCIE ANTOINE BARIL
et acquéreurs successifs
1853-1917

Le secteur Terre des Jeunes, compris entre la rivière Nicolet et le chemin du 2^e Rang (aujourd'hui, avenue Pie X) d'une part, et entre le chemin de fer (aujourd'hui, la piste cyclable) et la limite sud-est de la ville de Victoriaville d'autre part, a été le site d'une des premières industries sinon la première industrie de Victoriaville puisque, entre 1853 et 1917, un et même deux moulins à scie et, pour une certaine période, une centrale électrique, ont été en exploitation à cet endroit.

Les propriétés de cette industrie, dans les limites du village de Victoriaville, comprenaient principalement les éléments suivants :

1. **Sur partie des lots 27, 39 et P-83 au plan du village de Victoriaville** (originellement connue comme étant partie des lots 13 et 14 du Rang B et partie des lots 9 et 10 du Rang 2 du Canton d'Arthabaska) :

- *un ou deux moulins à scie et « les machines, servant à scier et écorcher le bois, mues par la vapeur et par l'eau »;*
- *la résidence du gérant, écuries et remises;*
- *et, pour une certaine période (1899-1910), « la maison des pompes et de la lumière électrique avec ses bouilloires, engins, pompes, dynamos et tous les accessoires. »*

2. **Dans la rivière Nicolet :**

- *le barrage;*
- *l'estacade;*
- *les booms (mot anglais qui signifie un système de retenue ou une barrière au travers de la rivière ou autour d'un plan d'eau qui empêche le bois flotté de se disperser);*
- *une lisière de terrain formant la rive nord-est de la rivière Nicolet en amont du barrage et sur une distance d'environ « 2 acres » (cette lisière de terrain représentait la partie inondée de la rive de la rivière à la suite de la construction du barrage).*

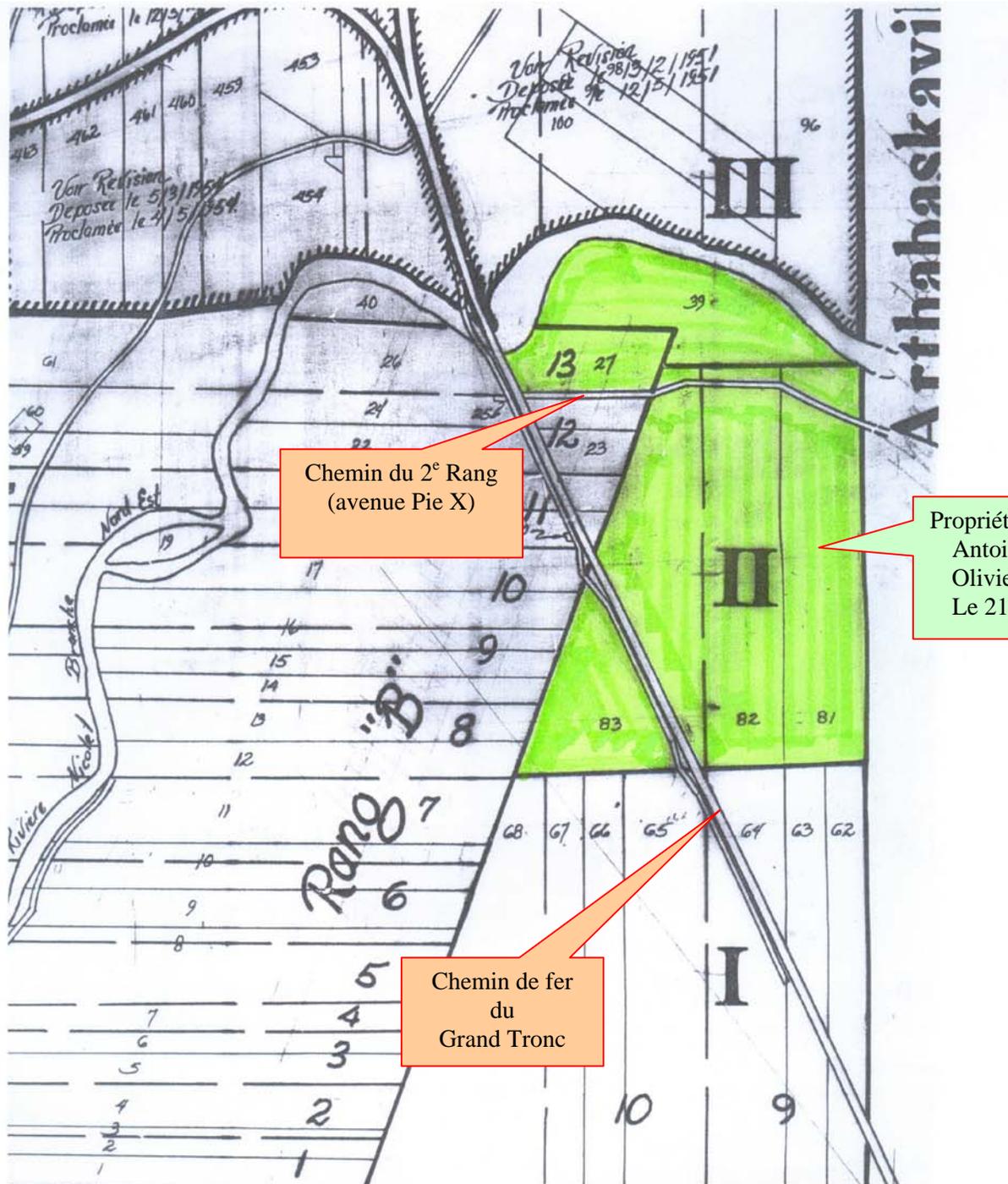
3. **Sur le boulevard Jutras Est**, entre les rues Carignan (originellement, rue du Moulin) et Paradis (cette partie du boulevard Jutras Est étant originellement connue comme étant la rue du Bord de l'Eau et, par la suite, la rue Mercier) :

- *la partie nord-ouest des lots 114 et 121 et les lots 115 à 138 au plan du village de Victoriaville (originellement connus comme étant partie du lot 11 du Rang 3 du Canton d'Arthabaska) sur lesquels les propriétaires du moulin à scie avaient fait construire 14 maisons occupées par les travailleurs du moulin à scie.*

1853-1857 Moulin à scie Antoine Baril

Le 21 avril 1853, suivant un acte passé devant le notaire Picard, Antoine Baril a acquis de Olivier Perreault les lots 9 et 10 du Rang 2, partie des lots 13 et 14 du Rang B au sud du chemin de fer et la partie nord du lot 7 du Rang 2 du Canton d'Arthabaska.

Olivier Perreault accordait également à Antoine Baril le droit de construire un barrage dans la rivière et de construire un moulin. Était également inclus dans la vente, le droit d'utilisation d'un embranchement du chemin de fer construit sur le côté sud de la rivière près du moulin à scie. Il est à noter, qu'à cette date, Olivier Perreault n'avait pas encore cédé, à la compagnie du chemin de fer du Grand Tronc, la partie du lot 13 du Rang B lui appartenant et devant servir d'emprise au chemin de fer. Cette transaction a eu lieu le 4 juillet 1856.

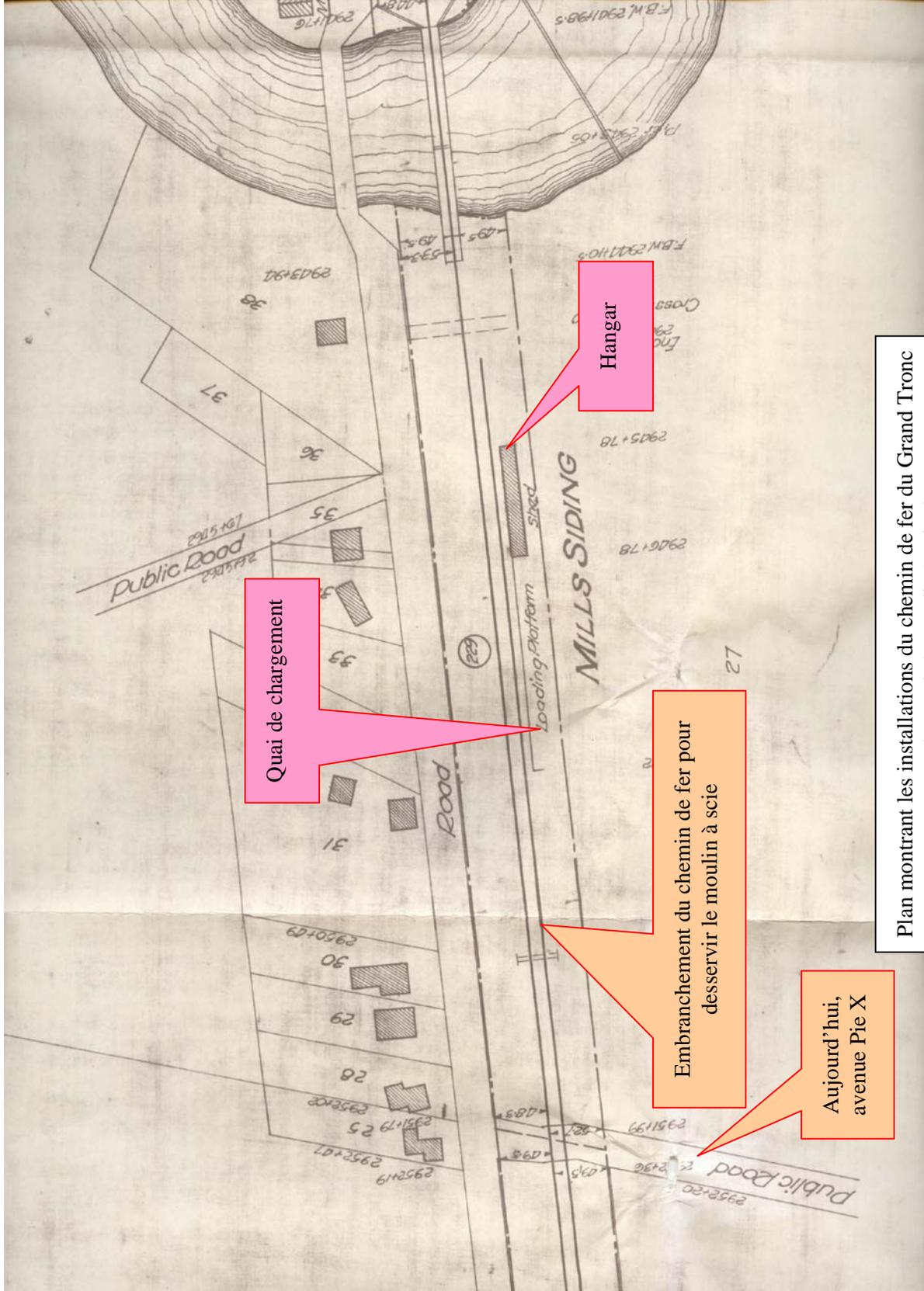


Chemin du 2° Rang
(avenue Pie X)

Propriété acquise par
Antoine Baril de
Olivier Perreault
Le 21 avril 1853

Chemin de fer
du
Grand Tronc

Extrait du plan (avec annotations) du cadastre du
CANTON D'ARTHABASKA
montrant l'emplacement acquis par Antoine Baril de Olivier Perreault
le 21 avril 1853, pour la construction d'un moulin à scie et d'une chaussée.



Quai de chargement

Hangar

Embranchement du chemin de fer pour
desservir le moulin à scie

Aujourd'hui,
avenue Pie X

Plan montrant les installations du chemin de fer du Grand Tronc pour desservir le moulin à scie de **ANTOINE BARIL et acquéreurs successifs**
Extrait (avec annotations) du plan du CANADIAN NATIONAL RAILWAYS en date du 18 février 1931.

1857-1861 Arthabaska Saw-Mill (Archibald Campbell)

Le 28 janvier 1857, suivant un acte passé devant le notaire F.X. Pratte et enregistré au bureau de la publicité des droits de **Drummondville** le 31 janvier 1857 au Volume 8 no 4244, Archibald Campbell, notaire de la Cité de Québec, a acquis de Antoine Baril et François d'Assise Mailhot, de Saint-Christophe-d'Arthabaska, la propriété et les droits que Antoine Baril avait acquis de Olivier Perreault en 1853. La vente incluait également, un moulin à scie construit sur la rivière Nicolet avec tous les équipements servant à l'exploitation du moulin à scie, la chaussée construite et une maison avec circonstances et dépendances. Archibald Campbell, opérant sous le nom d'Arthabaska Saw-Mill, a fait construire un deuxième moulin à scie en 1859.

Le 3 juin 1857, suivant un acte passé devant le notaire F.X. Côté, Archibald Campbell a acquis de Olivier Perreault et Zoël Perreault, une lisière de terrain d'une superficie d'environ 5 « arpents », au nord-est de la rivière Nicolet, faisant partie du lot 11 du Rang 3 au cadastre du Canton d'Arthabaska, qui a été utilisée pour la construction de maisons occupées par les travailleurs des moulins à scie.

1861-1863 William Rhodes, marchand de bois

Le 12 octobre 1861, suivant un acte passé devant le notaire Jacques Auger de la Cité de Québec et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 16 octobre 1861 au Volume 3 no 1623, Archibald Campbell a cédé à William Rhodes la propriété des moulins à scie avec maisons et autres bâtisses. William Rhodes était le président de la compagnie Quebec Warehouse Company à qui la compagnie Arthabaska Saw-Mill vendait une bonne partie de son bois transformé.

En se basant sur un acte passé devant le notaire Jacques Auger de la Cité de Québec le 5 novembre 1859 et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 4 janvier 1860 au Volume 2 no 889, entre Archibald Campbell et Quebec Warehouse Company, il semblerait que la compagnie Quebec Warehouse Company finançait une partie des opérations de la compagnie Arthabaska Saw-Mill.

1863-1865 Georges William Curry, marchand de bois

Le 23 octobre 1863, suivant un acte passé devant le notaire Jacques Auger de la Cité de Québec et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 24 novembre 1863 au Volume 4 no 2719, William Rhodes a cédé à Georges William Curry, marchand de bois, les propriétés des moulins à scie incluant les autres éléments qui s'y rattachent.

1865-1867 James Tibbitts, marchand de Québec

Le 18 décembre 1865, suivant un acte passé devant le notaire William Darling Campbell de la Cité de Québec et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 28 décembre 1865 au Volume 6 no 3770, Georges William Curry a cédé à James Tibbitts, marchand de Québec, les propriétés des moulins à scie incluant les autres éléments qui s'y rattachent. Il est important de souligner que, dans cet acte, on parle des débris ou cendres des moulins à scie « **together with the remains of the mills** », et des emplacements au nord-est de la rivière Nicolet (le long de la rue du Bord de l'Eau ou rue Mercier), soit les petites maisons construites « **with cottages and building erected** ». Est-ce qu'il s'agit là des **mêmes** maisons qui étaient occupées par des travailleurs du moulin, tel que mentionné dans l'acte de vente du 22 février 1904 de la Banque de Québec à Arthabaska Water & Power ?

James Tibbitts aurait reconstruit un moulin à scie puisque, selon les informations fournies par « The Grand Trunk Gazetteer » de 1867, le moulin à scie Tibbitts avait une production annuelle importante envoyée par bateau en Angleterre.

1867-1870 The Quebec Warehouse Company

Le 13 décembre 1867, suivant un acte passé devant le notaire Noël M. Bonen de la Cité de Québec et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 16 décembre 1867 au Volume 8 no 4897, James Tibbitts a cédé à The Quebec Warehouse Company les propriétés du moulin à scie incluant les autres éléments qui s'y rattachent « **with mills, houses and other buildings** » et « **with the cottages and buildings** ». Cet acte fait de nouveau mention de « **cottages** » ou petites maisons construites au nord-est de la rivière Nicolet.

1870-1872 William A. Russell & Daniel Saunders

Le 21 décembre 1870, suivant un acte passé devant le notaire J.B. Parkin de la Cité de Québec et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 16 novembre 1871 au Volume 11 no 7441, la compagnie The Quebec Warehouse Company a cédé à William Auguste Russell et Daniel Saunders de Lawrence dans l'État du Massachusetts É.-U., les propriétés du moulin à scie incluant les autres éléments qui s'y rattachent « **with mills, houses and other buildings** » et « **with the cottages and buildings** ».

1872-1881 The Arthabaska Lumber Company

Le 25 janvier 1872, suivant un acte passé devant le notaire J.B. Parkin de la Cité de Québec et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 11 mars 1878 au Volume 19 no 13600, Daniel Saunders et William A. Russell ont cédé à Willis et William Edward Russell, « in trust » pour The Arthabaska Lumber Company, « proposed to be incorporated » (incorporé le 2 mars 1872), les propriétés du moulin à scie incluant les autres éléments qui s'y rattachent « **with mills, houses and other buildings** » et « **with the cottages and buildings** ».

Le journal l'UNION du 2 octobre 1873 nous apprend que plus de 500 hommes vont travailler dans les forêts de Ham et que « le bois qu'ils feront durant l'hiver est destiné aux scieries de messieurs Russell. » Le même journal mentionne, en 1880, que « les moulins à bois des messieurs Russell de Victoriaville sont en opération et marchent la nuit comme le jour. »

1881-1899 Frank Dudley Saw-Mill

Le 7 octobre 1881, suivant un acte passé dans la Cité de Québec à l'Hôtel St-Louis devant le notaire Philippe Huot et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 11 octobre 1881 au Volume 23 no 16616, The Arthabaska Lumber Company, représentée par son président William A. Russell, a cédé à Frank Dudley, de Burlington au Vermont, les propriétés du moulin à scie incluant les autres éléments qui s'y rattachent « **with mills, houses and other buildings** » et « **with the cottages and buildings** ».

1899-1903 Achille Gagnon & Cie

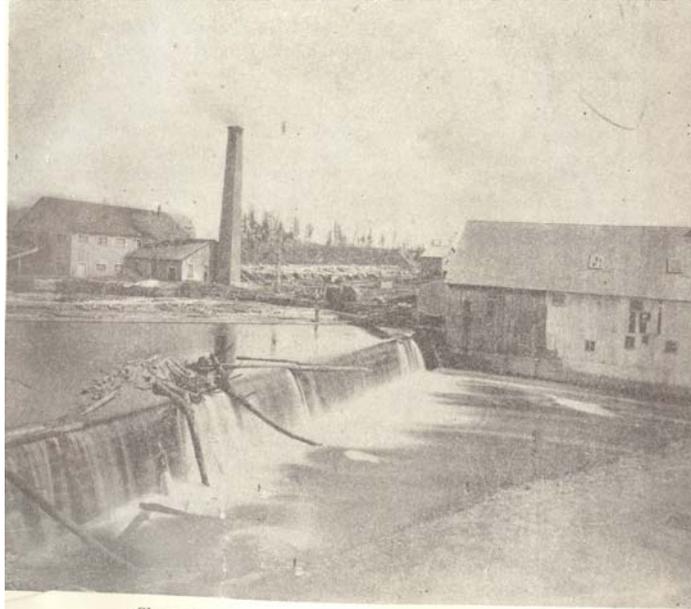
Le 4 avril 1899, suite au décès de Frank Dudley et suivant un acte passé devant le notaire Edward B. Wottington de la Cité de Sherbrooke et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 7 avril 1899 au Volume 41 no 33513, la succession de Frank Dudley, représentée par Frederic C. Dudley, a cédé à Achille Gagnon & Cie (Achille Gagnon et Clorinde Plamondon) toutes les propriétés acquises de The Arthabaska Lumber Company. Achille Gagnon & Cie a acquis ces propriétés pour le prix de 12 000 \$.

Pendant cette période, Achille Gagnon & Cie a ajouté à l'actif acquis de la succession de Frank Dudley, les actifs se rapportant à un réseau d'aqueduc et à la fourniture de l'électricité.

1903-1904 Banque de Québec

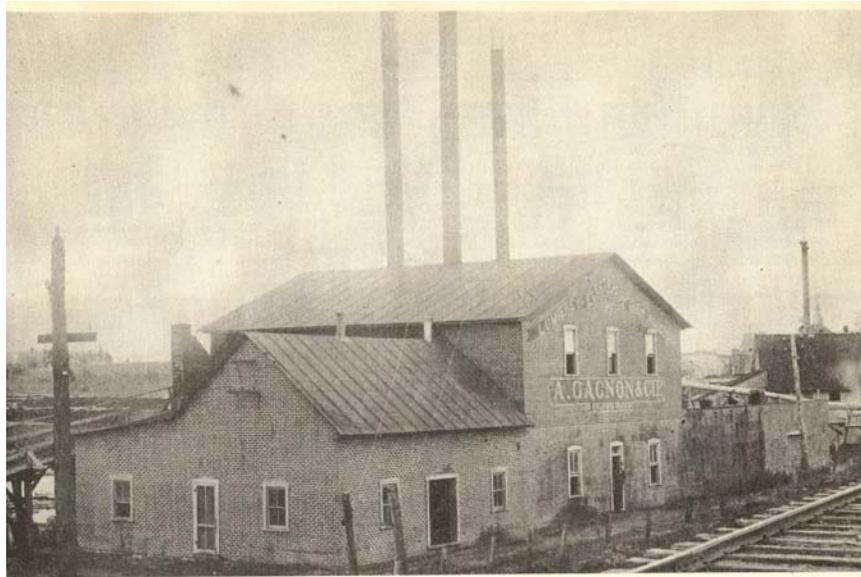
Le 2 février 1903, la propriété de Achille Gagnon & Cie a été saisie et, le 23 mars 1903 à dix heures de l'avant-midi à la porte de l'église paroissiale de Sainte-Victoire d'Arthabaska, « lesdits immeubles ont été adjugés à la Banque de Québec étant le plus haut et dernier enchérisseur pour le prix et somme de 30 500 \$. » L'acte de transfert à la

**PHOTOGRAPHIES DES BÂTISSSES AYANT EXISTÉ SUR L'ANCIEN SITE
DES MOULINS À SCIE ET DE LA CENTRALE ÉLECTRIQUE
Aujourd'hui, le secteur des rues des Chalets et Hamel**



Extrait de « Victoriaville 1861-1961 »

*Les bâtisses, à gauche et au centre de la photographie, n'existaient plus en 1906.
La bâtisse, à droite de la photo, s'apparente à la bâtisse localisée au même endroit en 1906.*



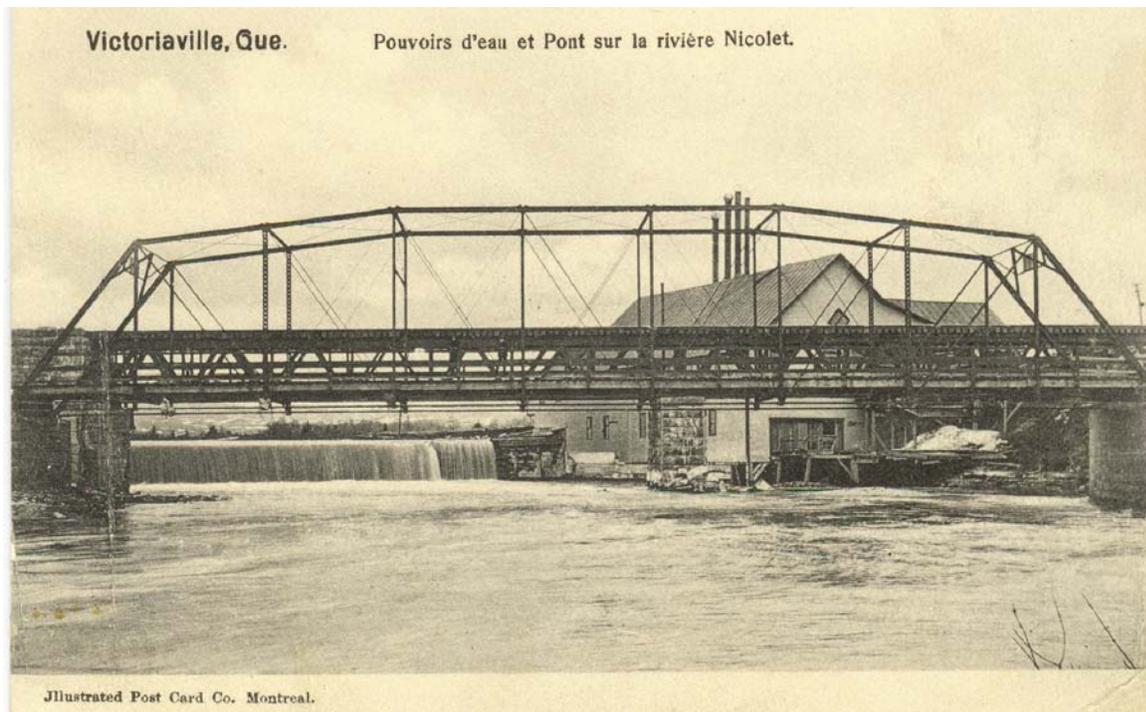
Extrait de « Victoriaville 125 ans »

*Cette bâtisse de la centrale électrique de Achille Gagnon & Cie aurait été détruite par le feu avant 1906.
On remarque au bas, à droite de la photographie, l'embranchement du chemin de fer dont il est fait
mention dans l'acte de vente, entre Olivier Perreault et Antoine Baril, du 21 avril 1853.*



Ville de Victoriaville, fonds Alcide Fleury

Photographie d'un des moulins à scie, détruit avant 1906.



Collection Frères du Sacré-Cœur

Moulin à scie, barrage et pont (rue Gamache) sur la rivière Nicolet, vers 1906.

Banque de Québec a été rédigé par le Shérif du District d'Arthabaska le 22 août 1903 et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 25 août 1903 au Volume 47 no 38901.

Les biens que possédait Achille Gagnon & Cie au moment de la saisie et qui ont été transférés à la Banque de Québec comprenaient, en plus des propriétés du moulin et des différents éléments qui s'y rattachent, les propriétés et droits suivants :

1. *les lots 280, 281, 284 et 285 sur le plan du village de Victoriaville (parc Victoria actuel sur la rue Notre-Dame Est) avec les deux réservoirs d'aqueduc ainsi que le réservoir d'aqueduc sur le lot 444 (emprise du chemin de fer);*
2. *la presque totalité du territoire compris à l'intérieur du périmètre formé par la rivière Nicolet, la rue Poitras, la rue des Forges et l'ancien chemin de fer;*
3. *les droits de la faillite dans des contrats entre Achille Gagnon & Cie et la Ville de Victoriaville pour l'entretien de l'aqueduc et la fourniture de l'électricité.*

1904-1910 The Arthabaska Water & Power Company

*Le 22 février 1904, suivant un acte passé devant le notaire Jacques Auger de la Cité de Québec et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 7 mars 1904 au Volume 47 no 39579, la Banque de Québec a cédé à la compagnie The Arthabaska Water & Power Company, représentée par son président Georges McDougall de Montréal, tous les biens qu'elle avait acquis par adjudication du shérif du District d'Arthabaska et, en plus, elle a cédé le lot 38 longeant le côté sud-ouest de la rivière Nicolet, **et les 14 maisons, occupées par des travailleurs, localisées sur la partie nord-ouest des lots 114 et 121 et sur les lots 115 à 138 au plan du village de Victoriaville.***

*Il est à noter, qu'entre 1904 et 1910, la compagnie The Arthabaska Water & Power Company aurait cessé la production de l'électricité à cet endroit puisqu'au moment de la vente de la propriété à D.H. Pennington en 1910, il est mentionné que la bâtisse ayant servi à la production d'électricité est maintenant utilisée à d'autres fins « **the brick building containing the steam boilers formerly the station for the electric light plan** ».*

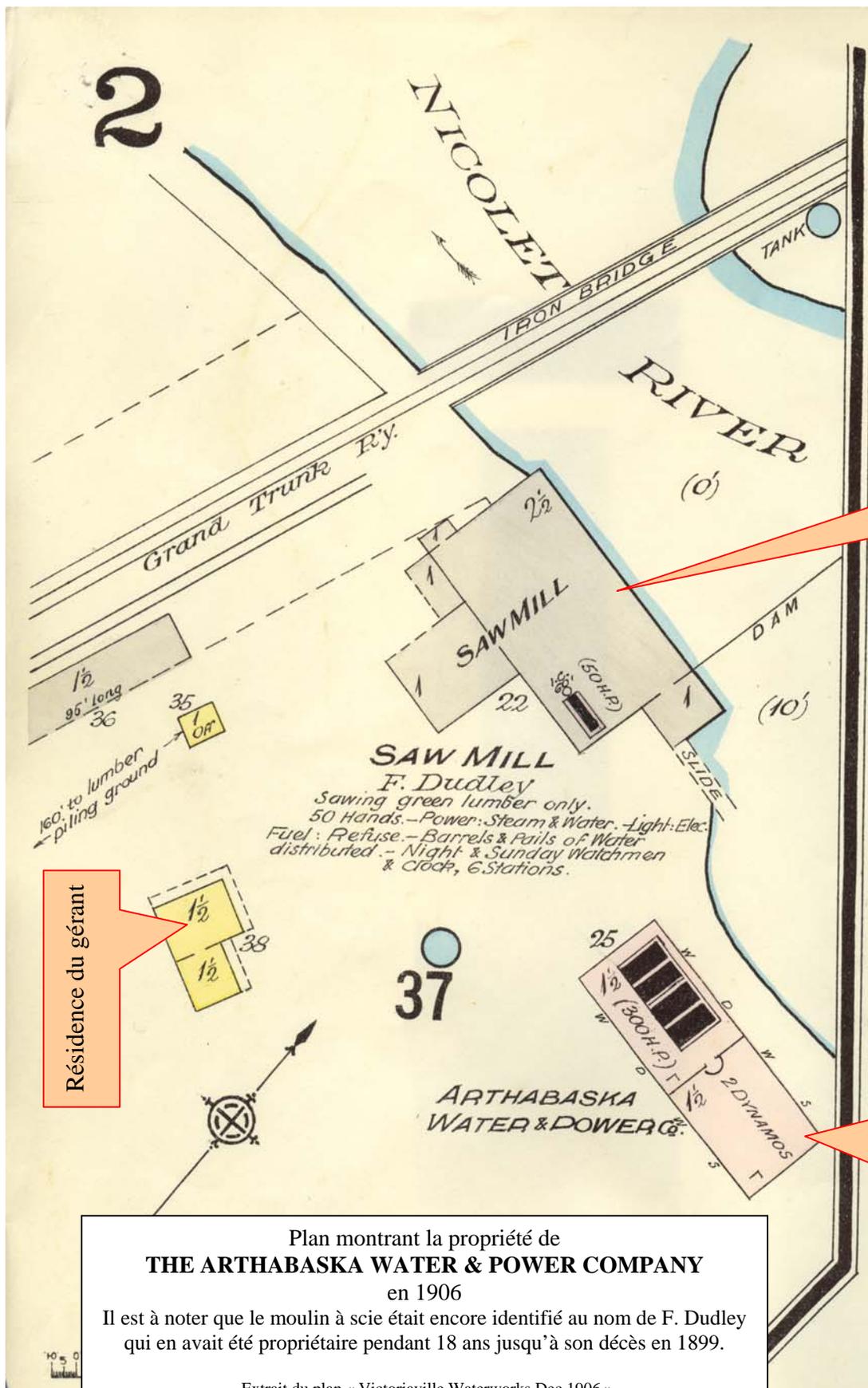
1910-1912 D.H. Pennington

*Le 1^{er} juin 1910, suivant un acte passé devant le notaire Joseph Couture et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 6 juin 1910 au Volume 54 no 47917, la compagnie The Arthabaska Water & Power Company, représentée par Bernard Boyle Stevenson de Québec, a cédé à David Henry Pennington, de Ste-Anastasia de Nelson (village de Lyster), les propriétés du moulin à scie incluant les autres éléments qui s'y rattachent. **Il est important de remarquer que, dans cette vente, les 14 maisons occupées par les travailleurs du moulin à scie ne sont pas incluses.***

*La transaction incluait également « **the improvements along the said river Nicolet and the dam on Lake Nicolet and Duck Lake to be used in connection with the driving of logs** ». La transaction incluait donc les barrages de retenue du lac Nicolet et du lac au Canard, lesquels barrages de retenue permettaient de contrôler le flottage du bois sur la rivière Nicolet.*

1912-1917 The Quebec & St-Maurice Industrial Company

*Le 15 juin 1912, suivant un acte passé devant le notaire Joseph Couture de Québec et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 12 septembre 1912 au Volume 57 no 50773, David Henry Pennington a cédé à The Quebec & St-Maurice Industrial Company du district de Québec, représentée par William Robinson Brown de Berlin au New Hampshire É.-U., la propriété qu'il avait acquise et décrite précédemment. The Quebec & St-Maurice Industrial Company aurait mis fin aux opérations et démolit le moulin à scie puisque, lorsque cette compagnie vend cette propriété à The Brompton Pulp And Paper Company le 20 octobre 1917, la phrase « **in the river Nicolet near the place where the saw-mill used to be** » est utilisée dans le contrat de vente.*



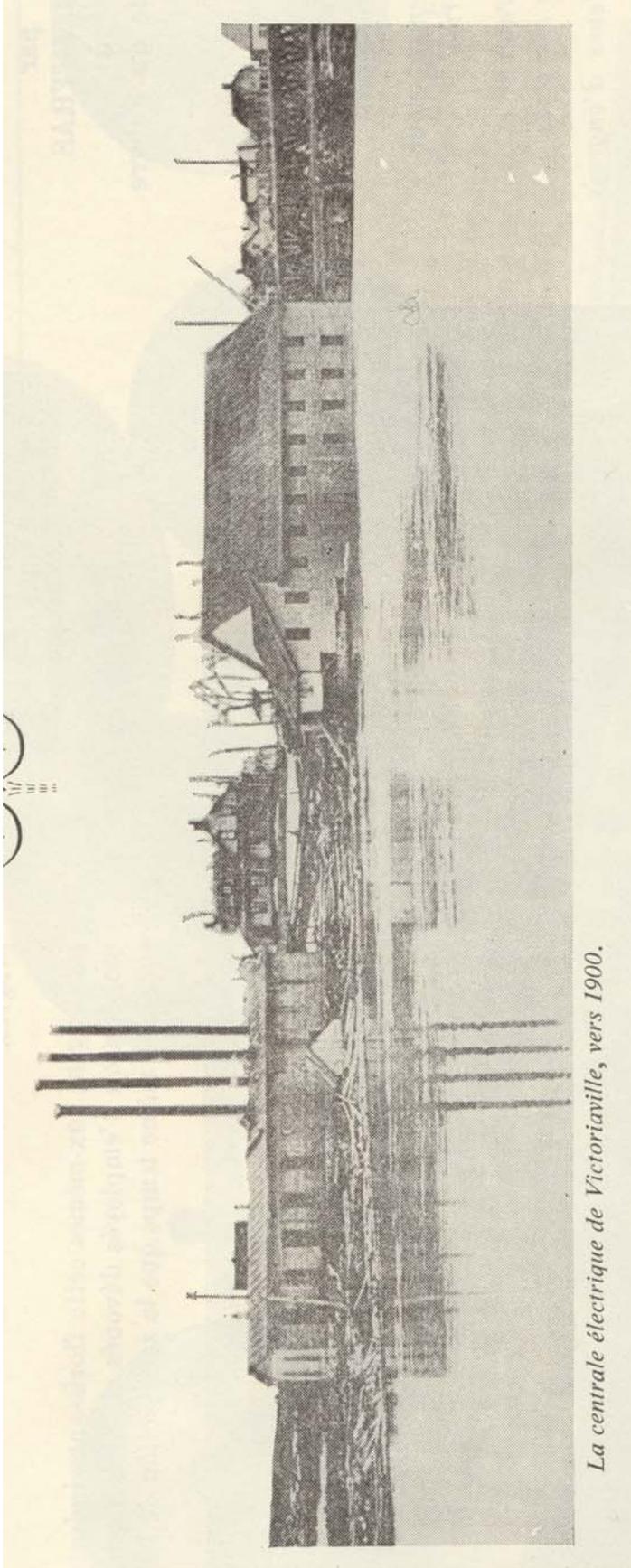
Moulin à scie

Résidence du gérant

Maison des pompes et de la lumière électrique.

Plan montrant la propriété de
THE ARTHABASKA WATER & POWER COMPANY
 en 1906
 Il est à noter que le moulin à scie était encore identifié au nom de F. Dudley
 qui en avait été propriétaire pendant 18 ans jusqu'à son décès en 1899.

Extrait du plan « Victoriaville Waterworks Dec 1906 »



Photographie de la propriété de
THE ARTHABASKA WATER & POWER COMPANY
 en 1906

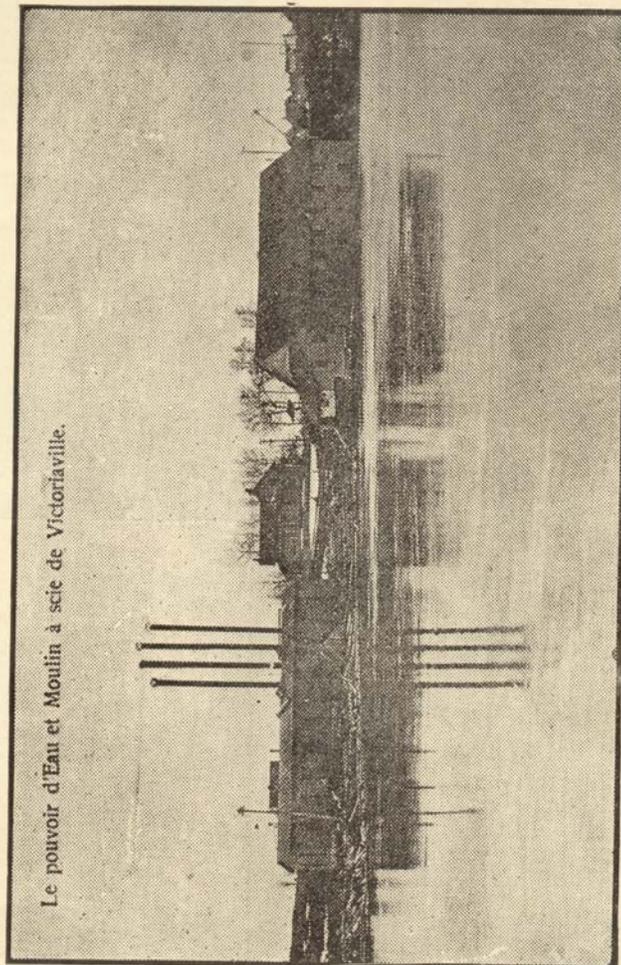
Bâtisse à gauche : MAISON DES POMPES ET DE LA LUMIÈRE ÉLECTRIQUE

Bâtisse à droite : MOULIN À SCIE

Bâtisse au centre : RÉSIDENCE DU GÉRANT

Extrait de « Victoriaville 1861-1961 »

Les scieries Pennington, à Victoriaville, populairement connues sous le nom de Moulins Russell.



Le poudoir d'Eau et Moulin à scie de Victoriaville.

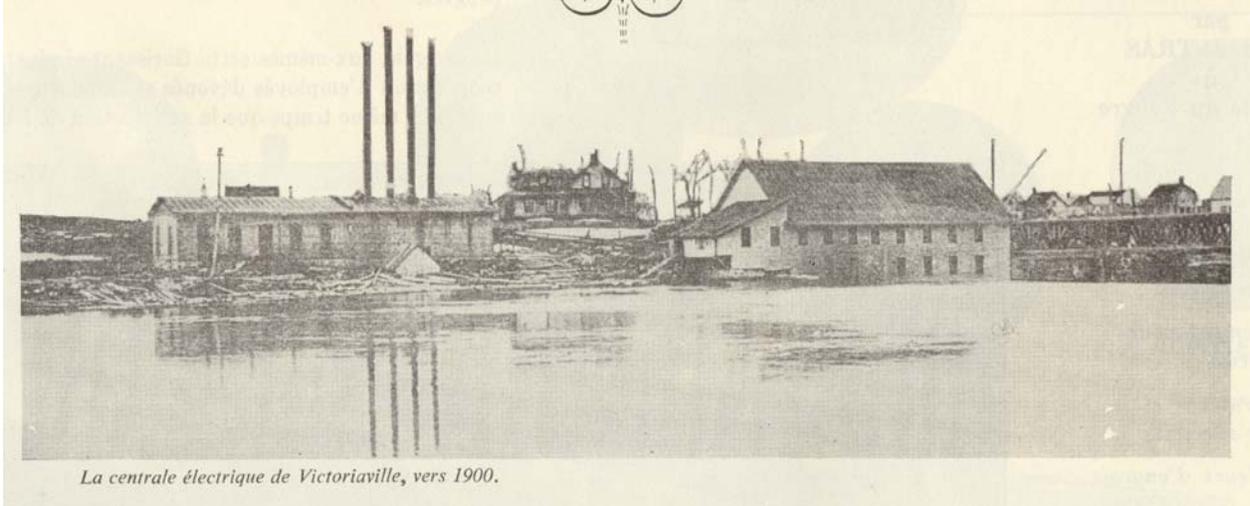
Scieries de M. D. H. Pennington, Victoriaville, Que.

Photographie de la scierie
D. H. PENNINGTON

Comme on peut le constater, il s'agit des mêmes bâtisses ayant appartenu à
The Arhabaska Water & Power Company

Extrait de « Victoriaville et les alentours 1910 »

**PHOTOGRAPHIES DE L'ANCIEN SITE DE LA COMPAGNIE
THE ARTHABASKA WATER & POWER COMPANY
Aujourd'hui, le secteur des rues des Chalets et Hamel**



La centrale électrique de Victoriaville, vers 1900.

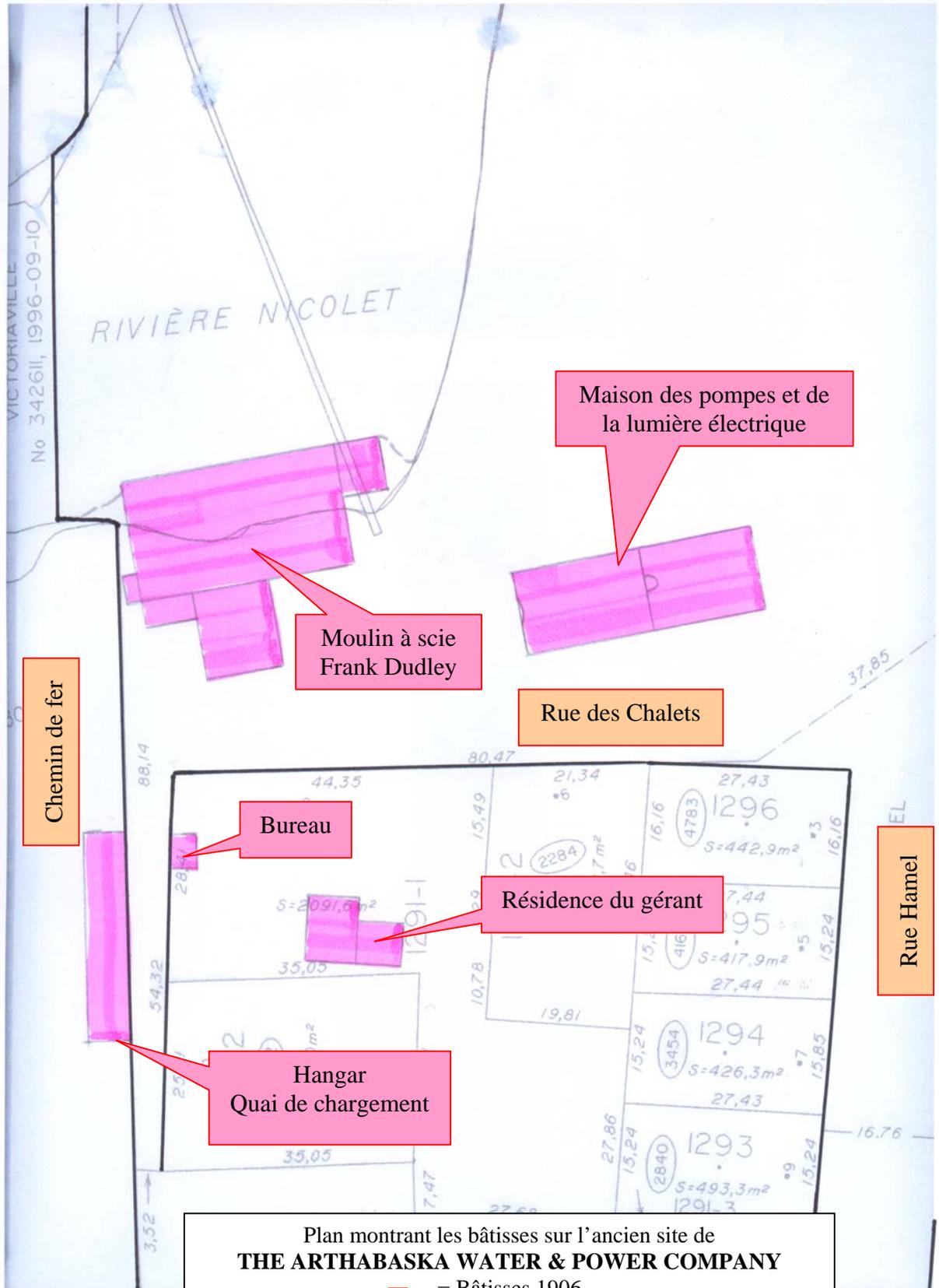
Extrait de « Victoriaville 1861-1961 »

PHOTOGRAPHIE 1906



Photo Denis Saint-Pierre le 8 mai 2003

PHOTOGRAPHIE 2003



Plan montrant les bâtisses sur l'ancien site de
THE ARTHABASKA WATER & POWER COMPANY

■ = Bâtisses 1906

Extrait (avec annotations) de la cartographie 2003 de la ville de Victoriaville

Les 14 maisons de la rue du Bord de l'Eau occupées par des travailleurs du moulin à scie

Plusieurs des maisons existant actuellement sur le boulevard Jutras Est, entre les rues Carignan et Paradis (originellement connu comme étant la rue du Bord de l'Eau et, par la suite, la rue Mercier), sont des maisons qui auraient été construites par les propriétaires du moulin à scie, qui opérait sur le côté sud-ouest de la rivière Nicolet, près du barrage existant. Ces maisons étaient mises à la disposition des travailleurs du moulin à scie par les propriétaires.

L'acte de vente passé devant le notaire Jacques Auger de Québec le 22 février 1904, entre la Banque de Québec et The Arthabaska Water & Power Company, mentionne le transfert à cette dernière compagnie des « **14 maisons occupées par des travailleurs** » et localisées sur la partie nord-ouest des lots 114 et 121 ainsi que sur les lots 115 à 138 inclus au plan du village de Victoriaville. Cet acte de vente a été enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 7 mars 1904 au Volume 47 no 39579.

Construction des 14 maisons :

Le terrain utilisé pour la construction de ces maisons, soit une partie du lot 11 du Rang 3, a été acquis par Archibald Campbell (Arthabaska Saw-Mill) de Olivier Perreault et Zoël Perreault le 3 juin 1857, suivant un acte passé devant le notaire F.X. Côté, mais il est difficile de déterminer l'année de la construction de ces maisons.

Le 18 décembre 1865, dans l'acte de vente intervenu entre Georges William Curry et James Tibbitts et dans tous les actes de vente subséquents jusqu'en 1904 inclusivement, portant sur le moulin à scie, est incluse dans la vente la propriété des maisons « **together with cottages and building erected.** » Il semblerait donc que ces « **cottages** » occupés par les travailleurs auraient été construits avant 1865. Mais est-ce que ces « **cottages** » sont les 14 maisons mentionnées dans l'acte entre la Banque de Québec et The Arthabaska Water & Power Company en 1904? Il semblerait que oui.

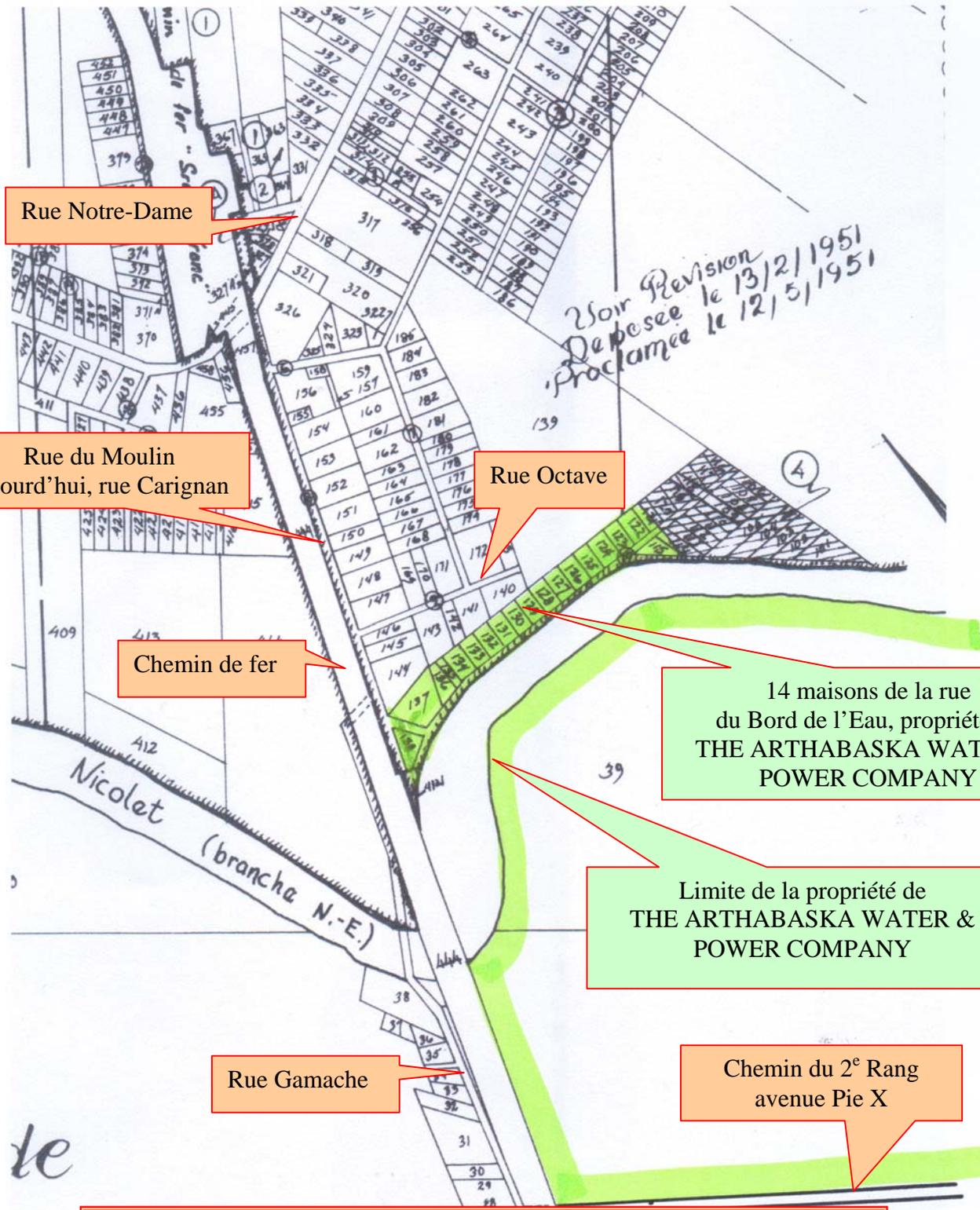
Vente des maisons aux travailleurs

En 1910, lorsque la compagnie The Arthabaska Water & Power Company a cédé le moulin à scie à D.H. Pennington, elle n'a pas inclus dans la vente les 14 maisons occupées par les travailleurs et il semble qu'elle ait préféré vendre ces maisons aux travailleurs qui les occupaient. Trois raisons nous incitent à conclure que les 14 maisons ont été vendues aux travailleurs qui les occupaient :

1. plusieurs ventes ont été complétées durant la même période et toujours devant le même notaire F.X. Lemieux d'Arthabaska;
2. tous les acquéreurs étaient des « **laborer** », c'est-à-dire des manœuvres;
3. le prix de vente pour la maison était le même pour tous, soit 300 \$ payables comptant ou 6 paiements annuels de 50 \$ ou 60 paiements mensuels de 5 \$.

Liste des acquéreurs :

Date	Acquéreurs	N° lot 1883	N° lot rénové	N° civique 2003
6 mars 1909	Gaudiose Pépin	138	1324	98, rue Carignan
6 mars 1909	Georges Gagné	127	1311	24, boul. Jutras Est
6 mars 1909	Joseph Pépin	132	1316	14, boul. Jutras Est
6 mars 1909	Louis Coulombe	128	1312	22, boul. Jutras Est
13 novembre 1909	Alfred Hamel	135-P136	1319	8, boul. Jutras Est
20 novembre 1909	Philippe Vézina	P136-P137	1320	6, boul. Jutras Est
20 novembre 1909	Alexandre Turcotte	133	1317	12, boul. Jutras Est



Rue Notre-Dame

Rue du Moulin
aujourd'hui, rue Carignan

Chemin de fer

Rue Octave

14 maisons de la rue
du Bord de l'Eau, propriété de
THE ARTHABASKA WATER &
POWER COMPANY

Limite de la propriété de
THE ARTHABASKA WATER &
POWER COMPANY

Rue Gamache

Chemin du 2^e Rang
avenue Pie X

Extrait du plan (avec annotations) du
VILLAGE DE VICTORIAVILLE
déposé le 7 novembre 1883
montrant les propriétés de
THE ARTHABASKA WATER & POWER COMPANY, en 1904.

20 novembre 1909	Wilfrid Turcotte	126	1310	26, boul. Jutras Est
23 avril 1910	Léon Couture	124	1308	30, boul. Jutras Est
23 mai 1910	Louis Beauchesne	131	1315	16, boul. Jutras Est
7 mars 1914	Alphonse Dubois	125	1309	28, boul. Jutras Est
9 mai 1914	Adélarde Paradis	134	1318	10, boul. Jutras Est
9 mai 1914	Veuve Napoléon Goupil	129	1313	20, boul. Jutras Est
20 novembre 1914	Désiré Labbé	130	1314	18, boul. Jutras Est

Déplacement possible de certaines maisons :

Il est possible que certaines maisons aient été déplacées légèrement sur le terrain par rapport à leur localisation originale puisque plusieurs contrats contenaient une mention spéciale à l'effet que les acquéreurs ne devaient faire aucune construction ou réparation à la bâtisse érigée sur la rue Bord de l'Eau et devaient enlever les bâtisses, si requis par la Corporation de la Ville, et les acquéreurs s'engageaient à respecter les règles et règlements de la municipalité en relation avec ledit terrain « **the purchaser will make no constructions nor repairs whatsoever to the buildings now erected on the Bord de l'Eau Street and will remove the said buildings as soon as requested by the Corporation of the Town and that he will submit himself to each and every one of the rules, regulations and by-laws of the said Corporation in connexion with the said lot of land.** »

Maison modèle de compagnie

Lorsqu'une compagnie construit des maisons pour être occupées par ses employés, le modèle de maison utilisé est généralement le même pour toutes les maisons. En circulant aujourd'hui (2003) sur le boulevard Jutras Est, entre les rues Carignan et Paradis, nous constatons qu'il existe plusieurs maisons (6 et peut-être 8) de même modèle, bungalow de 1½ étage, et sensiblement de mêmes dimensions et du même âge, et qui faisaient vraisemblablement partie des 14 maisons de la compagnie occupées par les travailleurs de l'ancien moulin à scie et dont il est fait mention dans l'acte de vente entre la Banque de Québec et The Arthabaska Water & Power Company en 1904.

Ces maisons, du type « maison de colonisation », se distinguent par leurs petites dimensions et les deux fenêtres, souvent asymétriques, dans le mur pignon. On y retrouve aussi trois ouvertures en façade et un toit à deux versants rarement percé de lucarnes. La longue galerie est souvent remplacée par un petit perron situé entre les deux fenêtres de la façade. Ces maisons correspondent aux maisons de l'époque de la colonisation de la région.

Maison type de compagnie sur le boulevard Jutras entre les rues Carignan et Paradis



Cette maison, située au 20, boul. Jutras Est, a été vendue par la compagnie The Arthabaska Water & Power Company à la veuve de Napoléon Goupil le 9 mai 1914.

Cette maison représente le modèle type de plusieurs maisons qui existent encore dans ce secteur et qui étaient occupées par les travailleurs du moulin à scie opérant de l'autre côté de la rivière Nicolet, tel que mentionné dans l'acte de vente du 22 février 1904 entre la Banque de Québec et la compagnie The Arthabaska Water & Power Company.

Photo Denis Saint-Pierre le 8 mai 2003.



Photo Denis Saint-Pierre le 8 mai 2003.

La photographie ci-dessus, montrant une partie du boulevard Jutras Est, entre les rues Carignan et Paradis, nous permet de voir 7 maisons de même style et de toitures semblables qui faisaient vraisemblablement partie des 14 maisons occupées par des travailleurs du moulin à scie et qui ont été cédées par la compagnie THE ARTHABASKA WATER & POWER COMPANY à ces travailleurs entre les années 1909 et 1914.

Les photographies qui suivent nous permettent d'identifier ces maisons qui faisaient vraisemblablement partie des 14 maisons occupées par des travailleurs du moulin à scie et qui ont été cédées par la compagnie THE ARTHABASKA WATER & POWER COMPANY à ces travailleurs entre les années 1909 et 1914.



Maison située au 8, boulevard Jutras Est,
qui a été vendue par la compagnie
The Arthabaska Water & Power Company
à Alfred Hamel le 13 novembre 1909.

Photo Denis Saint-Pierre le 8 mai 2003.



Maison située au 16, boulevard Jutras Est,
qui a été vendue par la compagnie
The Arthabaska Water & Power Company
à Louis Beauchesne le 23 mai 1910.

Photo Denis Saint-Pierre le 8 mai 2003.



Maison située au 22, boulevard Jutras Est,
qui a été vendue par la compagnie
The Arthabaska Water & Power Company
à Louis Coulombe le 6 mars 1909.

Photo Denis Saint-Pierre le 8 mai 2003.



Maison située au 24, boulevard Jutras Est,
qui a été vendue par la compagnie
The Arthabaska Water & Power Company
à Georges Gagné le 6 mars 1909.

Photo Denis Saint-Pierre le 8 mai 2003.



Maison située au 26, boulevard Jutras Est,
qui a été vendue par la compagnie
The Arthabaska Water & Power Company
à Wilfrid Turcotte le 20 novembre 1909.

Photo Denis Saint-Pierre le 8 mai 2003.



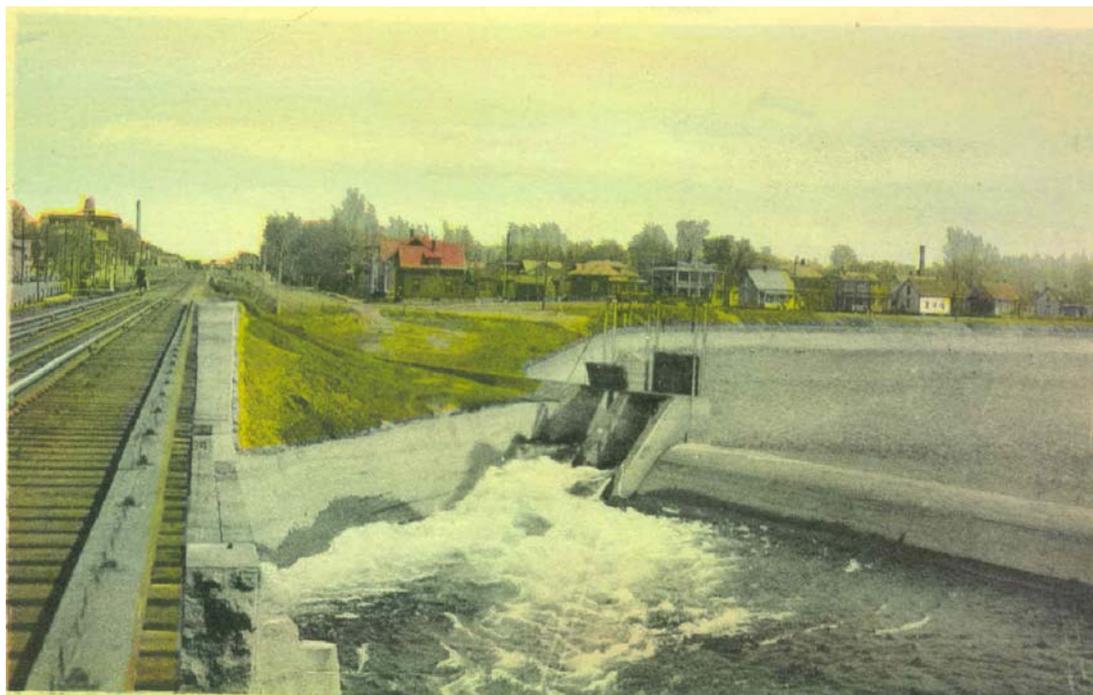
Maison située au 30, boulevard Jutras Est,
qui a été vendue par la compagnie
The Arthabaska Water & Power Company
à Léon Couture le 23 avril 1910.

Photo Denis Saint-Pierre le 8 mai 2003.



Maison située au 98, rue Carignan,
qui a été vendue par la compagnie
The Arthabaska Water & Power Company
à Gaudiose Pépin le 6 mars 1909.

Photo Denis Saint-Pierre le 10 novembre 2003.



Collection H  l  ne Labrecque

Le barrage et la rue du Bord de l'Eau vers 1930. On voit,   gauche de la photo, la chemin  e de la Victoriaville Furniture, et   droite de la photo, la chemin  e de la manufacture Eudore Fournier au 22, rue Octave.



Photo Denis Saint-Pierre le 21 novembre 2003.

Le barrage et la rue du Bord de l'Eau (aujourd'hui, boulevard Jutras Est) en 2003. On voit la chemin  e de l'ancienne Victoriaville Furniture et la chemin  e de la b  tisse de P.G. Poitras inc. au 22, rue Octave.

MILLER'S EXTRACT OF BARK ASSOCIATION
1866-1872

Les emplacements situés au nord-est de la rivière Nicolet, entre la rue Gamache et la rue Poitras, sur le lot 414 au plan du village de Victoriaville, ont été, entre 1866 et 1872, le site d'une manufacture pour extraire le jus des écorces. Selon un document publié par « The Grand Trunk Gazetteer » en 1867, cette manufacture, connue sous le nom de Miller's Extract of Bark Association, dont l'établissement avait coûté 80 000 \$ et qui possédait un actif de 1 500 000 \$ au Canada, constituait, avec le moulin à scie Tibbitts, l'une des deux plus importantes industries d'Arthabaska Station (aujourd'hui Victoriaville), à cette époque.

1866-1872 Miller's Extract of Bark Association

Le 19 janvier 1866, suivant un acte enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 30 juin 1866 au Volume 7 no 4042, un groupe d'hommes d'affaires de la région de Boston, dans l'État du Massachusetts, É.-U., associés avec William Shaw, de Roxton Falls, ont acquis de James Tibbitts de Québec, un emplacement de 2 arpents, du côté nord-est de la rivière Nicolet, entre ce qui est aujourd'hui la piste cyclable (ancien chemin de fer du Grand Tronc) et la rue Poitras.

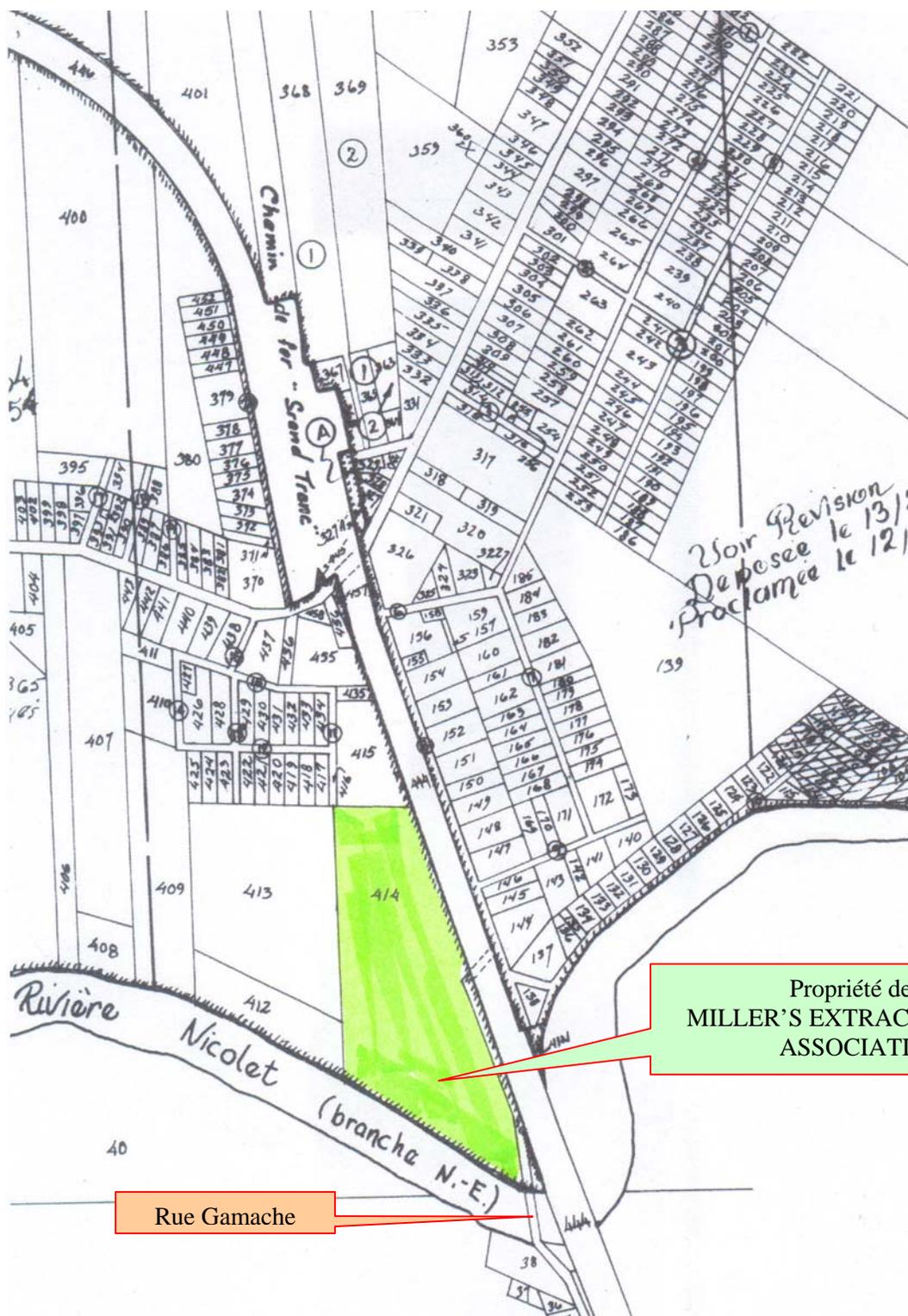
Le 3 février 1866, suivant un acte passé devant le notaire Théophile Côté et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 10 février 1866 au Volume B 6 no 3819, le même groupe d'hommes d'affaires, cette fois représenté par John Miller, marchand de Montréal, leur agent et procureur spécial, a acquis de Zoël Perreault, 10 à 12 arpents additionnels, adjacents à la propriété déjà acquise de James Tibbitts, situés entre ce qui est aujourd'hui la piste cyclable (ancien chemin de fer du Grand Tronc) et la rue Poitras.

De 1866 à 1872, cette manufacture faisait l'extraction du jus des écorces pour produire du tanin, une substance qui rend les peaux imputrescibles et qui est employée dans la fabrication des cuirs, à partir de peaux d'animaux. Dans un acte enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 5 juillet 1873 au Volume 13 no 8729, il est mentionné que la manufacture pour extraire le jus des écorces est maintenant détruite.



Photo Denis Saint-Pierre le 11 novembre 2003.

Photographie de l'ancien site de la Miller's Extract of Bark Association ou Bark Mill au nord-est de la rivière Nicolet, entre la rue Gamache et la rue Poitras.



Propriété de la
MILLER'S EXTRACT OF BARK
ASSOCIATION

Rue Gamache

Extrait du plan (avec annotations) du
VILLAGE DE VICTORIAVILLE
déposé le 7 novembre 1883
montrant la localisation de la propriété de la
MILLER'S EXTRACT OF BARK ASSOCIATION
de 1866 à 1872

TANNERIE PIERRE LÉGARÉ
et acquéreurs successifs
1872-1903

Les emplacements situés sur le côté sud de la rue Tourigny (anciennement rue de la Tannerie), actuellement occupés par des résidences et des commerces aux 1 à 17 de la rue Tourigny et aux 26 à 48 de la rue Saint-Jean-Baptiste, ont été le site d'une des premières industries de Victoriaville puisque, entre 1872 et 1903, une tannerie a été en exploitation à cet endroit. Cet emplacement était originalement connu comme faisant partie du lot 11 du Rang 3. Par la suite, cet emplacement a été connu comme étant les lots 157-158-159-160-161-164-165-166-167-168-182-183 et 184 au plan du village de Victoriaville et il est maintenant connu comme étant les lots P-1363, 1364 à 1367 et P-1351 du cadastre rénové de la ville de Victoriaville.

Tannerie Pierre Légaré 1872-1874

En 1872, Pierre Légaré, tanneur de son métier, avait sa résidence à l'intersection des rues du Moulin (aujourd'hui, rue Carignan) et de la Tannerie (aujourd'hui, rue Tourigny) sur les lots 156-157-158 au plan du village de Victoriaville.

Suivant un bail passé devant le notaire Louis Rainville « dans la demeure dudit Pierre Légaré dans l'après-midi du quinze juin 1872 », Pierre Légaré a acquis de Zoël Perreault un emplacement, sans bâtisse, et adjacent à sa propriété, de ½ arpent de front sur 1 arpent de profondeur, faisant partie du lot 11 du Rang 3 (P-159 et P-160 au plan du village de Victoriaville) et situé le long de la rue (par la suite connue comme étant la rue de la Tannerie et maintenant rue Tourigny). Le bail n'a été enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska que le 18 mai 1885 au Volume 26 no 19946.

Sur le terrain ainsi acquis et sur une partie du terrain de sa résidence, Pierre Légaré a construit une tannerie. Le terrain utilisé pour sa tannerie est montré en vert sur l'extrait, avec annotations, du plan « Victoriaville Waterworks Dec 1906 » et est situé le long de la rue de la Tannerie (aujourd'hui, rue Tourigny).

Tannerie Olivier Rochette 1874-1878

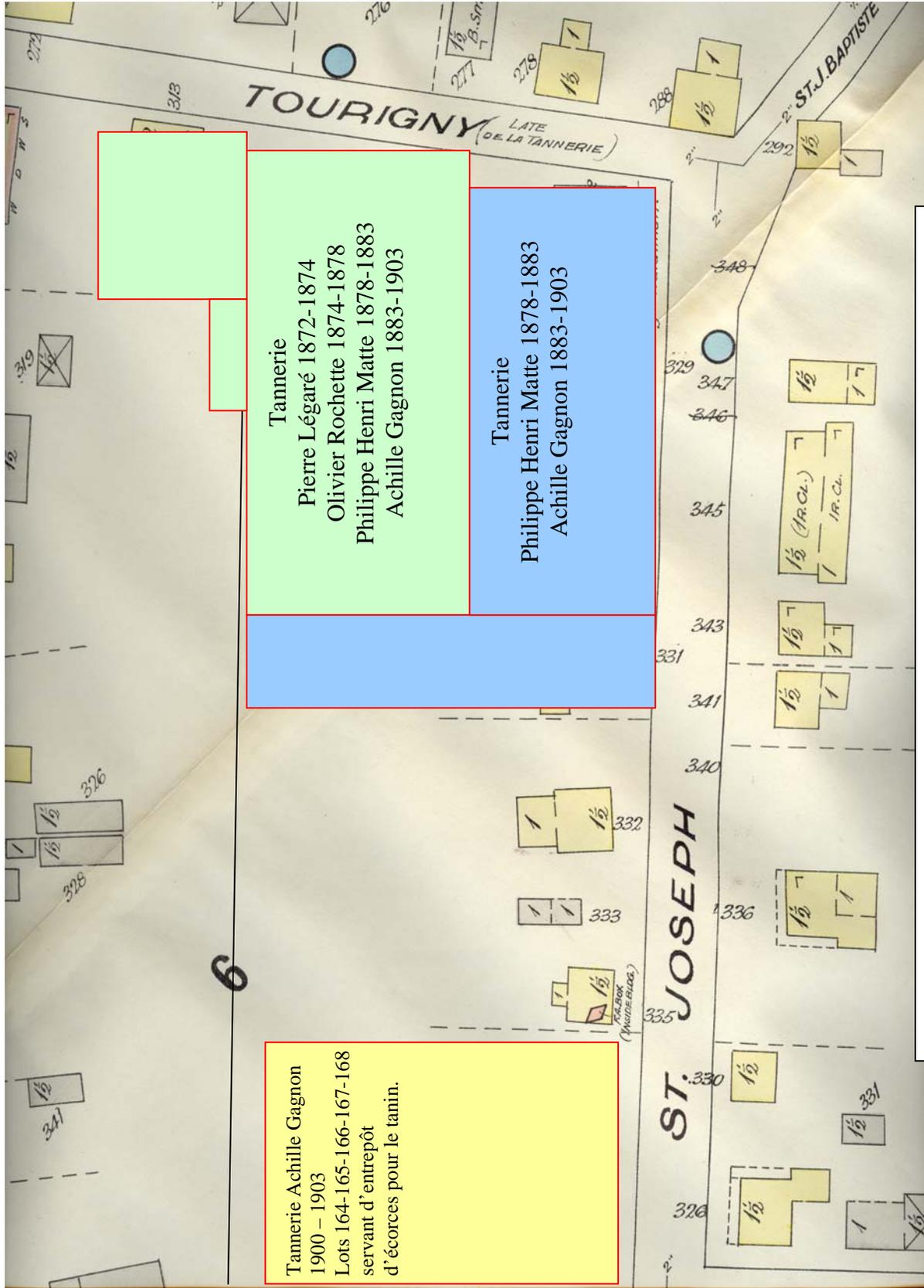
*Le 10 septembre 1874, suivant un acte passé devant le notaire Louis Rainville et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 29 octobre 1874 au Volume 15 no 9922, dame Honorine Demontigny (**veuve de Pierre Légaré**) a cédé à Olivier Rochette, fabricant de cuir de Québec, l'emplacement de la tannerie de Pierre Légaré sur partie du lot 11 du Rang 3 (lot 157-158-P-159 et P-160 au plan du village de Victoriaville) « avec une tannerie mue par la vapeur y érigée, l'engin et tout le mécanisme se trouvant actuellement dans la tannerie ».*

Tannerie Philippe Henri Matte 1878-1883

En 1878, Philippe Henri Matte, tanneur de Victoriaville, suivant un acte passé devant le notaire Louis Rainville le 1^{er} mars 1878 et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 27 mars 1878 au Volume 19 no 13629, a acquis de Olivier Rochette l'ancienne tannerie de Pierre Légaré montrée en vert sur l'extrait, avec annotations, du plan « Victoriaville Waterworks Dec 1906 ».

Pour agrandir l'emplacement de sa tannerie, Philippe Henri Matte a acquis les deux lisières de terrain montrées en bleu sur l'extrait, avec annotations, du plan « Victoriaville Waterworks Dec 1906 », faisant en sorte qu'il possédait tout le terrain situé à l'intersection des rues Saint-Joseph (aujourd'hui, Saint-Jean-Baptiste) et de la Tannerie (aujourd'hui, rue Tourigny).

Les deux lisières de terrain ont été acquises de Dame Julie Beaudet, veuve de Zoël Perreault, le 9 décembre 1878, suivant un acte passé devant le notaire Théophile Côté et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 10 décembre 1878 au Volume 20 no 14232.



Tannerie Achille Gagnon
1900 – 1903
Lots 164-165-166-167-168
servant d'entrepôt
d'écorces pour le tannin.

Tannerie
Pierre Légaré 1872-1874
Olivier Rochette 1874-1878
Philippe Henri Matte 1878-1883
Achille Gagnon 1883-1903

Tannerie
Philippe Henri Matte 1878-1883
Achille Gagnon 1883-1903

Plan montrant la propriété, en 1903, de la
TANNERIE ACHILLE GAGNON & CIE
à l'intersection des rues de la Tannerie et Saint-Joseph (aujourd'hui, Saint-Jean-Baptiste)
Extrait (avec annotations) du plan « Victoriaville Waterworks Dec 1906 »

Tannerie Achille Gagnon 1883-1903

Le 30 mars 1883, suivant un acte passé devant le notaire Louis Rainville et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska au Volume 24 no 17947, Philippe Henri Matte a cédé à Achille Gagnon la propriété de la tannerie située à l'intersection des rues Saint-Joseph (aujourd'hui, rue Saint-Jean-Baptiste) et de la Tannerie (aujourd'hui, rue Tourigny) et formée des lots 157-158-159-160-161 au plan du village de Victoriaville. La propriété ainsi acquise est montrée en vert et en bleu sur l'extrait, avec annotations, du plan « Victoriaville Waterworks Dec 1906 ».

Le 27 septembre 1887, la propriété de la tannerie de Achille Gagnon a été saisie et, le 13 décembre 1887 à 2 heures de l'après-midi à la porte de l'église paroissiale de Sainte-Victoire d'Arthabaska, la propriété a été « adjugée à Dame Clorinde Plamondon, épouse séparée de biens de Achille Gagnon, étant le plus haut et dernier enchérisseur pour le prix et somme de \$ 4 975.00 ». L'acte de cession du Shérif du District d'Arthabaska à dame Clorinde Plamondon a été enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 2 mars 1895 au Volume 37 no 29496.

Le 26 février 1900, suivant un acte passé devant le notaire Joseph N. Poirier et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 27 février 1900 au Volume 42 no 34499, Achille Gagnon & Cie a acquis de F.X. Couillard, les lots 164 à 168 inclusivement montrés au plan du village de Victoriaville; ces cinq lopins de terre mesurant 250 pieds de front par 1 arpent « servant d'entrepôt d'écorces ». Les tanneries s'approvisionnaient d'écorces pour en extraire le tanin. Le tanin rend les peaux imputrescibles et est employé dans la fabrication des cuirs. Ces terrains sont montrés en jaune sur l'extrait, avec annotations, du plan « Victoriaville Waterworks Dec 1906 ».

L'emplacement occupé par la tannerie de Achille Gagnon & Cie en 1903 est montré en vert sur l'extrait (avec annotations) de la cartographie 2003 de la ville de Victoriaville. Cet extrait de plan nous montre également que les bâtisses actuellement situées aux numéros civiques 26 à 48 de la rue Saint-Jean-Baptiste et 1 à 17 de la rue Tourigny sont localisées en totalité ou en partie sur ce qui était l'emplacement de la tannerie de Achille Gagnon.

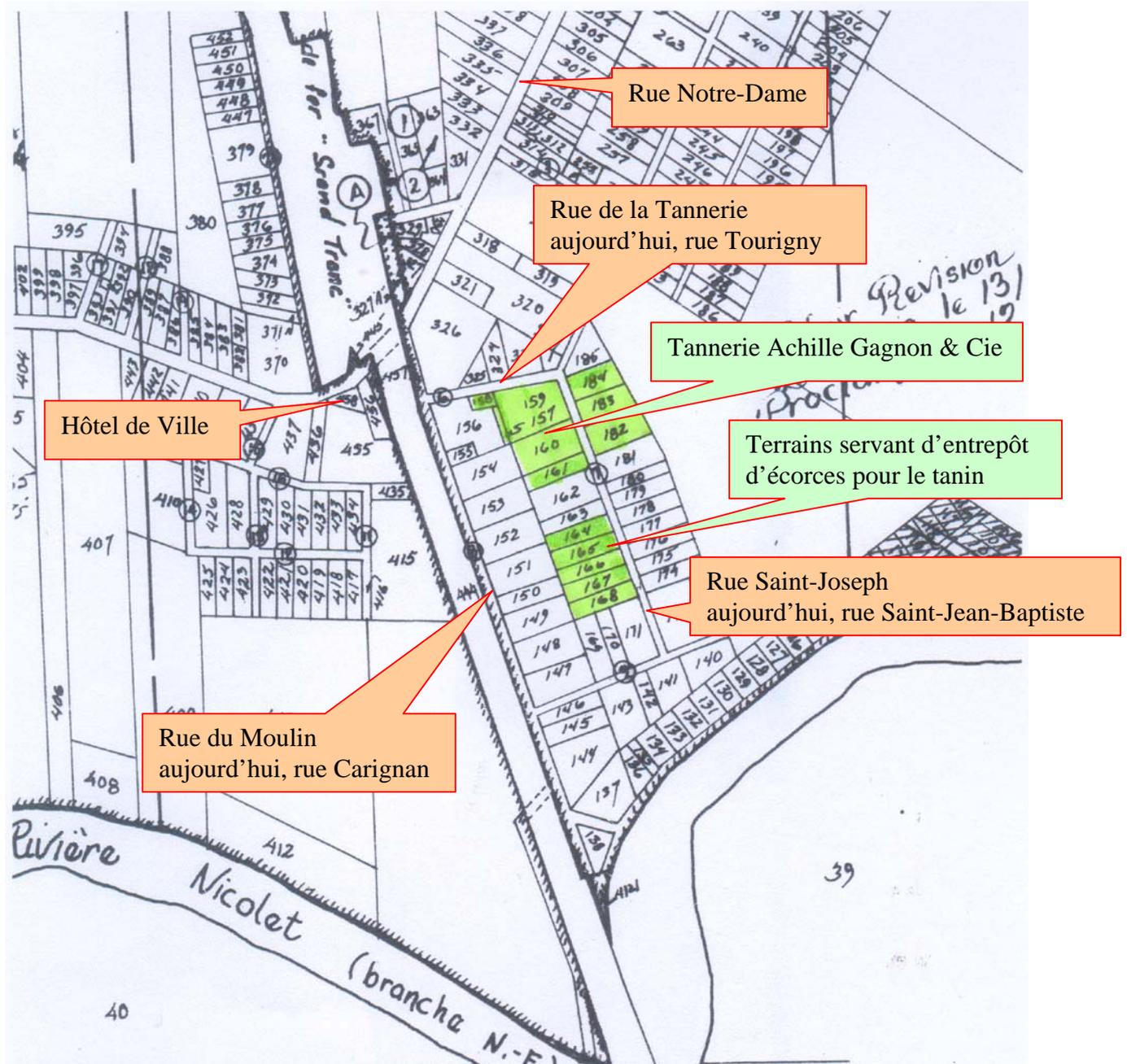
Il est à noter que, lors de la vente de la tannerie à Olivier Rochette en 1874, dame Honorine Demontigny a conservé la maison située à l'intersection des rues de la Tannerie (aujourd'hui, rue Tourigny) et du Moulin (aujourd'hui, rue Carignan) sur le lot 156 au plan du village de Victoriaville. Dame Honorine Demontigny a cédé cette résidence à dame Clorinde Plamondon (épouse de Achille Gagnon) en 1895, suivant un acte enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 14 mai 1895 au Volume 38 no 29799. Achille Gagnon et son épouse avaient loué cette résidence depuis le 18 septembre 1886, suivant un bail à loyer consenti par dame Honorine Demontigny et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 4 octobre 1886 au Volume 28 no 21374.

1903 – Saisie et transfert de la propriété à Georges Amyot.

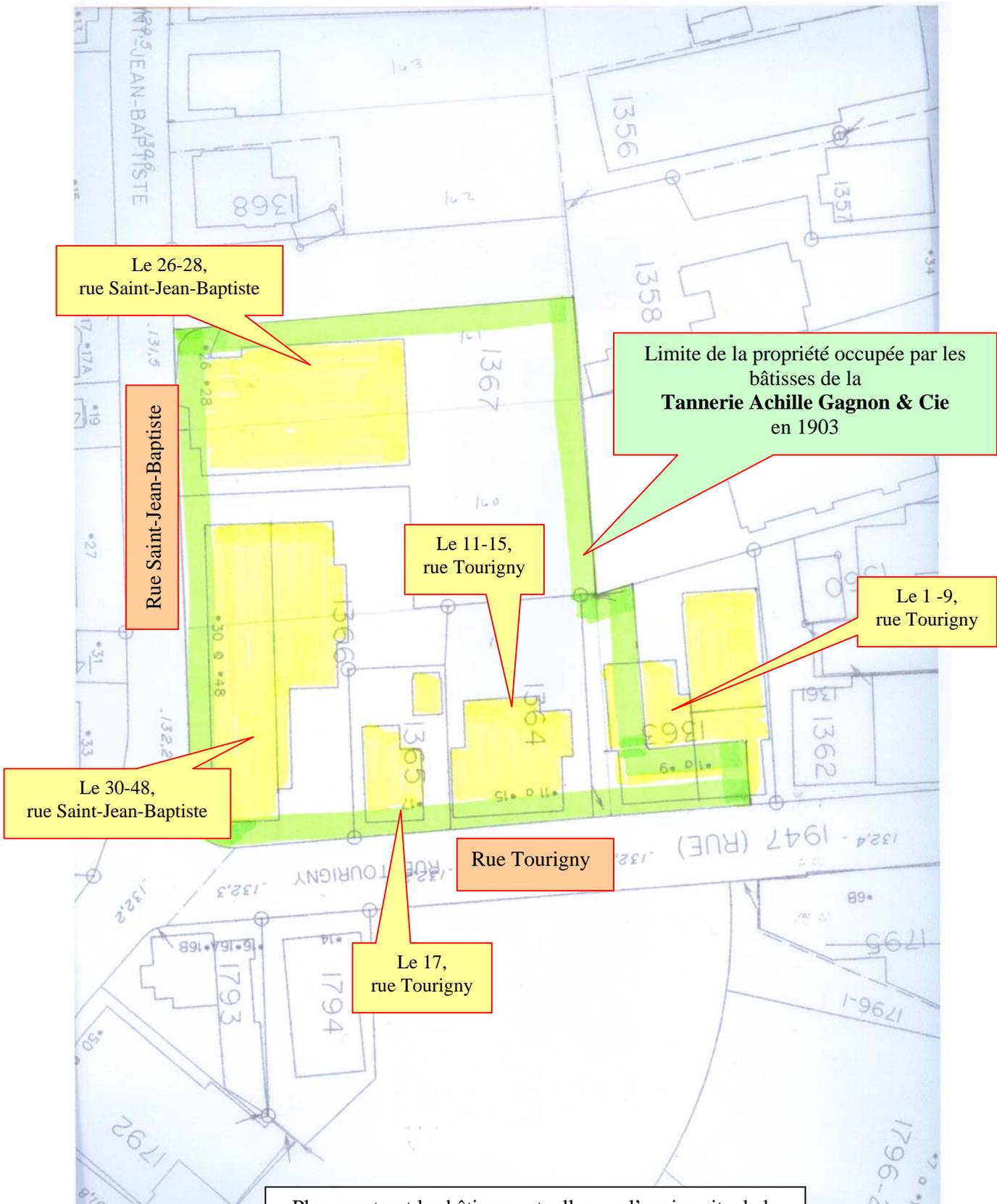
Le 2 février 1903, la propriété de la tannerie de Achille Gagnon & Cie a été saisie et, le 23 mars 1903 à dix heures de l'avant-midi à la porte de l'église paroissiale de Sainte-Victoire d'Arthabaska, la propriété a été « adjugée à Georges Élie Amyot de la cité de Québec, manufacturier, étant le plus haut et dernier enchérisseur pour les prix et somme de 2 960 \$ ». L'acte de cession du Shérif du District d'Arthabaska à Georges Élie Amyot a été enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 14 juillet 1903 au Volume 46 no 38776. La saisie portait sur les lots 156 (la résidence), 157-158-159-160-161 (montrés en vert et en bleu sur le plan), 164-165-166-167-168 (montrés en jaune sur le plan) et 182-183-184 montrés au plan du village de Victoriaville.

1904 – Transfert de la propriété à Paul Tourigny avec abandon et démolition de la tannerie

Suivant un acte enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 24 juin 1904 au Volume 48 no 40006, Georges Élie Amyot a vendu la propriété de l'ancienne tannerie et résidence de Achille Gagnon à Paul Tourigny.



Extrait du plan (avec annotations) du
VILLAGE DE VICTORIAVILLE
déposé le 7 novembre 1883
avec localisation des propriétés de la tannerie
ACHILLE GAGNON & CIE
en 1903



Plan montrant les bâtisses actuelles sur l'ancien site de la
TANNERIE ACHILLE GAGNON & CIE
sur la rue Tourigny (autrefois, rue de la Tannerie)
Extrait (avec annotations) de la cartographie 2003 de la ville de Victoriaville

À la suite de l'acquisition de cette propriété, Paul Tourigny devenait propriétaire de tous les emplacements situés du côté sud-est de la rue de la Tannerie. Selon les documents consultés, il semble qu'il ait abandonné l'industrie de la tannerie et ait procédé à la démolition de toutes les bâtisses se rapportant à cette industrie, et incluant l'ancienne résidence ayant appartenu à Achille Gagnon. Les documents consultés nous indiquent :

- que, suivant un acte passé devant le notaire Joseph N. Poirier le 11 février 1905 et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 20 février 1905 au Volume 48 no 40760, Paul Tourigny a consenti à Demoiselle Zoé L'Heureux un bail à rente pour un emplacement situé sur le côté sud de la rue de la Tannerie et faisant partie des lots 156 et 158 au plan du village de Victoriaville, lequel emplacement était situé à 100 pieds de la rue du Moulin. Demoiselle L'Heureux s'engageait « **à bâtir dans douze mois de cette date et tenir continuellement sur l'emplacement baillé une bonne maison construite suivant les règles de l'art** ». Cette exigence nous amène à conclure que le terrain était maintenant sans bâtisse et que la maison ayant appartenu à Achille Gagnon et localisée à cet endroit avait été démolie;
- que, suivant un acte passé devant le notaire Joseph N. Poirier le 27 juillet 1905 et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 29 juillet 1905 au Volume 49 no 41337, Paul Tourigny a consenti une promesse de vente à The Victoria Clothing & Overall Company pour une période de 5 ans depuis le 1^{er} mai 1905, pour un emplacement situé à l'intersection des rues Saint-Joseph (aujourd'hui, Saint-Jean-Baptiste) et de la Tannerie (aujourd'hui, rue Tourigny) et formé de parties des lots 159 et 160 au plan du village de Victoriaville « avec bâtisse à 2 étages devant servir de manufacture de Hardes dessus construite »;
- que, suivant un acte passé devant le notaire Joseph N. Poirier le 24 février 1906 et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska au Volume 49 no 41129, Paul Tourigny a consenti un bail à rente en faveur de Ludger Mailhot, cultivateur de St-Paul de Chester, pour un emplacement situé à l'intersection de la rue du Moulin (aujourd'hui, rue Carignan) et de la rue Tourigny, et faisant partie des lots 155 et 156 au plan du village de Victoriaville. Ludger Mailhot s'engageait « **à bâtir dans 1 an de cette date et tenir continuellement sur l'emplacement baillé, à une distance pas moindre que celles des maisons voisines des deux rues du Moulin et Tourigny, une bonne maison construite suivant les règles de l'art** »;

Selon un bail de location intervenu devant le notaire F.X. Lemieux le 18 janvier 1910 et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 2 juillet 1910 au Volume 55 no 47982 et no 47983, Ludger Mailhot a loué à la compagnie F.X. Tachereau Limitée, représentée par Joseph C. Héon, pour une période de 5 ans, soit du 1^{er} février 1910 au 31 janvier 1915, une partie de la cave, du rez-de-chaussée et de l'étage de sa bâtisse située à l'intersection de la rue du Moulin (aujourd'hui, rue Carignan) et Tourigny pour l'exploitation de l'atelier d'imprimerie et pour le journal « La Gazette ». Ces activités cessèrent en 1913 (Les Journaux du Québec 1764-1964 – Beaulieu et Hamelin);

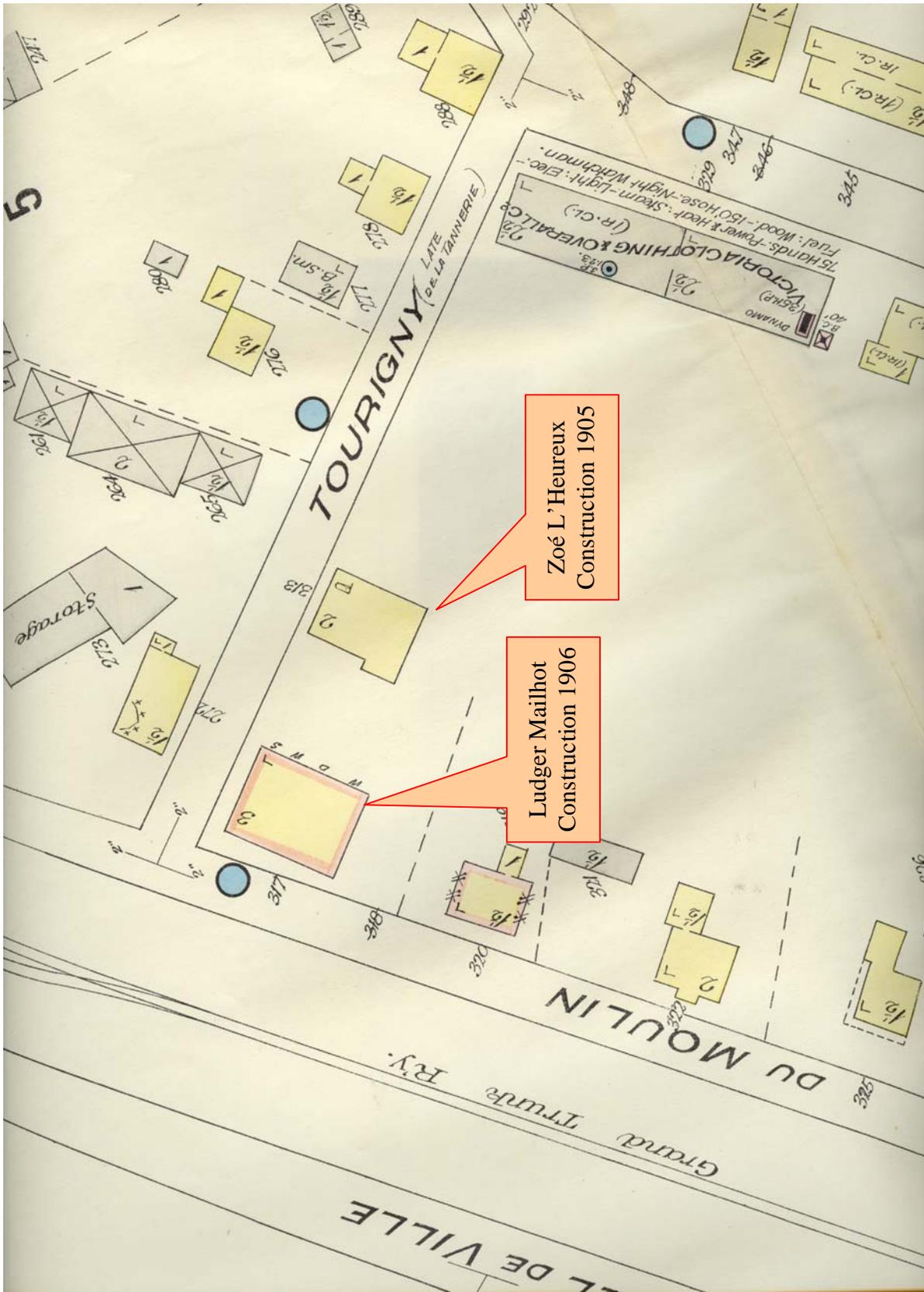
- que, selon le plan « Victoriaville Waterworks Dec 1906 », les bâtisses de Zoé L'Heureux, The Victoria Clothing & Overall Company et Ludger Mailhot, étaient les seules bâtisses qui existaient à ce moment sur le côté sud-est de la rue Tourigny et il n'y avait alors aucune trace des bâtisses de la tannerie et de la maison ayant appartenu à Achille Gagnon;
- que, dans les actes notariés passés jusqu'en 1905, on fait référence à la rue de la Tannerie, alors que dans les actes notariés passés en 1906 et sur le plan « Victoriaville Waterworks Dec 1906 », on fait référence à la rue Tourigny, anciennement rue de la Tannerie.

« Centenaire Victoriaville 1861-1961 »

Dans la publication « Centenaire Victoriaville 1861-1961 » le frère Jules Martel, s.c., mentionne « que la tannerie de Phil Matte (achetée plus tard par Achille Gagnon) se développa beaucoup. On y employait environ 50 hommes au salaire de 0.50 à 0.90 par jour. La semaine était de six jours et les jours de onze heures. »



Photographie de la
TANNERIE ACHILLE GAGNON & CIE
sur la rue de la Tannerie (aujourd'hui, rue Tourigny) vers 1903
Ville de Victoriaville, fonds Alcide Fleury



Plan montrant les propriétés sur le côté sud de la rue Tourigny (anciennement, rue de la Tannerie) en 1906
 Extrait (avec annotations) du plan « Victoriaville Waterworks Dec 1906 »



Achille Gagnon et son épouse **Clorinde Plamondon** ont joué un rôle important dans le développement et l'opération de la tannerie de 1883 à 1903, et ce, malgré les difficultés financières rencontrées.

Photo Ville de Victoriaville, fonds Alcide Fleury



À la suite de la cessation des opérations de la tannerie d'Achille Gagnon & Cie, **Paul Tourigny** est devenu propriétaire de tous les emplacements situés du côté sud-est de la rue de la Tannerie. Dès 1906, trois nouvelles bâtisses avaient été construites sur ces emplacements (The Victoria Clothing & Overall Company, résidence Zoé L'Heureux et Édifice Ludger Mailhot) et la rue de la Tannerie était devenue la rue Tourigny.

Photo de Paul Tourigny – Victoriaville 100 Ans de Vivants Souvenirs



Édifice Ludger Mailhot, construit en 1906 au coin des rues Tourigny et du Moulin (aujourd'hui, rue Carignan), et qui a abrité le journal bilingue de Victoriaville « La Gazette » du 10 février 1910 jusqu'en 1913.

Photo – Victoriaville 100 Ans de Vivants Souvenirs

**PHOTOGRAPHIES DE L'ANCIEN SITE DE
LA TANNERIE ACHILLE GAGNON & CIE
aujourd'hui, les 1 à 17 rue Tourigny**



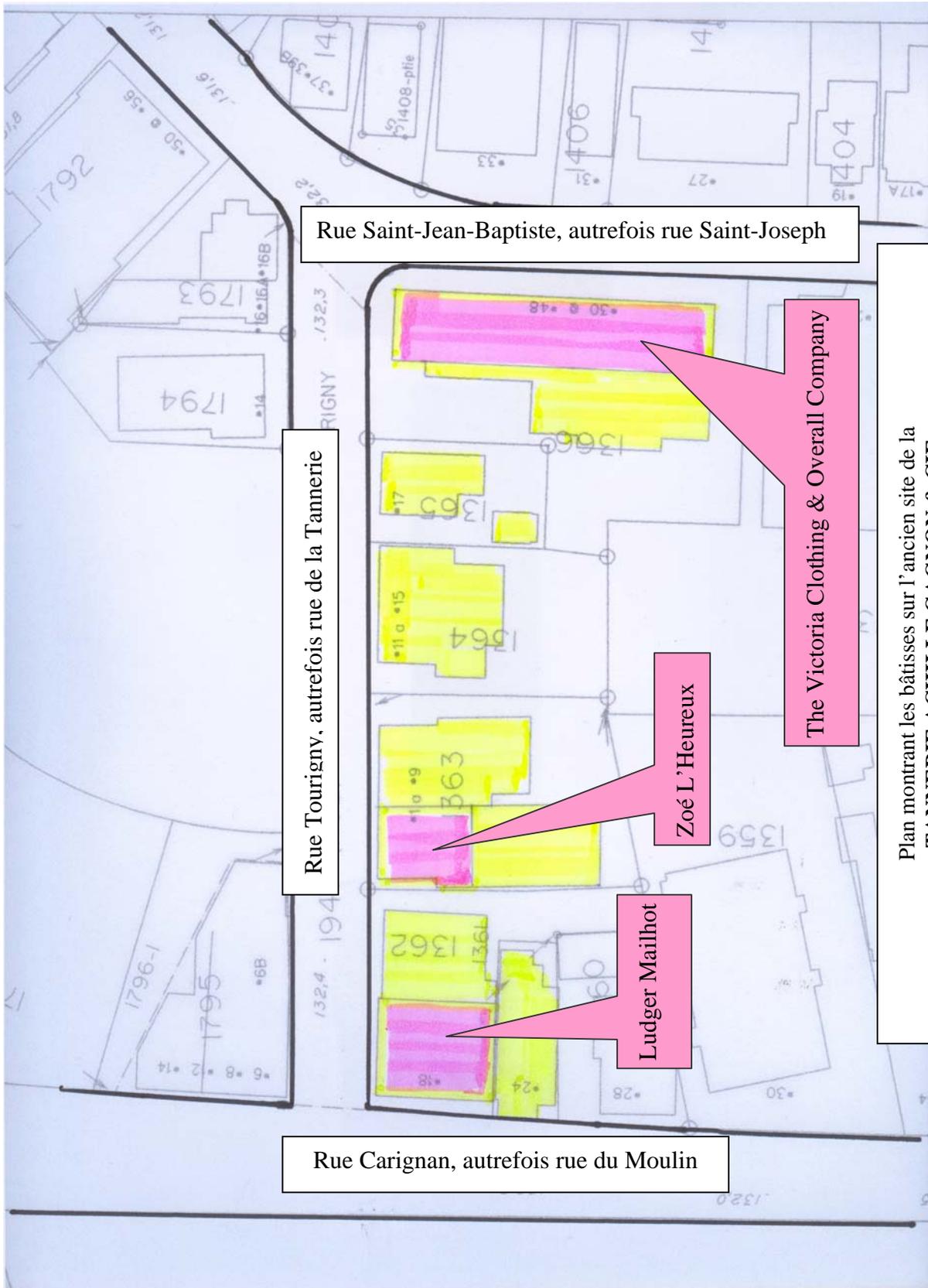
Ville de Victoriaville, fonds Alcide Fleury

PHOTOGRAPHIE VERS 1903



Photo Denis Saint-Pierre le 15 mai 2003

PHOTOGRAPHIE 2003



Rue Saint-Jean-Baptiste, autrefois rue Saint-Joseph

Rue Tourigny, autrefois rue de la Tannerie

The Victoria Clothing & Overall Company

Zoé L'Heureux

Ludger Mailhot

Rue Carignan, autrefois rue du Moulin

Plan montrant les bâtisses sur l'ancien site de la
TANNERIE ACHILLE GAGNON & CIE
Sur la rue de la Tannerie (aujourd'hui, rue Tourigny)
= bâtisses 1906
= bâtisses 2003
Extrait (avec annotations) de la cartographie 2003 de la ville de Victoriaville



Bâtisse de LA GAZETTE, 7 rue du Moulin, Victoriaville, Photo. D'Amours.

LA GAZETTE D'ARTHABASKA

La Gazette d'Arthabaska a été fondée en Novembre 1907, par la société Leblanc Taschereau & Cie d'Arthabaska, ses éditeurs et imprimeurs. Ses débuts furent difficiles ; elle eut à combattre les influences puissantes qui jusqu'alors avaient fait la pluie et le beau temps dans le comté d'Arthabaska. Son programme indépendant ne convenait pas à des adversaires pour lesquels le servilisme est le nec plus ultra des affaires payantes. Tous les moyens furent mis à contribution pour étouffer La Gazette dans son berceau ; ils échouèrent misérablement, elle vit encore, elle a bonne santé, elle jouit du respect de tous ceux qui aiment la franchise et l'indépendance de caractère.

Depuis le 1er Novembre 1909, La Gazette est passée aux mains de La Compagnie J. F. Taschereau limitée. Le 10 Février 1910, la Compagnie transportait ses établissements à Victoriaville où ses affaires ont pris des proportions qui font de ses ateliers d'imprimerie les plus importants du District d'Arthabaska et de La Gazette, le journal le plus influent de la région.

Extrait de « Victoriaville et les alentours 1910 »



Photo Denis Saint-Pierre le 20 mai 2003

THÉODE DÉSILETS
Manufacture de chars funèbres et catafalques
1882 - 1944

L'emplacement situé sur le côté sud-est de la rue Notre-Dame Est, actuellement occupé par la bijouterie Martine Chabot et la mercerie Gaston Robert, au 197 de la rue Notre-Dame Est, a été le site de l'exploitation de la manufacture de chars funèbres et catafalques Théode Désilets, de 1882 à 1944. Cet emplacement a été originalement connu comme étant les lots 299 et 300 au plan du village de Victoriaville et fait maintenant partie du lot 1759 du cadastre rénové de la ville de Victoriaville.

1882

*Le 4 août 1882, Théode Désilets, voiturier, a acquis de « La Société Permanente de Construction du District d'Arthabaska », **représentée par l'honorable Wilfrid Laurier, son président**, et Louis Rainville, son secrétaire trésorier, un emplacement de ¼ d'arpent par 1 arpent, avec maison et autres bâtisses, connu comme étant le lot 300 montré au plan du village de Victoriaville. Cet acte de vente devant témoin a été enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 6 septembre 1882 au Volume 24 no 17427.*

1895

Le 5 octobre 1895, Théode Désilets a acquis par bail de dame Adèle Lupien, veuve de Zéphirin Perreault, un emplacement connu et désigné comme étant le lot 299 au plan du village de Victoriaville, suivant un bail passé devant le notaire Joseph N. Poirier et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 26 octobre 1895 au Volume 38 no 30260.

Il est à noter que l'emplacement était déjà bâti avec une maison et dépendances appartenant au preneur. De plus, le preneur s'engageait à « faire et entretenir seul et à ses dépens tout chemin ou toute rue bornant l'emplacement baillé et à répondre à tous travaux municipaux auxquels il peut être tenu ».

1944

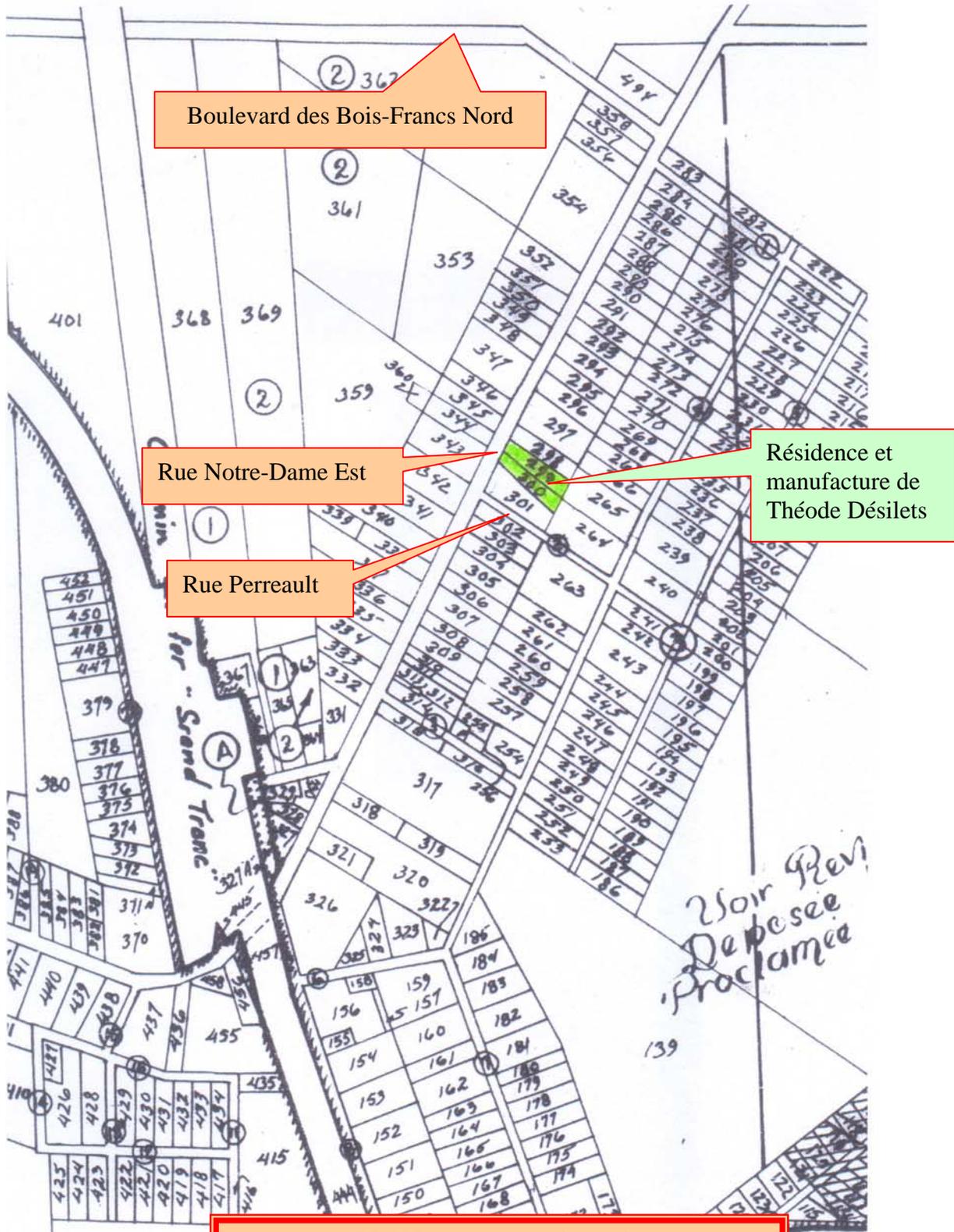
Monsieur Théode Désilets est décédé en 1944, après avoir cessé l'exploitation de sa manufacture entre 1940 et 1944. En juin 1960, la famille Désilets a cédé la propriété, incluant la maison et la manufacture, à la compagnie Ivanhoe Corp. en vue de la construction d'un magasin d'alimentation Steinberg.

« Victoriaville 1913 »

Dans le document « Victoriaville 1913 », il est mentionné que « la fabrique de chariots et de catafalques et la résidence de Théode Désilets occupent une bâtisse de 90 x 60 pieds. Cette industrie a l'outillage le plus moderne et ses produits de catafalques et de chariots se vendent par tout le Dominion ».

« Centenaire Victoriaville 1861-1961 »

Dans la publication « Centenaire Victoriaville 1861-1961 », le frère Jules Martel s.c., mentionne que, dans le domaine de l'industrie du bois, « il faut également mentionner l'entreprise de Théode Désilets. Monsieur Désilets s'est établi à Victoriaville en l'année 1885, d'abord comme voiturier; par la suite, il a étendu son entreprise à l'art de la sculpture et il a fabriqué de magnifiques ouvrages dans le domaine des corbillards et des catafalques. Il est décédé en 1944, quelques années seulement après avoir abandonné les affaires. »



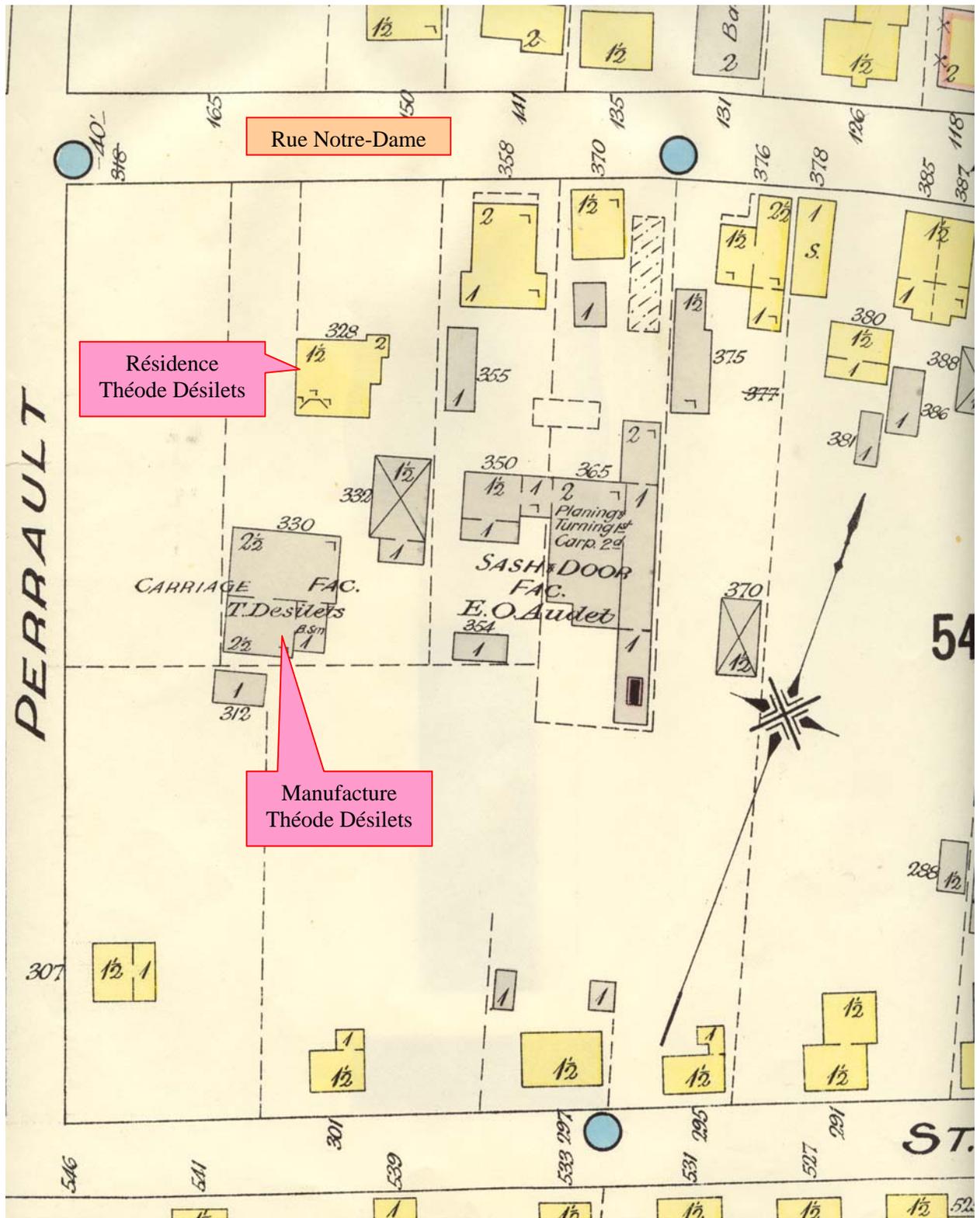
Boulevard des Bois-Francis Nord

Rue Notre-Dame Est

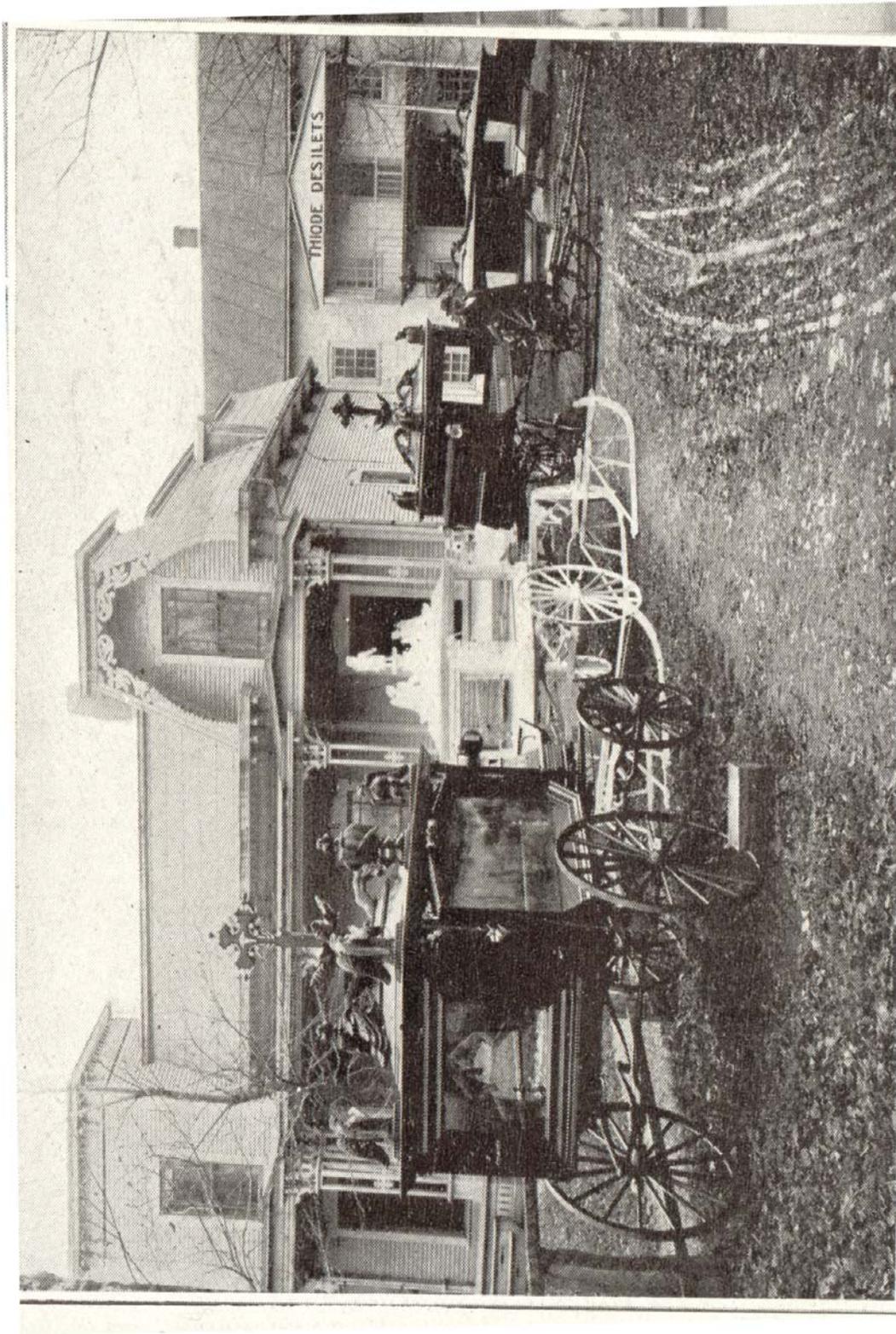
Rue Perreault

Résidence et
manufacture de
Théode Désilets

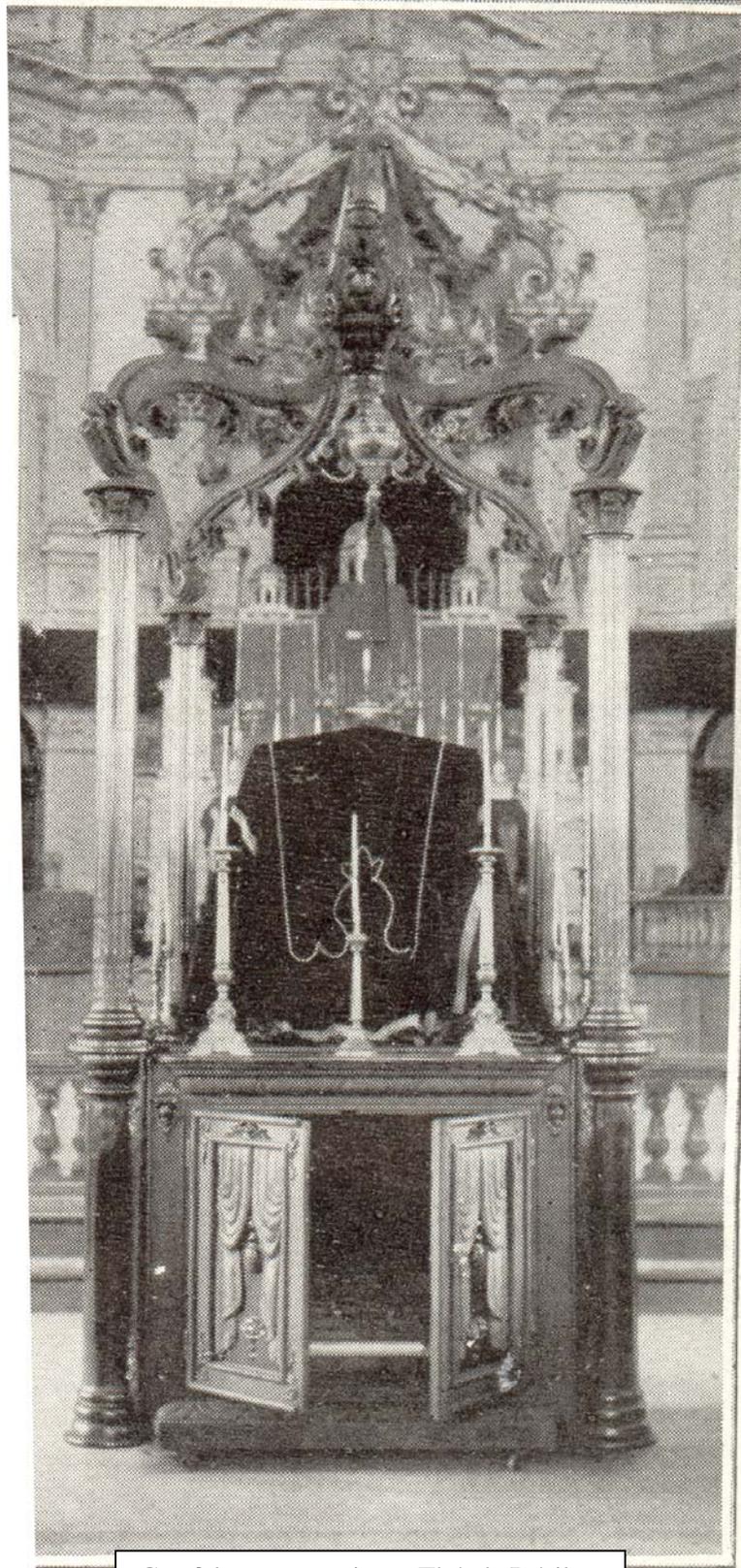
PLAN (avec annotations) du
VILLAGE DE VICTORIAVILLE
déposé le 7 novembre 1883
montrant la localisation de la propriété de
THÉODE DÉSILETS



Plan montrant la propriété de
THÉODE DÉSILETS
 en 1906
 Extrait du plan « Victoriaville Waterworks Dec 1906 »



Photographie de la propriété de
THIODE DÉSILETS
en 1906
Extrait de « Victoriaville 1913 »



Catafalque construit par Théode Désilets
Extrait de « Victoriaville 1913 »

**PHOTOGRAPHIES DE L'ANCIEN SITE DE
LA RÉSIDENCE ET LA MANUFACTURE DE THÉODE DÉSILETS
aujourd'hui, le 197, rue Notre-Dame Est**



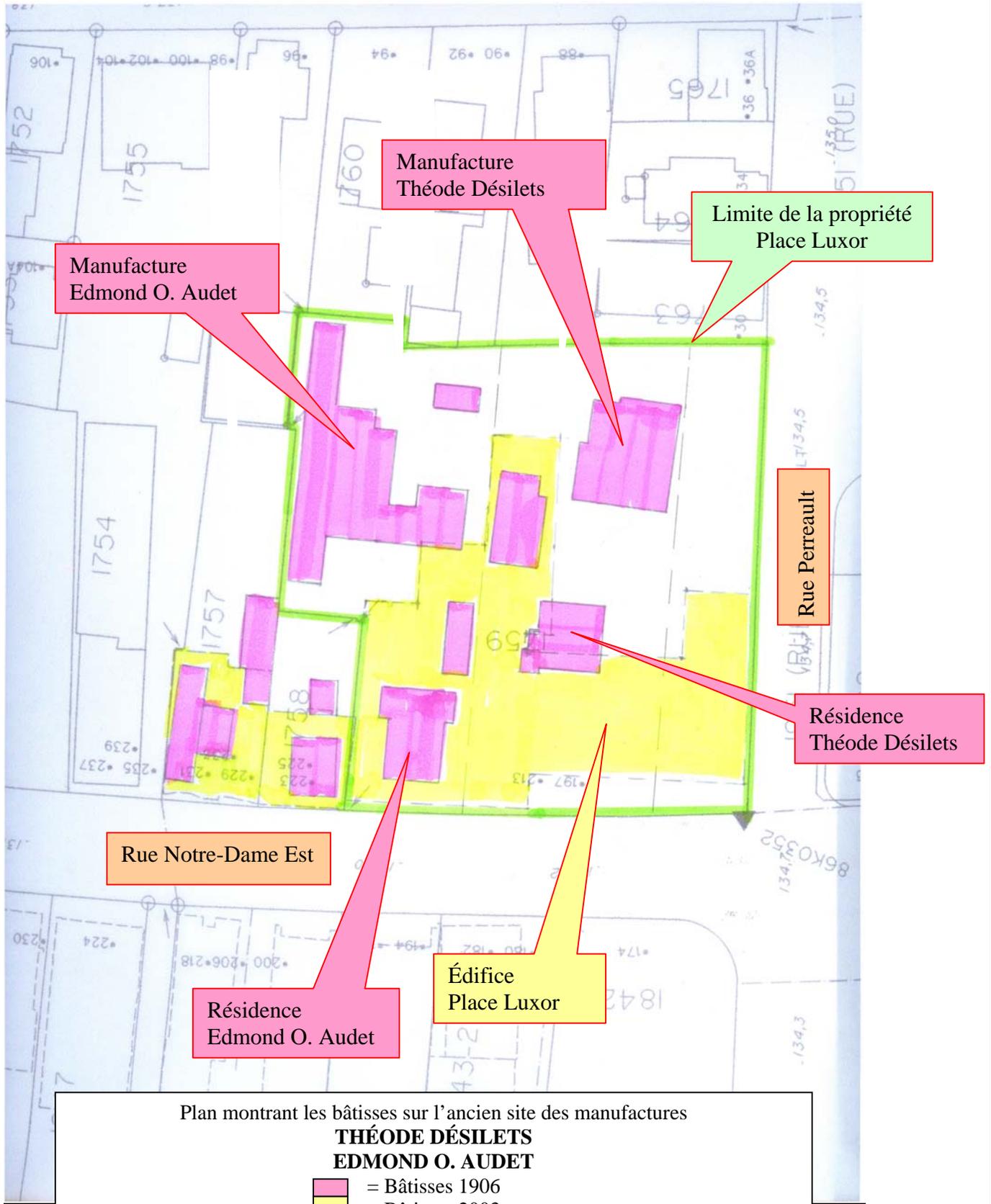
Extrait de « Victoriaville 1913 »

PHOTOGRAPHIE 1906



Photo Denis Saint-Pierre le 15 mai 2003

PHOTOGRAPHIE 2003



Plan montrant les bâtisses sur l'ancien site des manufactures
THÉODE DÉSILETS
EDMOND O. AUDET

■ = Bâtisses 1906
■ = Bâtisses 2003

Extrait (avec annotations) de la cartographie 2003 de la ville de Victoriaville

FONDERIE DE VICTORIANVILLE
1885-1927

L'emplacement situé sur le côté sud-est de la rue Notre-Dame Est, actuellement occupé par l'église de la paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens, au 247, de la rue Notre-Dame Est, a été le site de l'exploitation de La Fonderie de Victoriaville de 1885 jusqu'en 1927. Cet emplacement a été originalement connu comme étant les lots 289, 290, 291 et 292 au plan du village de Victoriaville et est maintenant connu comme faisant partie du lot 1749 du cadastre rénové de la ville de Victoriaville.

1885

*La Fonderie de Victoriaville doit ses débuts, à Victoriaville, à François Langlois et Edmond Audet, menuisiers de Victoriaville, qui ont acquis de Zéphirin Perreault, cultivateur de Victoriaville, les lots 291, 292 et 293 au plan du village de Victoriaville, suivant un bail passé devant le notaire Louis Rainville le 20 avril 1885 et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 22 avril 1885 au Volume 26 no 19847. Le terrain acquis mesurait 147 pieds de front sur la rue Notre Dame par une profondeur de 192 pieds et **était sans bâtisse.***

Les conditions du bail que devaient respecter François Langlois et Edmond Audet étaient les suivantes :

1. tenir sur l'emplacement des bâtisses d'une valeur de 400 \$;
2. clore et « fossoyer » ledit emplacement à leurs frais;
3. faire et entretenir le chemin de front en face dudit emplacement;
4. payer une rente annuelle de 19,50 \$, payable à l'avance le 2 novembre de chaque année.

1886

Le 3 février 1886, suivant un acte passé devant le notaire Louis Rainville et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 4 mai 1886 au Volume 28 no 21045, Joseph Vézina, François Langlois et Edmond Audet, mécaniciens de Victoriaville, ont établi entre eux une « Convention d'une Société en nom collectif » aux conditions suivantes :

1. le nom de la Société sera « La Fonderie de Victoriaville »;
2. le but de la Société est de fondre et fabriquer des poêles, charrues, vaisseaux et autres objets en fer et en fonte; fabriquer des meubles, portes et châssis et autres objets en bois et d'en faire le commerce;
3. la Société est formée pour deux ans après lequel délai elle pourra être dissoute à la demande de l'un ou l'autre de ses membres ou renouvelée par les trois pour un autre terme de deux ans et plus;
4. tous les associés seront conjoints et solidaires dans les obligations, profits et pertes de la Société et l'un ne pourra engager les autres sans leur consentement par écrit;
5. le siège des affaires sera à Victoriaville en cette province;
6. François Langlois et Edmond Audet apportent, cèdent et transportent avec garanties un emplacement formé des lots 291, 292 et 293 au plan du village de Victoriaville et contenant 147 pieds de front par 192 pieds, **avec bâtisse en bois à deux étages,** engins et chaudières et toute la machinerie, mécanisme et accessoires qui se trouvent dans ladite bâtisse;
7. Joseph Vézina apporte à la Société 675 \$;
8. chaque associé donnera son temps, son énergie et son travail à la Société;
9. l'immeuble et l'argent forment la mise de fonds de chacun d'eux en parts égales et les trois associés partageront également les biens, profits et pertes de la Société lors de sa dissolution.

1887

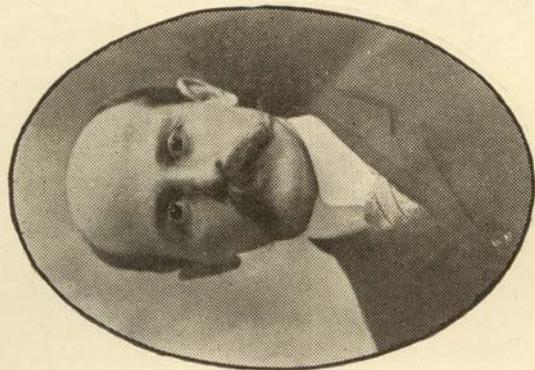
Le 29 août 1887, suivant un acte passé devant le notaire Louis Rainville et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 30 août 1887 au Volume 29 no 22227, François Langlois et Edmond Audet vendent à Joseph Vézina leur part indivise de « La Fonderie de Victoriaville ».

FONDEE EN 1884

Fonderie de Victoriaville

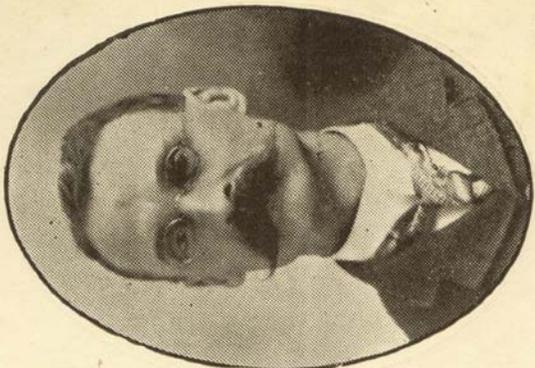
BUTEAU & PROULX, Propriétaire.

Manufacturiers de Gréments de Scies Rondes, Engins et Bouilloires, Moulins à Bardeaux, Planeurs et toutes sortes de Machines à Bois, Moulins à Carder et à Farine ; aussi Poêles, Vaisseaux en fonte, Scies et réparations de Scies, Réparations de toutes sortes



M. Thomas Buteau

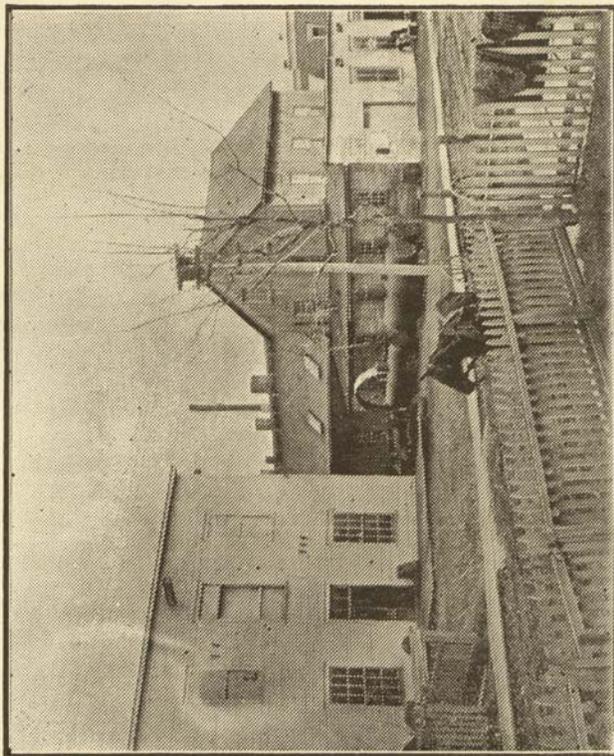
M. Thomas Buteau est né St-Anselme le 27 juillet 1864 : étudia chez les Frères des Ecoles Chrétiennes ; a fait son apprentissage de mécanicien dans les meilleures boutiques des Etats-Unis, de Québec et de Montréal ; devint co-proprétaire de La Fonderie de Victoriaville en 1889.



M. Alfred Proulx

Monsieur Alfred Proulx est né à St-Isidore Comté de Dorchester, le 2 octobre 1857.

M. Proulx est un ouvrier fondeur habile et expérimenté : devint co-proprétaire de La Fonderie de Victoriaville avec M. Thomas Buteau en 1889.



La Fonderie de Victoriaville. Photo. Dubuc, Victoriaville.

1889

Thomas Buteau et Alfred Proulx se seraient joints à Joseph Vézina pour former la Société « Vézina, Buteau & Proulx », propriétaire de la Fonderie de Victoriaville. Nous n'avons pas retrouvé de document donnant la date de la formation de cette nouvelle Société, mais selon les informations contenues dans la publication « Victoriaville et les alentours 1910 », il semblerait que Thomas Buteau et Alfred Proulx seraient devenus associés de Joseph Vézina en 1889.

1896

Le 4 novembre 1896, suivant un acte passé devant le notaire Louis Lavergne et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 2 mars 1897 au Volume 39 no 31436, Joseph Vézina cède à la Société « Buteau & Proulx », formée de Thomas Buteau et Alfred Proulx, sa part de 1/3 de la Société « Vézina, Buteau & Proulx ». La nouvelle Société « Buteau & Proulx » a pour but de « faire le commerce général qui se rapporte au commerce de manufacture de machineries, d'outils et de fonderie et aussi faire le commerce de vendeur et de manufacturier. »

1900

Le 11 juin 1900, suivant un acte passé devant le notaire Joseph N. Poirier et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska au Volume 43 no 34879, Augustin Bilodeau, industriel, cède à la Fonderie de Victoriaville le lot 290 au plan du village de Victoriaville « avec manufacture de bouilloires et autres dépendances dessus construites ».

Le 19 juillet 1900, suivant un acte passé devant le notaire Joseph N. Poirier et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska au Volume 43 no 35016, Élie Beauchesne cède à la Fonderie de Victoriaville le lot 289 au plan du village de Victoriaville.

1915

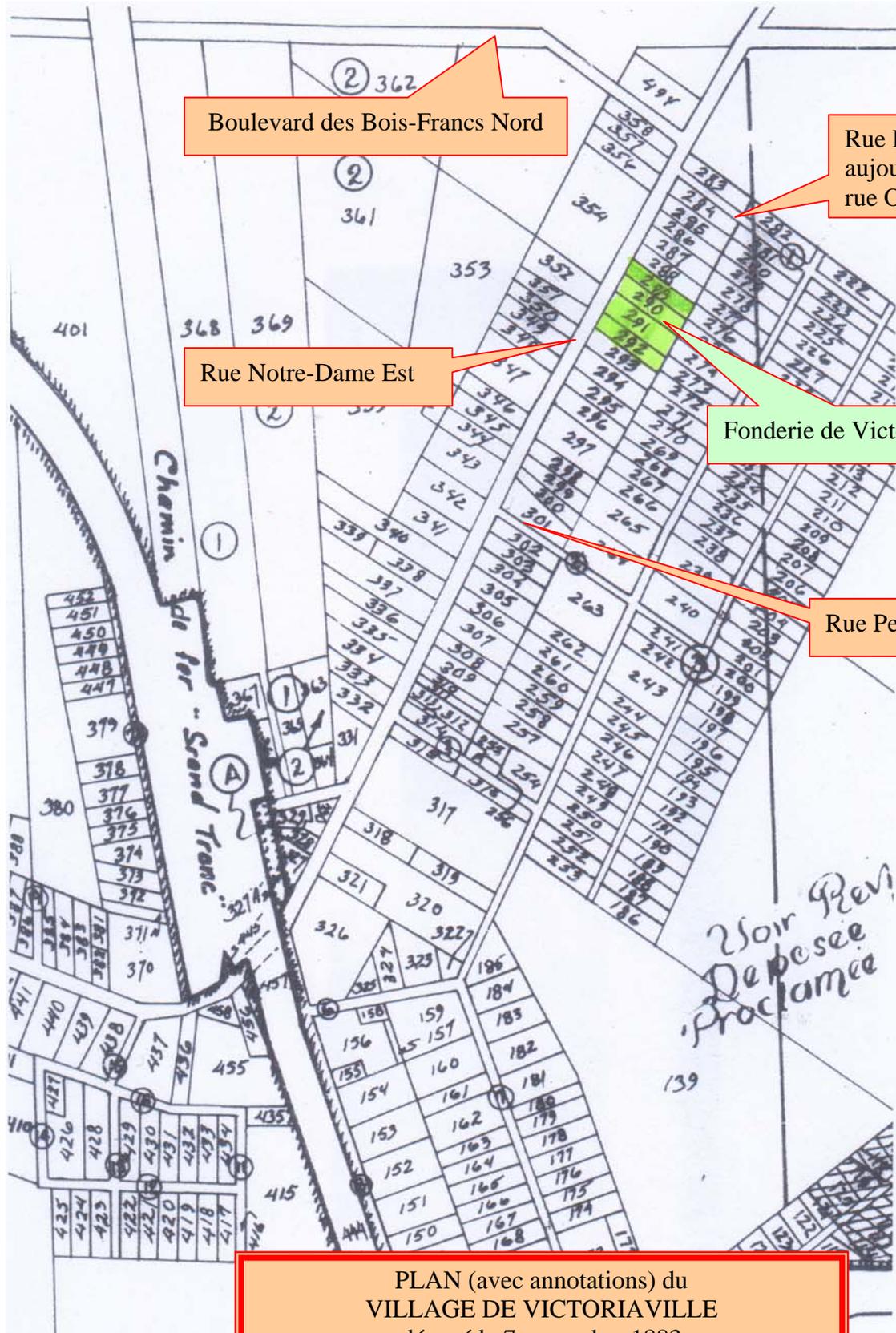
Le 3 août 1915, Thomas Buteau et Alfred Proulx cèdent « La Fonderie de Victoriaville Enregistrée » à « La Fonderie de Victoriaville ltée » suivant un acte de vente passé devant le notaire Joseph Désilets et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 17 août 1915 au Volume 63 no 54775.

1927

Le 5 juillet 1927, devant le notaire Amédée Beauchesne, « La Fonderie de Victoriaville ltée » a fait cession de ses biens sous l'autorité de la Loi de Faillite. « Les biens de la compagnie ont été vendus à l'encan et enchère dans la bâtisse principale de la cédante, à dix heures de l'avant-midi le 1^{er} juin 1927. La cession a été faite par Ernest Lefavre, syndic à ladite cession, à Gédéon Labbé, le plus haut et dernier enchérisseur à 9 600 \$ ». Cet acte a été enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 4 août 1927 au Volume 84 no 69349.

« Plan de l'ingénieur Chas. E. Goad 1906 »

Le plan préparé par l'ingénieur Chas. E. Goad en 1906 nous indique que la Fonderie de Victoriaville employait à l'époque 22 employés, que la bâtisse de 2 étages (construite en 1885), située à l'est sur la propriété, était utilisée pour la fabrication de bouilloires, que la bâtisse de 1, 1½ et 2 étages, au centre du terrain, servait, au rez-de-chaussée, à l'entreposage, à la fabrication de modèles et la fabrication sur modèle et, à l'étage, à la fabrication d'objets en bois (meubles et portes et châssis). Enfin, du côté ouest de la propriété, il y avait une bâtisse de 1 étage qui servait de fonderie de cuivre.



Boulevard des Bois-Francs Nord

Rue Deschamps
aujourd'hui,
rue Olivier

Rue Notre-Dame Est

Fonderie de Victoriaville

Rue Perreault

PLAN (avec annotations) du
VILLAGE DE VICTORIAVILLE
deposé le 7 novembre 1883
montrant la localisation de la propriété de la
FONDERIE DE VICTORIAVILLE

« Victoriaville 1913 »

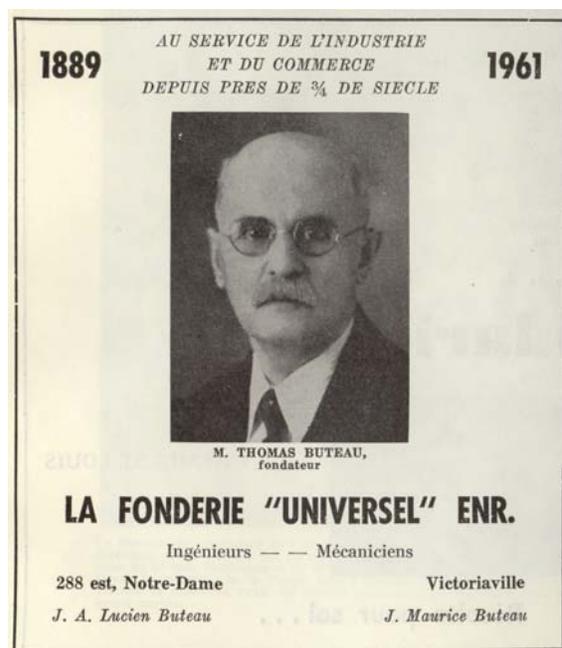
Dans le document « Victoriaville 1913 », il est mentionné que la Fonderie Victoriaville « occupe des quartiers considérables pour la fabrication d'engins stationnaires, d'engins que l'on peut traîner et portatifs ; des bouilloires, des machines pour scieries, des conduites d'eau pour aqueduc, et s'occupe de réparations de machines de toutes espèces. Les propriétaires de cette importante fonderie ont construit dernièrement une bâtisse de 20 x 60 pieds destinée aux réparations d'automobiles. Elle emploie 16 personnes et paye 9 000 \$ de gages par année. Son chiffre d'affaires annuel est de 35 000 \$ ».

« Centenaire Victoriaville 1861-1961 »

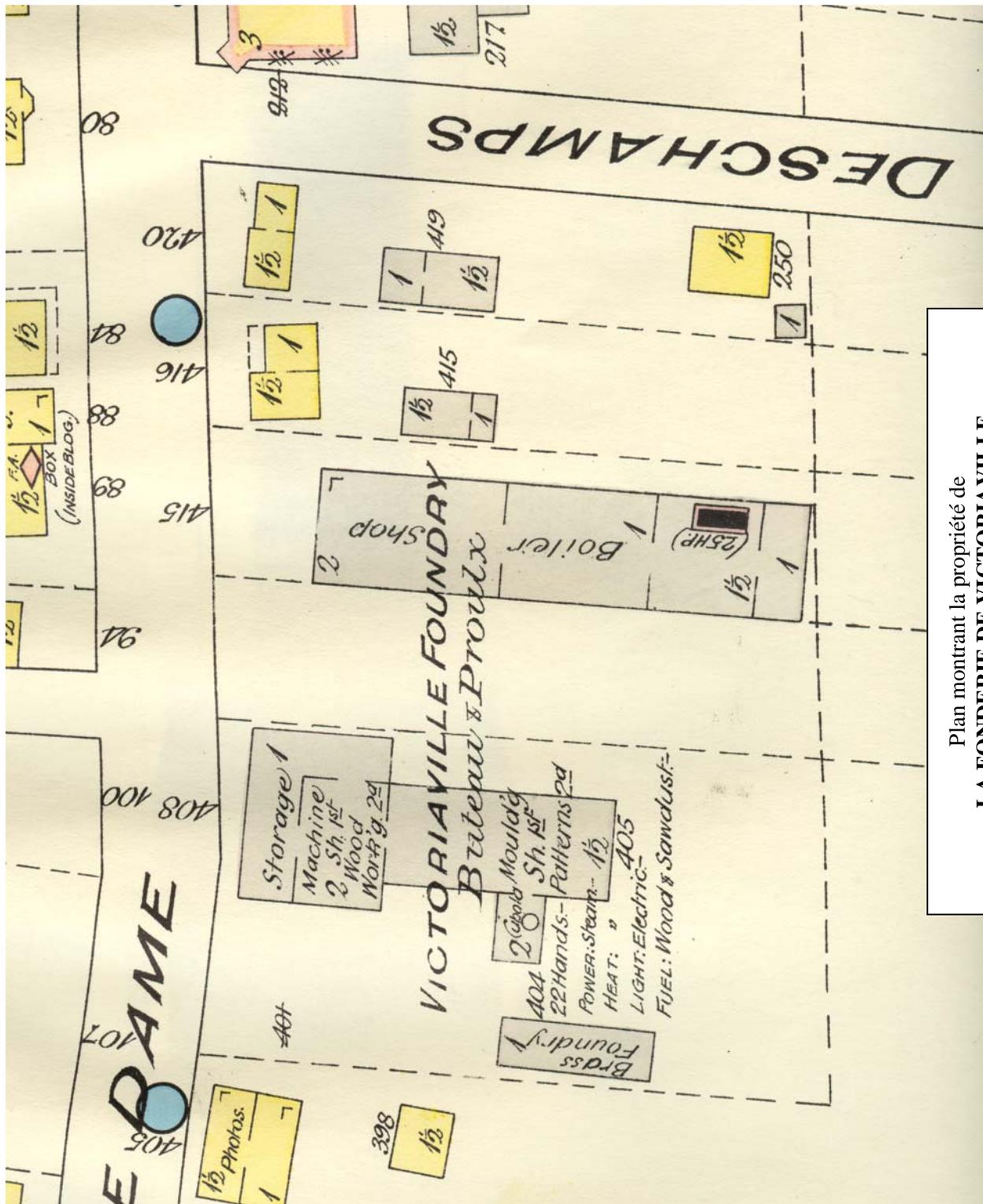
Dans la publication « Centenaire Victoriaville 1861-1961 », le frère Jules Martel, s.c., mentionne l'implantation de trois nouvelles scieries sur le territoire de la ville de Victoriaville dont « le moulin à bardeaux Vézina sur l'emplacement de l'église actuelle des Saints-Martyrs ». Puisque, d'une part, Joseph Vézina a été copropriétaire ou propriétaire unique, de 1886 à 1897, de la Fonderie de Victoriaville localisée sur l'emplacement de l'église actuelle des Saints-Martyrs et que, d'autre part, le commerce d'objets en bois faisait partie des activités de la Fonderie de Victoriaville, nous pouvons conclure que « le moulin à bardeaux Vézina », auquel fait référence le frère Jules Martel, était une des activités de la Fonderie de Victoriaville.

« La Fonderie Universel enr. »

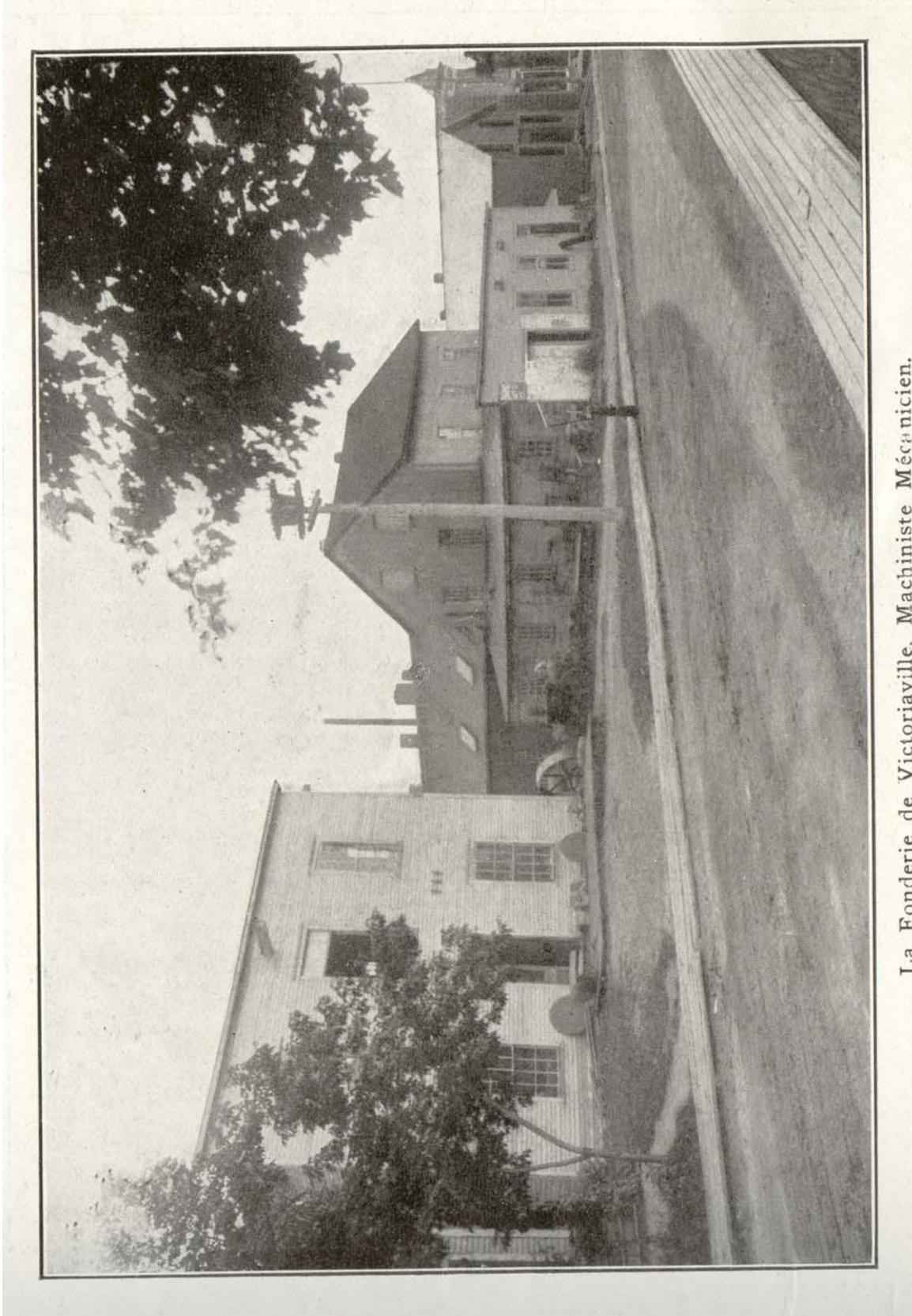
Il est à noter que, à la suite de la faillite de la Fonderie de Victoriaville, monsieur Thomas Buteau a créé une nouvelle fonderie, « La Fonderie Universel enr. », localisée au nord de la rue Notre-Dame Est sur le lot P354 au plan du village de Victoriaville. La Fonderie Universel enr. a été cédée à messieurs J.A. Lucien Buteau et J. Maurice Buteau le 17 mai 1937, suivant un acte passé devant le notaire Gaétan Trottier et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 22 mai 1937 au Volume 100 no 79289.



Extrait de « Centenaire Victoriaville 1861-1961 »

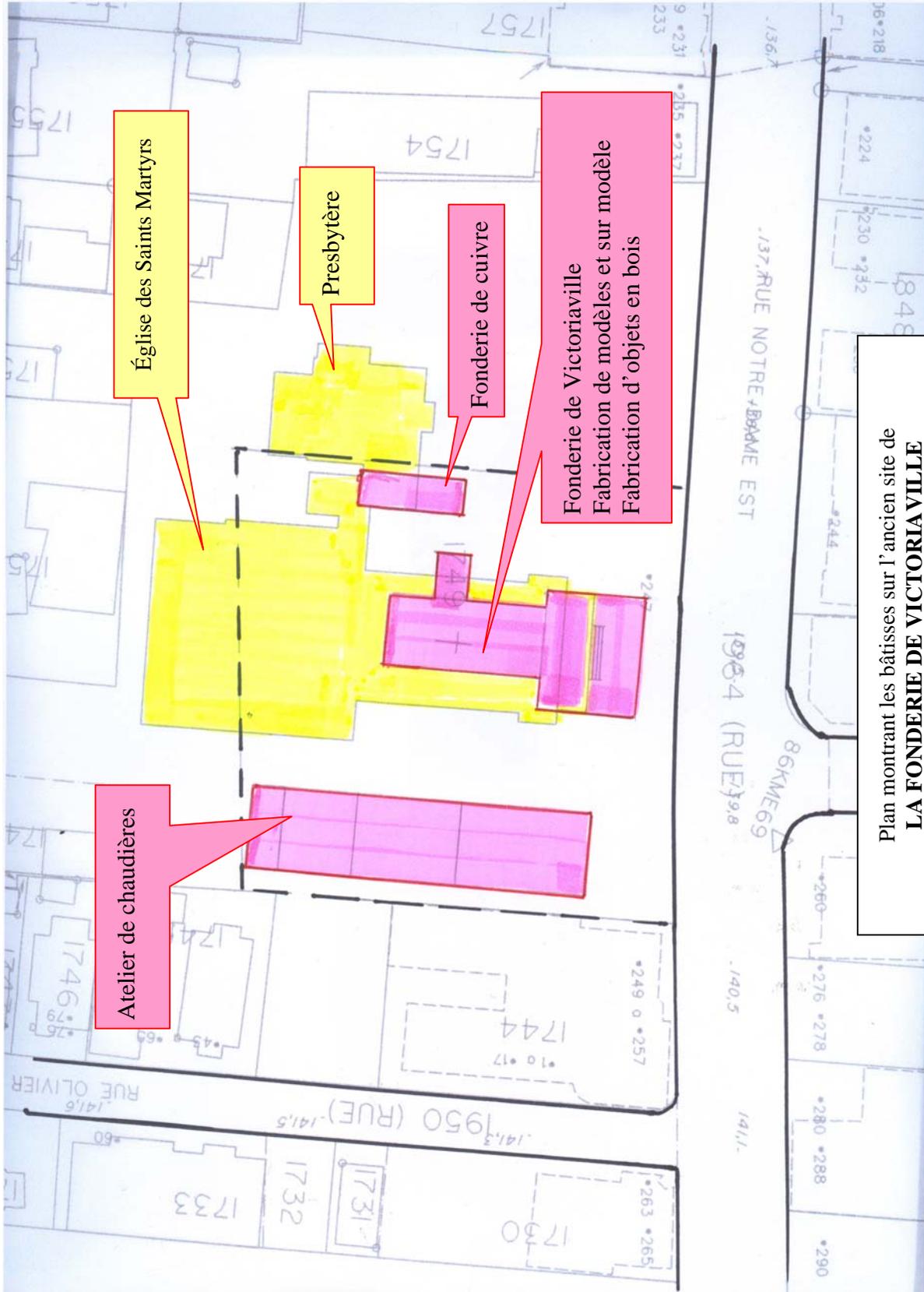


Plan montrant la propriété de
LA FONDERIE DE VICTORIAVILLE
 en 1906
 Extrait du plan « Victoriaville Waterworks Dec 1906 »



La Fonderie de Victoriaville. Machiniste Mécanicien.

Photographie de la propriété de
LA FONDERIE DE VICTORIAVILLE
en 1906
Extrait de « Victoriaville 1913 »



Plan montrant les bâtisses sur l'ancien site de
LA FONDERIE DE VICTORIAVILLE
 sur la rue Notre-Dame (aujourd'hui, rue Notre-Dame Est)

■ = Bâtisses 1906

■ = Bâtisses 2003

Extrait (avec annotations) de la cartographie 2003 de la ville de Victoriaville

LA FONDERIE DE VICTORIAVILLE
aujourd'hui, le 247, rue Notre-Dame Est



Extrait de « Victoriaville 1913 »

La Fonderie de Victoriaville. Machiniste Mécanicien.

PHOTOGRAPHIE 1906



Photo Denis Saint-Pierre le 15 mai 2003

PHOTOGRAPHIE 2003

EDMOND O. AUDET
Manufacture de portes et châssis
1887 - 1907

L'emplacement situé sur le côté sud-est de la rue Notre-Dame Est, actuellement occupé par le restaurant Le Luxor au 213, rue Notre-Dame Est, et une bâtisse commerciale au 223 -225, rue Notre-Dame Est, a été le site d'une manufacture de portes et châssis de 1887 à 1907. Cet emplacement a été originalement connu comme étant les lots P-297 et 298 au plan du village de Victoriaville et fait maintenant partie des lots 1758 et 1759 du cadastre rénové de la ville de Victoriaville.

Edmond O. Audet aurait commencé l'exploitation de cette manufacture après avoir vendu ses intérêts dans La Fonderie de Victoriaville le 30 août 1887.

1887

Le 12 septembre 1887, suivant un acte passé devant le notaire Joseph N. Poirier et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 16 septembre 1887 au Volume 29 no 22272, Cléophas Gendreau, artiste photographe, a consenti un bail à Edmond Audet, mécanicien, pour un emplacement situé le long de la rue Notre-Dame et formé des lots P-297 et 298 au plan du village de Victoriaville.

1907

Suivant un acte passé devant le notaire C.R. Garneau le 25 février 1907 et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 26 février 1907 au Volume 51 no 43497, Edmond Audet a vendu à Dame Fabiola Beaudet les deux maisons et la manufacture localisées sur les lots P-297 et 298 au plan du village de Victoriaville et situées le long de la rue Notre-Dame.

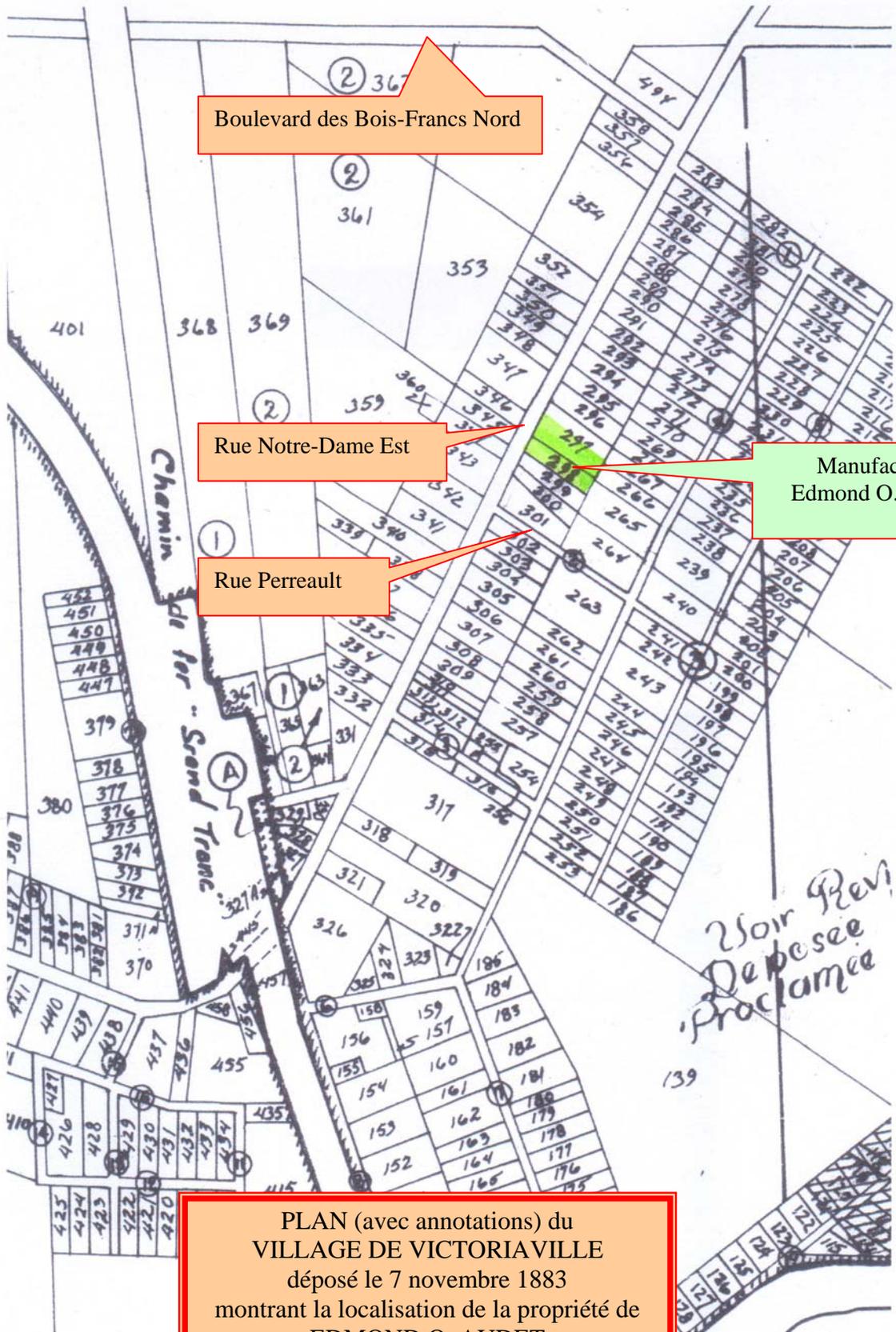
Le vendeur se réservait toutes les machineries et tous les outils de la manufacture, tout son stock de bois, peinture, vernis, vitre et autres, soit tout ce qui dépend de la manufacture de portes et châssis, sauf la bâtisse.

Le vendeur se réservait la jouissance des deux maisons et dépendances jusqu'au 1^{er} mai 1907 et se réservait la jouissance de la manufacture jusqu'au 1^{er} juillet 1907.

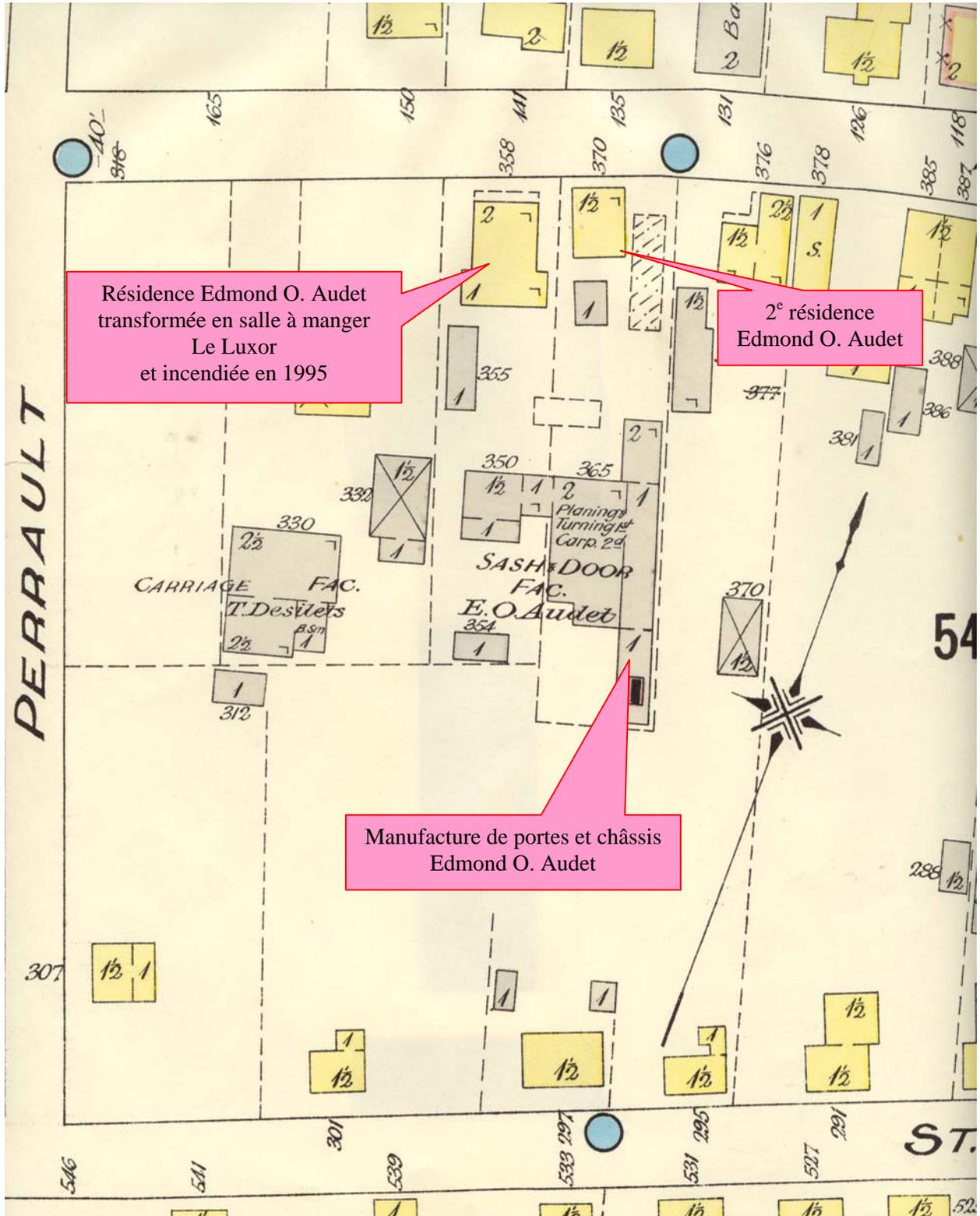


Photographie
d'une des deux maisons ayant appartenu à
EDMOND O. AUDET
et qui a été transformée en salle à manger.
Cette maison était située sur le lot 298 au plan
du village de Victoriaville et adjacente à la
propriété de Théode Désilets.
(aujourd'hui, le 213, rue Notre-Dame Est)
Cette bâtisse a été incendiée en 1995.

Photo – Victoriaville 125 ans



PLAN (avec annotations) du VILLAGE DE VICTORIAVILLE déposé le 7 novembre 1883 montrant la localisation de la propriété de EDMOND O. AUDET



Plan montrant la propriété de
EDMOND O. AUDET
 en 1906
 Extrait du plan « Victoriaville Waterworks Dec 1906 »

LA MANUFACTURE DE MEUBLES DE VICTORIAVILLE
et acquéreurs successifs
1894-1989

L'emplacement, situé à l'intérieur du périmètre formé par les rues Saint-Louis, Saint-Joseph, Dubord, Albert, Saint-Georges, des Bois-Francis Nord, Turcotte et par le chemin de fer du Grand Tronc, a été occupé par le site d'une des principales industries de Victoriaville, soit La Manufacture de Meubles de Victoriaville, de 1894 à 1989.

1894-1903 La Manufacture de Meubles de Victoriaville

Le 1^{er} octobre 1894, suivant un acte passé devant le notaire Joseph N. Poirier et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 30 octobre 1894 au Volume 37 no 29148, Eugène Crépeau, avocat, a vendu à la compagnie La Manufacture de Meubles de Victoriaville, représentée par son vice-président, Paul Tourigny, un emplacement de 3 arpents de superficie, faisant partie du lot 11 du rang 3 et connu au plan du village de Victoriaville comme étant parties des lots 380, 450 et des lots 451 et 452. C'était le début de la fabrication de meubles à cet endroit.

1903-1919 The Victoriaville Furniture Company

Le 22 juin 1903, suivant un acte passé devant le notaire Joseph N. Poirier et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 25 juin 1903 au Volume A-1 no 388, la compagnie La Manufacture de Meubles de Victoriaville a cédé sa propriété à la compagnie The Victoriaville Furniture Company « avec bâtisses, machine à vapeur, poulies, courroies, machines, machineries, outils, outillages et autres accessoires servant à manufacturer les meubles ».

1919 Paul Tourigny

Le 18 février 1919, selon un acte passé devant le notaire Joseph N. Poirier et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 21 février 1919 au Volume 68 no 59165, la compagnie The Victoriaville Furniture Company a été liquidée en faveur de Paul Tourigny.

1919-1920 The Victoriaville Furniture Company Limited

Le 1^{er} mars 1919, suivant un acte passé devant le notaire Joseph N. Poirier et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 6 mars 1919 au Volume 68 no 59210, Paul Tourigny a cédé à The Victoriaville Furniture Company Limited la propriété de la manufacture de meubles.

1920-1964 Victoriaville Furniture Limited

Le 27 avril 1920, suivant un acte passé devant le notaire Joseph Philias Cantin et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 5 mai 1920 au Volume 71 no 61017, The Victoriaville Furniture Company Limited a cédé à Frédéric Canac-Marquis, manufacturier de Québec, la propriété de la manufacture de meubles.

La même journée du 27 avril 1920, suivant un acte passé devant le notaire Joseph Philias Cantin et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 5 mai 1920 au Volume 71 no 61018, Frédéric Canac-Marquis a cédé à Victoriaville Furniture Limited la propriété de la manufacture de meubles.

PAUL TOURIGNY, M. P. P., PRESIDENT
 A. MARCHAND, VICE-PRESIDENT
 DIRECTEURS--AUGUSTE BOURBEAU, CYRIAS THIBAUT, DR. A. F. POULIN.
 J. E. ALAIN, GERANT & SECRETAIRE

The Victoriaville Furniture Co.

Etablie en 1894 par une compagnie à fonds social, avec capital autorisé de \$10,000. Cette industrie la plus importante à tous les points de vue, la plus ancienne de Victoriaville, fut fondée par le regretté Monsieur D. O. Bourbeau, marchand et député aux Communes pour le comté d'Arthabaska.

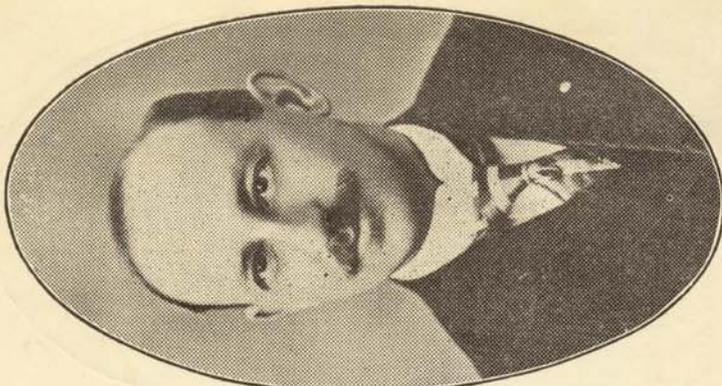
Monsieur Bourbeau fut généralement secondé, dans sa louable entreprise, par Messieurs Paul Tourigny, J. O. Bourbeau, J. E. Auger, Cyrias Thibault, J. Z. Auger, Léon Mahou, H. H. Guay et J. N. Poirier, qui formaient alors le premier conseil d'administration et auxquels se joignit plus tard, Monsieur Achille Gagnon, un homme de progrès auquel la ville de Victoriaville doit son premier aqueduc et l'installation de la lumière électrique. Monsieur Gagnon fut président de la compagnie de 1900 à 1902.

Le bureau des directeurs se compose actuellement de M. M. Paul Tourigny M. P. P., président, A. Marchand, gérant de la Banque Molson, vice-président, J. E. Alain, secrétaire et gérant, et des directeurs dont les noms suivent : M. M. Auguste Bourbeau, Cyrias Thibault, A. P. Poulin.

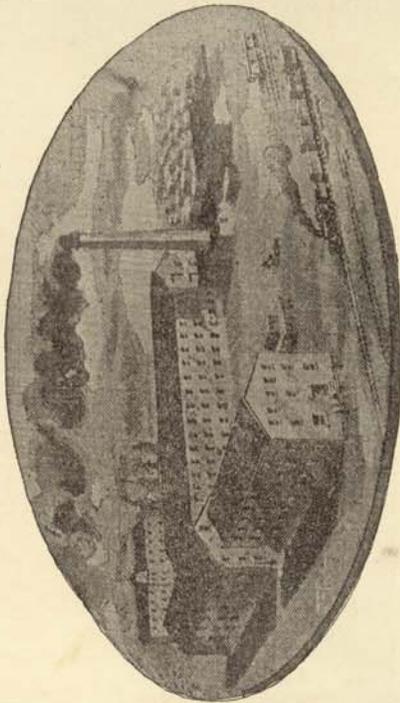
En 1902, l'augmentation considérable des affaires fit porter le capital de \$10,000 à \$60,000

L'humble boutique des débuts est maintenant changée en une puissante usine couvrant au delà de 75,000 pieds de plancher, outillée avec tout ce qu'il a de plus moderne en fait de machines.

Cent vingt ouvriers sont constamment employés par la manufacture qui débite au delà de 2,000,000 de pieds de bois séché annuellement. Sous l'habile direction de ses administrateurs actuels, tous hommes d'affaires consommés, The Victoriaville Furniture Co occupe, dans le monde industriel, une place marquante et est considérée à bon droit comme l'une des institutions les plus prospères des Cantons de l'Est.



M. J. E. Alain, Gérant



The Victoriaville Furniture Co.

Photo. J. O. Dubuc, Victoriaville.

1964-1967 Compagnie de Fabrication de Meubles

Le 11 juin 1964, suivant un acte passé devant le notaire Denys Pelletier et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 11 juin 1964, par dépôt 140-625, Victoriaville Furniture Limited a cédé à la Compagnie de Fabrication de Meubles la propriété de la manufacture de meubles.

1967 Victoriaville Furniture Limited

Le 19 juin 1967, suivant un acte passé devant le notaire Denys Pelletier et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 20 juin 1967, par dépôt 152-040, la Compagnie de Fabrication de Meubles a cédé à Victoriaville Furniture Limited la propriété de la manufacture de meubles.

1967-1977 Victoriaville Specialties Company Limited

Le 30 octobre 1967, suivant un acte passé devant le notaire Gérard Ducharme et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 1^{er} novembre 1967, par dépôt 153-745, la compagnie Victoriaville Furniture Limited a cédé à Victoriaville Specialties Company Limited la propriété de la manufacture de meubles.

1977-1989 Industries Victoriaville inc.

Le 27 mai 1977, suivant un acte passé devant le notaire Pierre Venne et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 1^{er} juin 1977, par dépôt 201-405, la Compagnie Montreal Trust a pris possession des actifs de la manufacture de meubles.

Le 1^{er} décembre 1977, suivant un acte passé devant le notaire Pierre Venne et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 12 décembre 1977, par dépôt 205-564, la Compagnie Montreal Trust a cédé à la compagnie Industries Victoriaville inc. la manufacture de meubles.

Le 13 octobre 1989, suivant un acte passé devant le notaire André Baril et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 16 octobre 1989, par dépôt 291-642, la compagnie Industries Victoriaville inc. a cédé à Les Constructions J.E.L. Bergeron inc. la propriété de la manufacture de meubles. Cette transaction mettait fin définitivement aux opérations de la manufacture de meubles.

**LE PREMIER CONSEIL D'ADMINISTRATION
de
LA MANUFACTURE DE MEUBLES DE VICTORIAVILLE
EN 1894**



DÉSIRÉ-OLIVIER BOURBEAU
Président fondateur



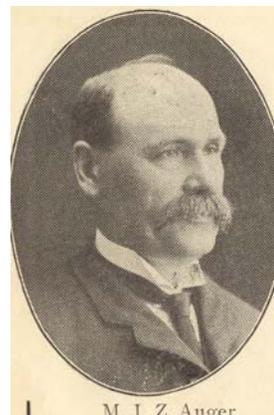
PAUL TOURIGNY, M. P. P.
PAUL TOURIGNY



J. ÉNA AUGER



M. Cyrias Thibeault
CYRIAS THIBEAULT



M. J. Z. Auger
J. ZÉPHIRIN AUGER

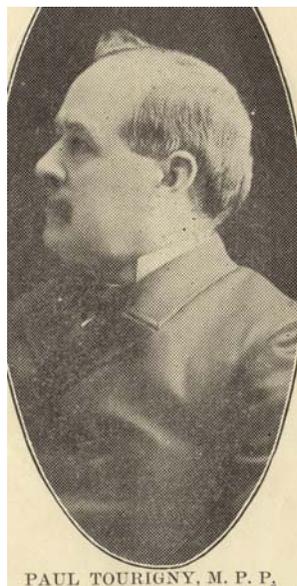


H. H. GUAY

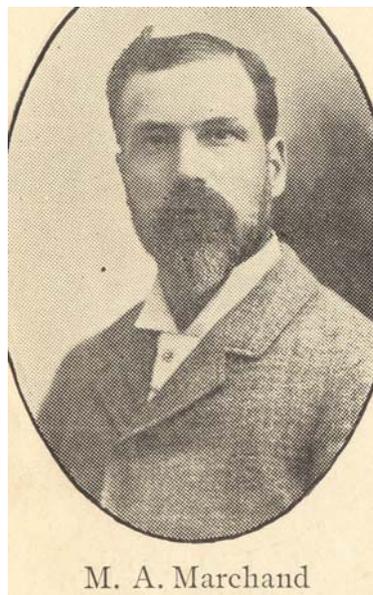
*Le conseil d'administration comprenait également
J. O. Bourbeau, Léon Maheu et J. N. Poirier.*

*Photographie Désiré-Olivier Bourbeau – « Bibliothèque nationale du Québec – Revues
anciennes – Hommes d'affaires ».
Photographies Paul Tourigny, Cyrias Thibeault et J. Zéphirin Auger – « Victoriaville et les
alentours 1910 ».
Photographie J. Éna Auger – « Victoriaville 100 Ans de Vivants Souvenirs ».
Photographie H. H. Guay – « Ville de Victoriaville, fonds Victoriaville (1861-1993) ».*

LE BUREAU DES DIRECTEURS
de
THE VICTORIAVILLE FURNITURE COMPANY
EN 1910



Président

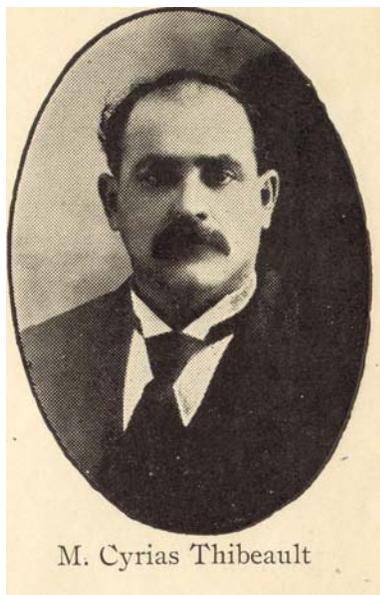


M. A. Marchand
Vice-président



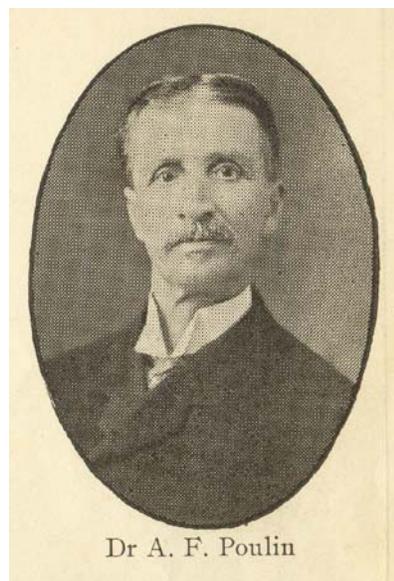
M. J. E. Alain, Gérant

Secrétaire et gérant



M. Cyrias Thibeault

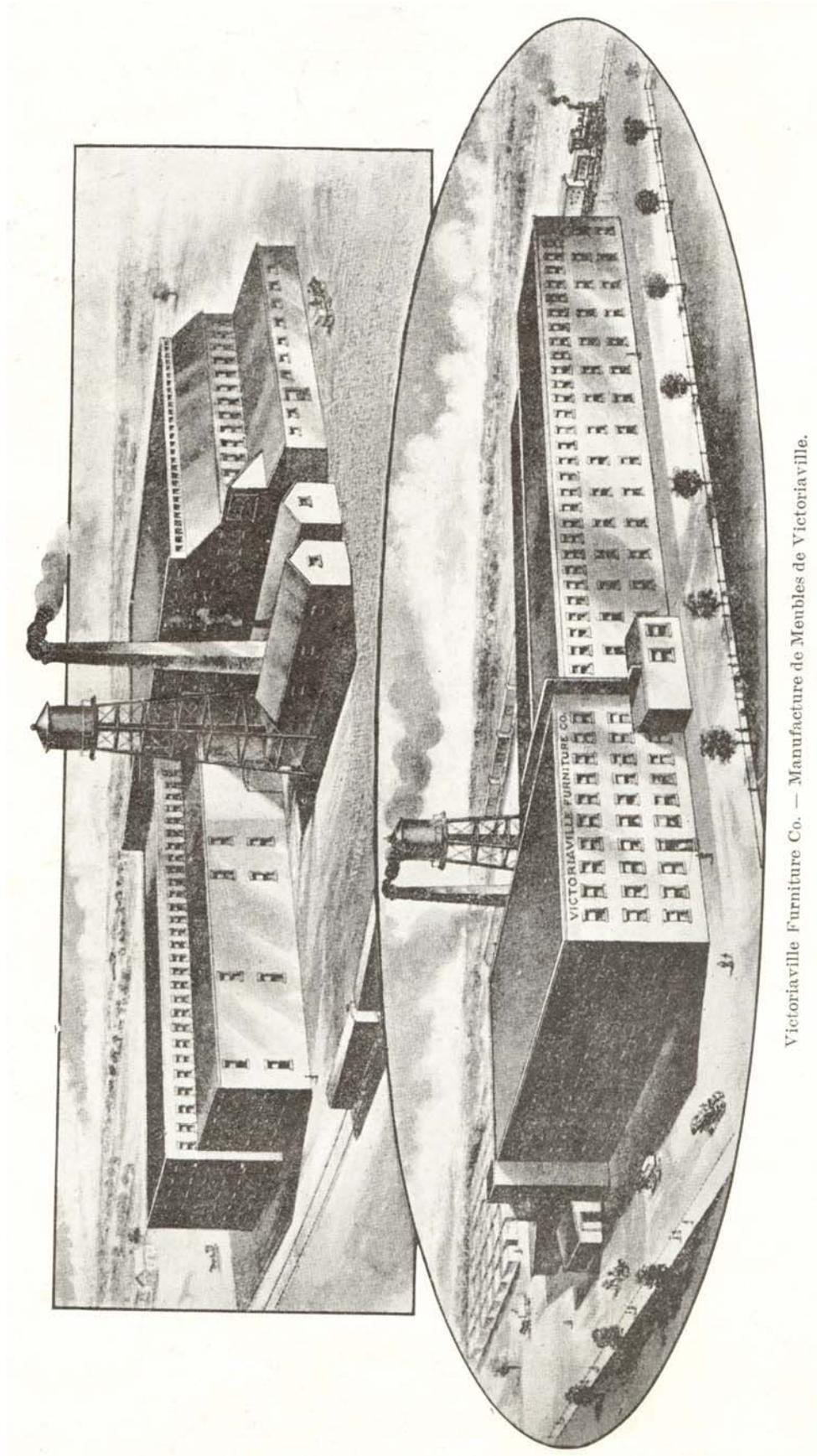
Directeur



Dr A. F. Poulin

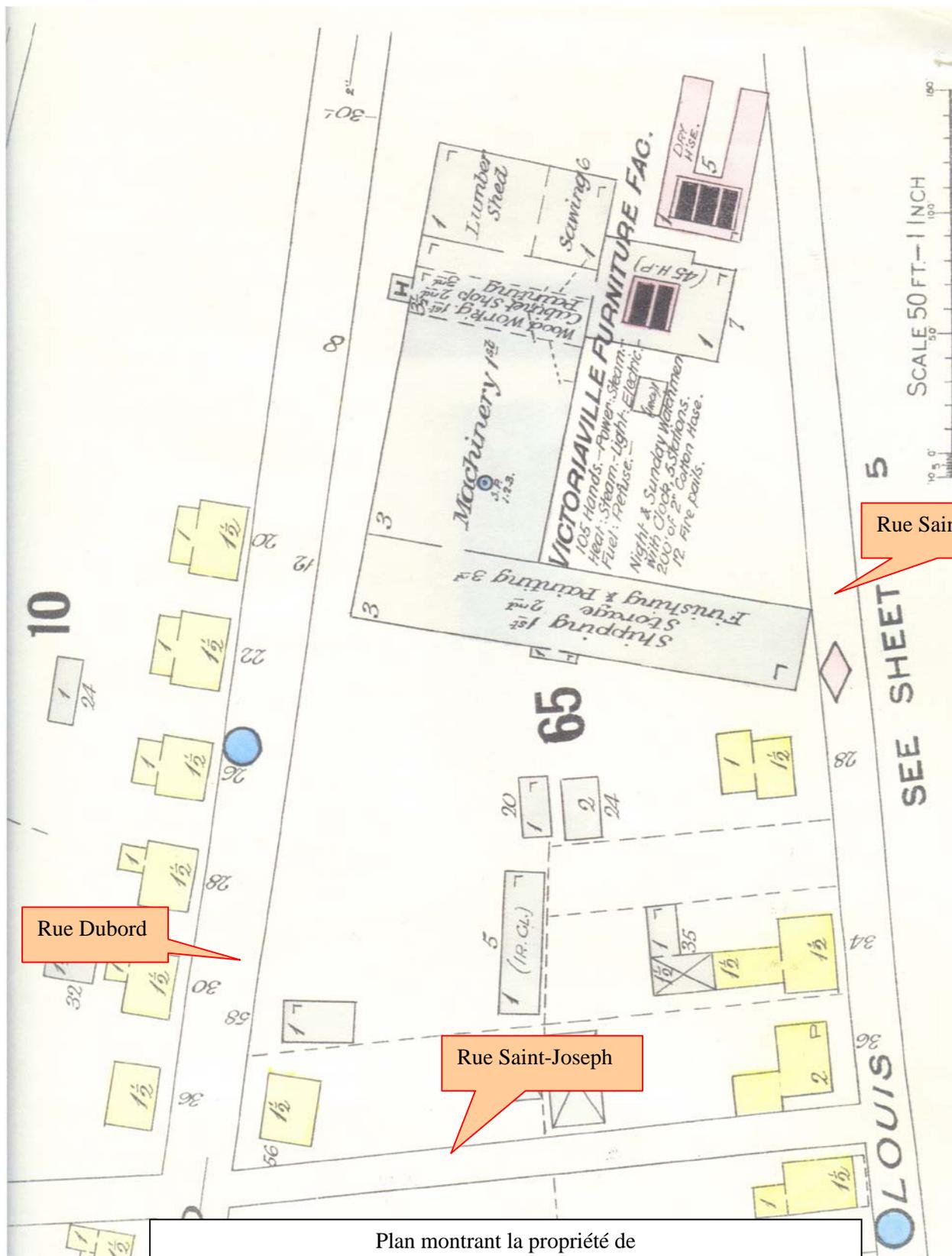
Directeur

Monsieur Auguste Bourbeau agissait également comme directeur.



Victoriaville Furniture Co. — Manufacture de Meubles de Victoriaville.

Photographie publicitaire de la propriété de
THE VICTORIA VILLE FURNITURE COMPANY
vers 1913
Extrait de « Victoriaville 1913 »

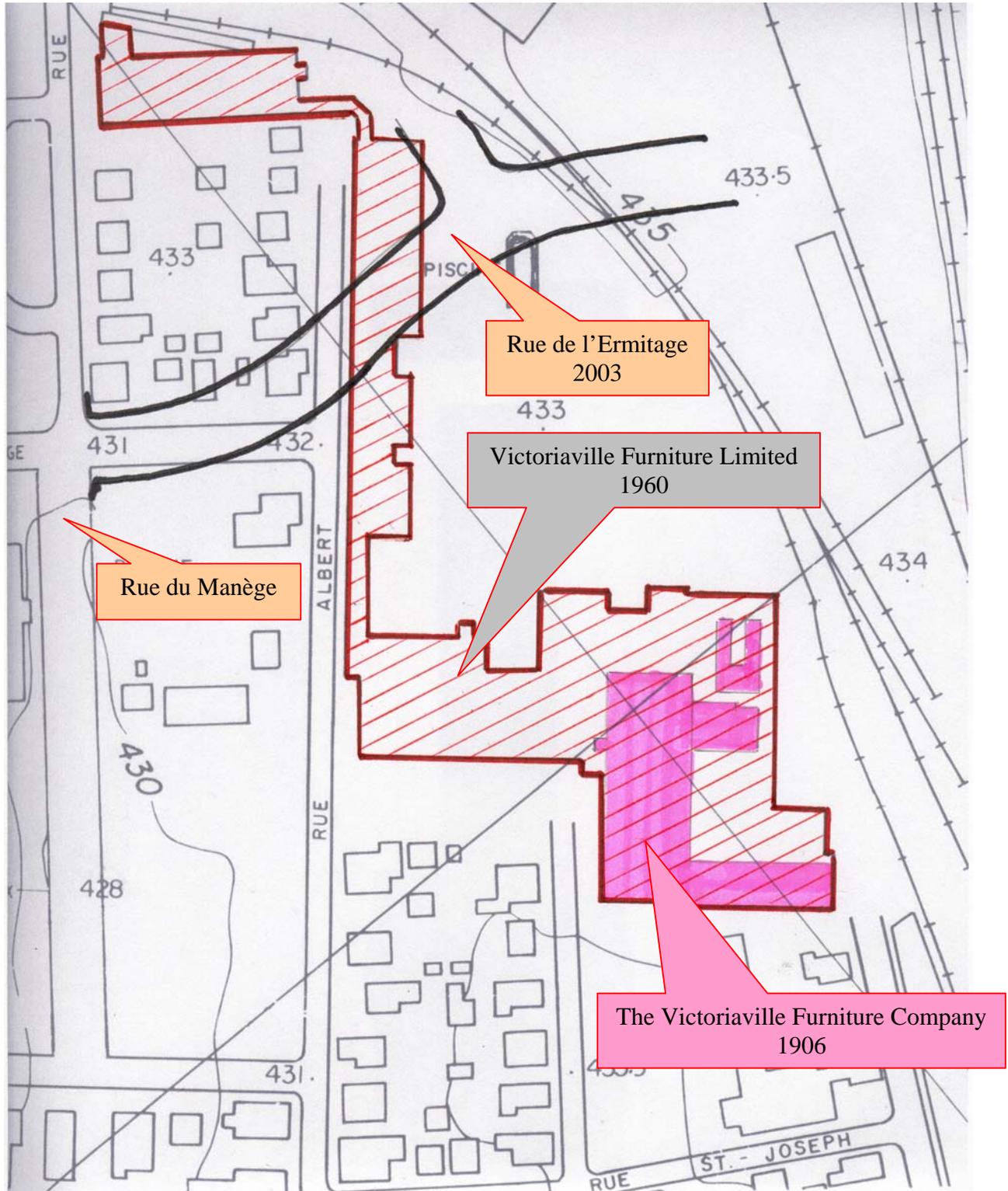


Rue Dubord

Rue Saint-Joseph

Rue Saint-Louis

Plan montrant la propriété de
THE VICTORIAVILLE FURNITURE COMPANY
entre les rues Dubord et Saint-Louis en 1906
Extrait du plan « Victoriaville Waterworks Dec 1906 »



Plan montrant les bâtisses sur l'ancien site de
THE VICTORIAVILLE FURNITURE COMPANY

- = Bâtisses 1906
- = Bâtisses 1960

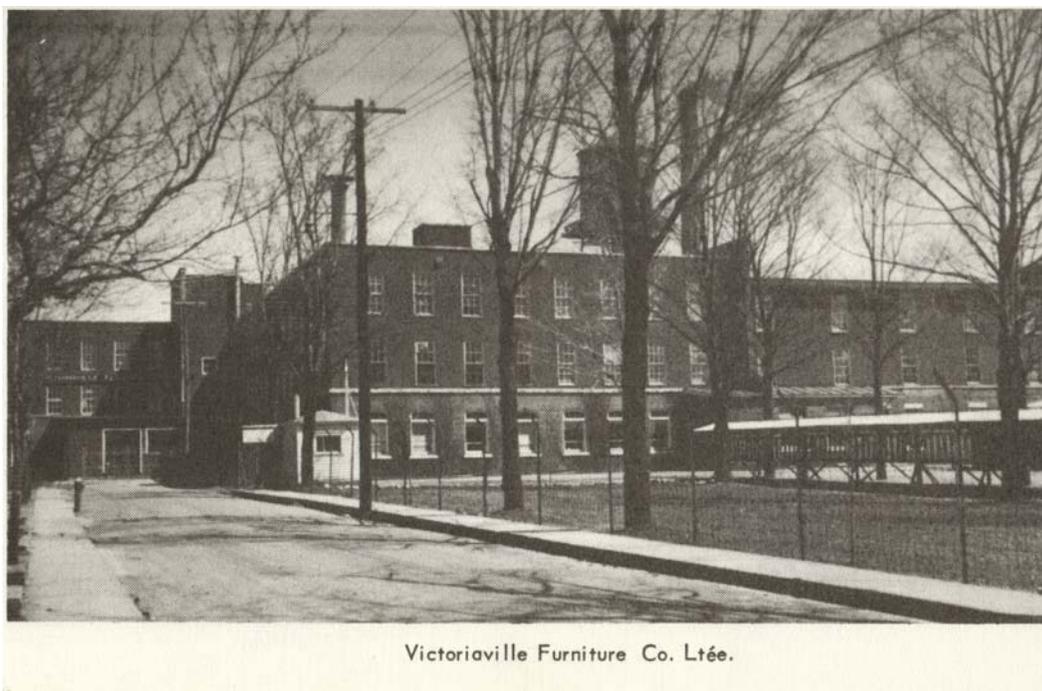
Extrait (avec annotations) de la cartographie 1960 de la ville de Victoriaville

**PHOTOGRAPHIES DE L'ANCIEN SITE DE
THE VICTORIAVILLE FURNITURE COMPANY**



Extrait de « Victoriaville 1913 »

PHOTOGRAPHIE 1906



Extrait de « Victoriaville 100 Ans de Vivants Souvenirs »

PHOTOGRAPHIE 1956

**PHOTOGRAPHIES DE L'ANCIEN SITE DE
THE VICTORIAVILLE FURNITURE COMPANY**



Extrait de « Victoriaville 1913 »

PHOTOGRAPHIE 1906



Photo Denis Saint-Pierre le 15 mai 2003

PHOTOGRAPHIE 2003

D.-O. BOURBEAU
Crémerie et fromagerie
1894-1909

L'emplacement localisé à l'arrière des propriétés situées sur le côté nord-ouest de la rue Notre-Dame, au 66, rue Notre-Dame Est, Le Pub Caméléon, et, au 82, Notre-Dame Est, Production Plateforme inc., autrefois La Librairie Saint-Jean, a été le site d'une crémerie et fromagerie entre 1894 et 1909. Cet emplacement, originalement connu comme étant l'arrière des lots 331 et 332 au plan du village de Victoriaville, est maintenant connu comme faisant partie des lots 1823 et 1824 du cadastre rénové de la ville de Victoriaville.

Crémerie et fromagerie D.-O. Bourbeau

Dans le document « Centenaire Victoriaville 1861-1961 », le frère Jules Martel mentionne que « la fromagerie de D.-O. Bourbeau était sise en arrière de la Librairie Saint-Jean. Fabricant : M. Jolibois ».

Le plan préparé par l'ingénieur civil Chas. E. Goad, en décembre 1906, identifie une crémerie et fromagerie dans la partie arrière des emplacements situés sur le côté nord-ouest de la rue Notre-Dame, près de l'intersection des rues Notre-Dame et de la Station (aujourd'hui, rue de la Gare). Cette crémerie et fromagerie était localisée sur la partie arrière des lots 331 et 332 au plan du village de Victoriaville.

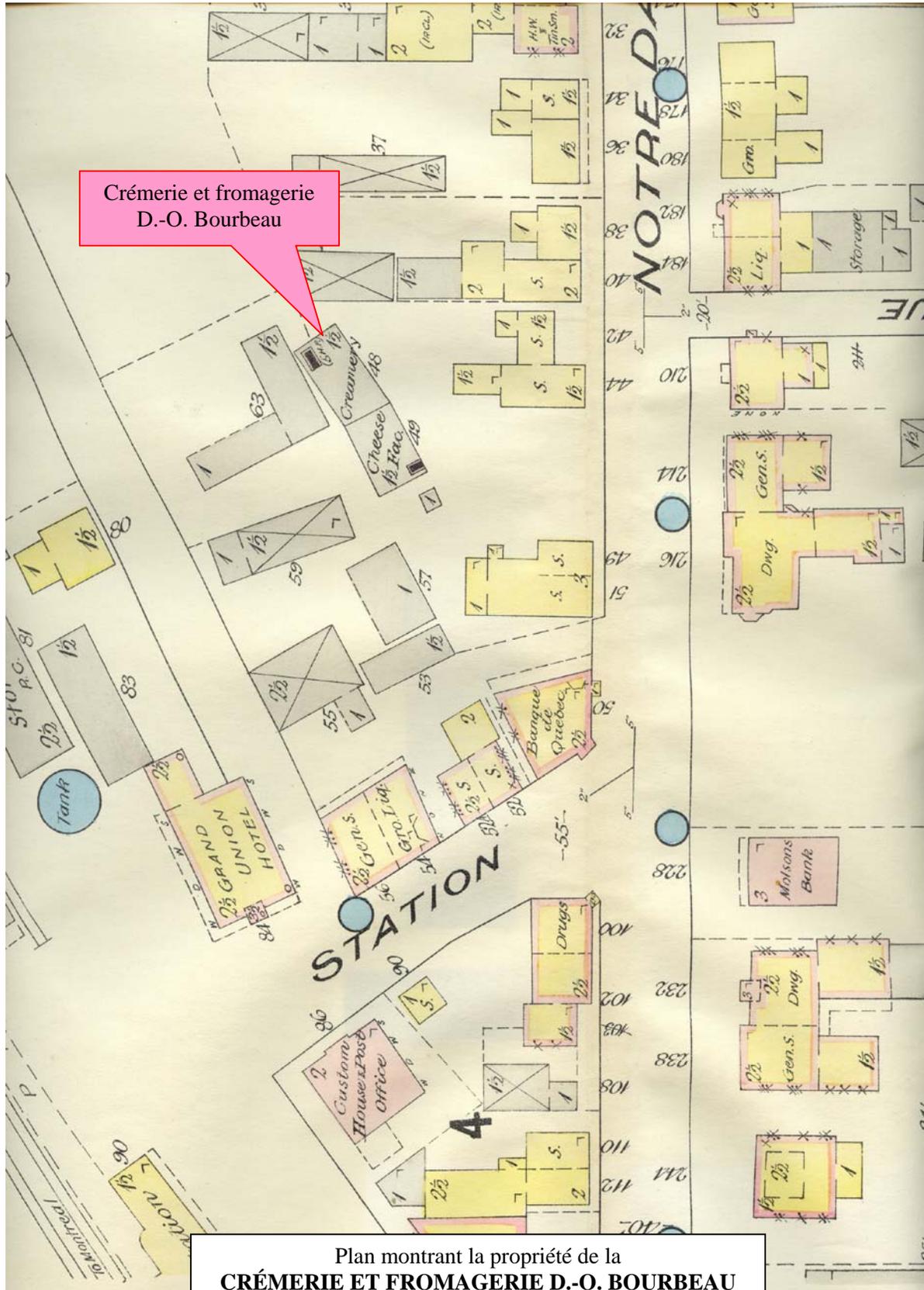
D.-O. Bourbeau est devenu propriétaire des lots 331 et 332, pour les avoir acquis de la Corporation du Comté d'Arthabaska, par adjudication, suivant un acte rédigé le 3 mars 1879 et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 15 mars 1881 au Volume 22 no 16067.

Dans certains milieux, on croyait que lorsque la crémerie et fromagerie D.-O. Bourbeau avait cessé ses opérations à l'arrière des propriétés de la rue Notre-Dame, elle avait été déménagée à l'intersection des rues Saint-Jean-Baptiste et Saint-Zéphirin; le plan de l'ingénieur Chas. E. Goad nous indique, au contraire, qu'en 1906, il y avait à la fois une crémerie et fromagerie sur la propriété de la succession D.-O. Bourbeau et une fromagerie et beurrerie à l'intersection des rues Saint-Jean-Baptiste et Saint-Zéphirin qui appartenait à Arthur Desharnais.

Le journal et l'imprimerie de l'Écho des Bois-Francis

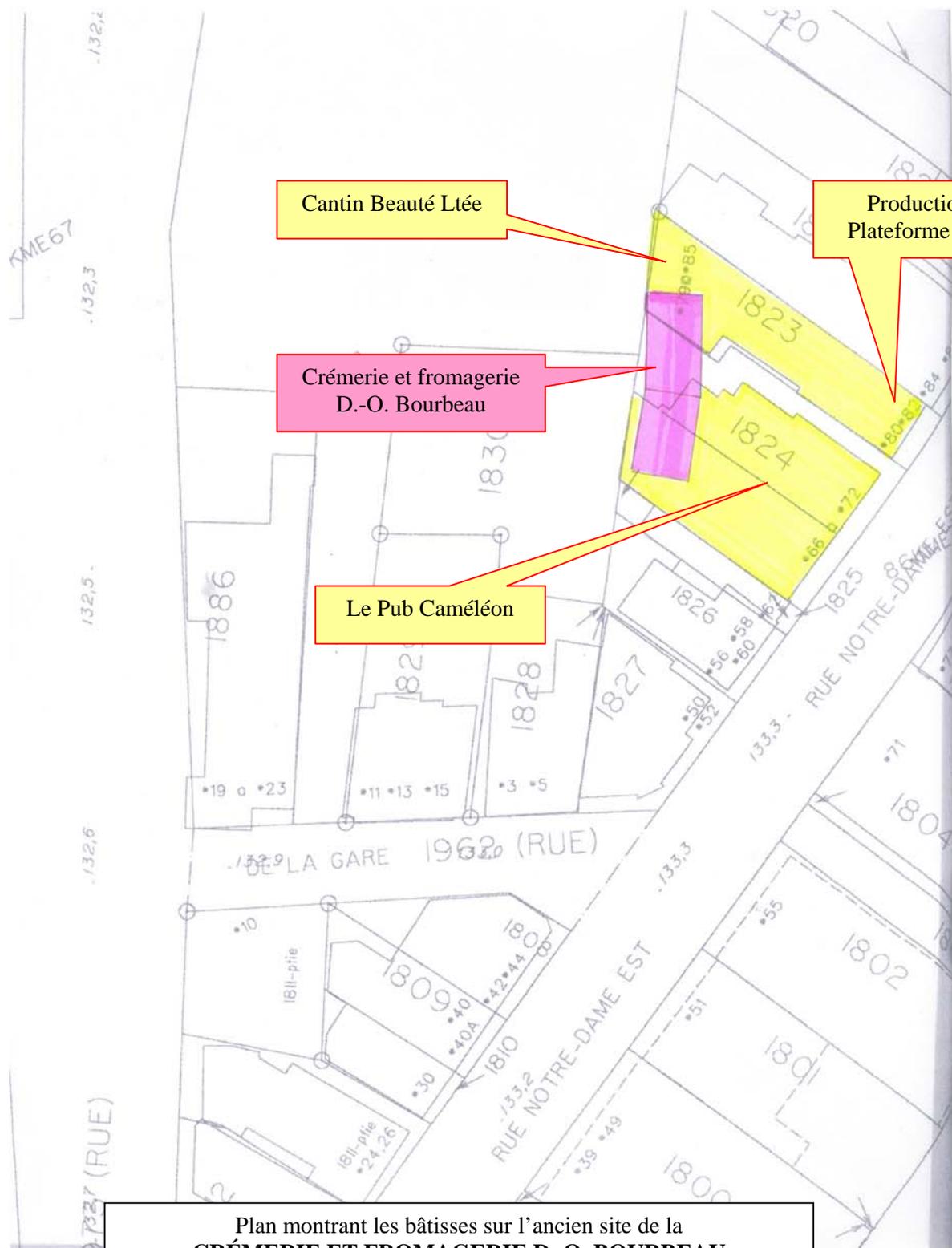
Suivant un bail à loyer intervenu le 1^{er} mai 1909 devant le notaire F.X. Lemieux et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 19 mai 1909 au Volume 53 no 46466, entre Dame B. Bouchard, veuve de D.-O. Bourbeau, et Adélarde Normandin, commerçant, et portant sur un édifice situé sur le lot 331 en façade de la rue Notre-Dame, on fait mention que l'arrière de la propriété serait occupé par la bâtisse de « l'Imprimerie de l'Écho des Bois-Francis ». Il semblerait donc, qu'entre 1906 et 1909, la bâtisse de la crémerie et fromagerie D.-O. Bourbeau aurait été transformée en bâtisse servant à l'imprimerie du journal de l'Écho des Bois-Francis, fondé par D.-O. Bourbeau. On retrouve cette mention, dans les contrats, jusqu'en 1915 et, selon les informations obtenues, le journal aurait été publié jusqu'en 1917.

Le journal l'Écho des Bois-Francis aurait été fondé le 2 juin 1894 et aurait été publié à Victoriaville de 1909 à 1917 (Les Journaux du Québec 1764-1964 – Beaulieu et Hamelin). « L'Écho des Bois-Francis » fut fondé par un groupe de conservateurs, dont Désiré-Olivier Bourbeau, marchand à Victoriaville et ex-député du comté de Drummond-Arthabaska, à Ottawa, qui en devint le seul propriétaire peu de temps après les débuts. Le journal fut d'abord imprimé à Arthabaska, mais par la suite, le journal et l'imprimerie ont été déménagés à Victoriaville. Auguste Bourbeau, fils de D.-O. Bourbeau, en devint propriétaire et rédacteur. Le journal cessa d'être publié à la suite d'un incendie qui détruisit tout (Arthabaska, Capitale des Bois-Francis 1961 – Alcide Fleury).



Plan montrant la propriété de la
CRÉMERIE ET FROMAGERIE D.-O. BOURBEAU
en 1906

Extrait du plan « Victoriaville Waterworks Dec 1906 »



Plan montrant les bâtisses sur l'ancien site de la
CRÉMÈRIE ET FROMAGERIE D.-O. BOURBEAU
 à l'arrière des propriétés de la rue Notre-Dame Est

- = Bâtisses 1906
- = Bâtisses 2003

Extrait (avec annotations) de la cartographie 2003 de la ville de Victoriaville

***PHOTOGRAPHIE DE L'ANCIEN SITE DE LA
CRÉMERIE ET FROMAGERIE D.-O. BOURBEAU
aujourd'hui, l'arrière des 66 et 82, rue Notre-Dame Est***



Photo Denis Saint-Pierre le 18 juillet 2003

A. EDMOND BLANCHARD
Manufacture de portes et châssis
et acquéreurs successifs
1896-1916

L'emplacement situé sur le côté sud-est de la rue Saint-Jean-Baptiste, face à la rue Saint-Dominique, actuellement occupé par le stationnement Foisy, a été le site d'une manufacture de portes et châssis et de bois préparé, de 1896 à 1916. Cet emplacement a été originalement connu comme étant les lots 251 et 252 au plan du village de Victoriaville et fait maintenant partie du lot 1470 du cadastre rénové de la ville de Victoriaville.

1896-1898 Manufacture A.E. Blanchard

*Le 1^{er} février 1896, suivant un acte passé devant le notaire Joseph N. Poirier et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 4 février 1896 au Volume 38 no 30526, dame Adèle Lupien a cédé à A. Edmond Blanchard, industriel, les lots 251 et 252 au plan du village de Victoriaville « **bâtis d'une manufacture d'ouvertures appartenant au preneur** ». A. E. Blanchard avait donc commencé l'exploitation de cette manufacture avant le 1^{er} février 1896, mais nous n'avons pas trouvé de document établissant la date du début de ses activités.*

1898-1904 Manufacture Antonio Filion

Le 22 janvier 1898, A. E. Blanchard a cédé les lots 251 et 252 avec la manufacture de portes et châssis à Antonio Filion, suivant un acte enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska au Volume 40 no 32317.

1904-1905 Manufacture Wilbrod Filion

Le 14 décembre 1904, Antonio Filion a cédé les lots 251 et 252 avec la manufacture de portes et châssis à Wilbrod Filion, suivant un acte enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska au Volume 48 no 40596.

1905-1906 Manufacture Georges et Joseph Leblanc

Le 1^{er} mars 1905, Wilbrod Filion a cédé les lots 251 et 252 avec la manufacture de portes et châssis à Georges et Joseph Leblanc, opérant sous la raison sociale de « Leblanc & frère », suivant un acte enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska au Volume 48 no 40785.

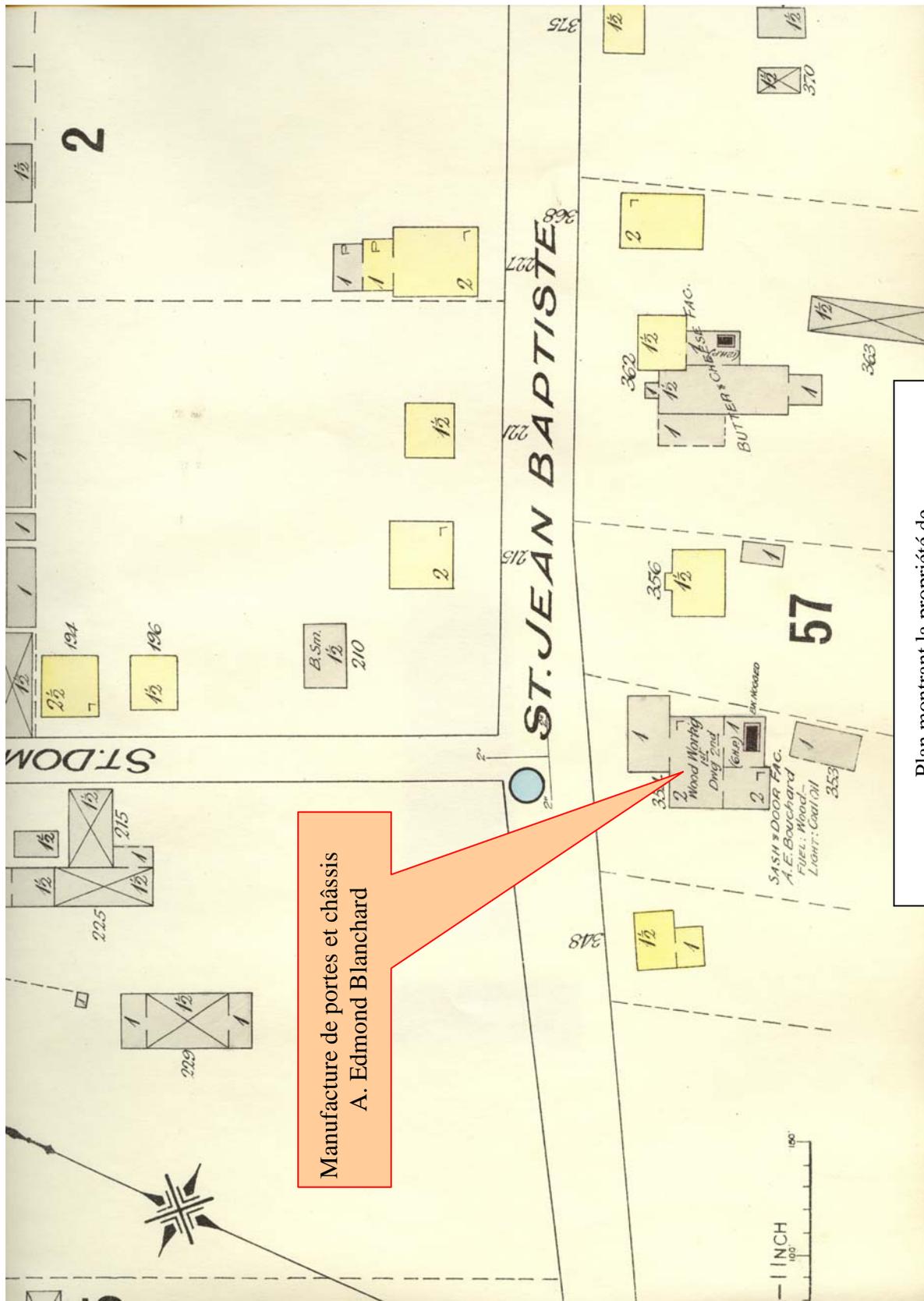
1906-1916 Manufacture Arthur Lambert

Le 19 mai 1906, Georges et Joseph Leblanc, opérant sous le nom de « Leblanc & frère », ont cédé les lots 251 et 252 avec la manufacture de portes et châssis à Arthur Lambert, peintre, suivant un acte enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 22 mai 1906 au Volume 50 no 42509.

Dans ce dernier acte, il est mentionné que « les vendeurs se réservent la maison érigée sur ledit emplacement qu'ils seront tenus et obligés d'enlever et transporter ailleurs d'ici au premier jour de décembre ». C'est pour cette raison qu'au plan « Victoriaville Waterworks – Dec 1906 », la maison de 1 étage en façade de la manufacture est montrée alors qu'elle n'apparaît pas au document « Victoriaville et les alentours 1910 ».

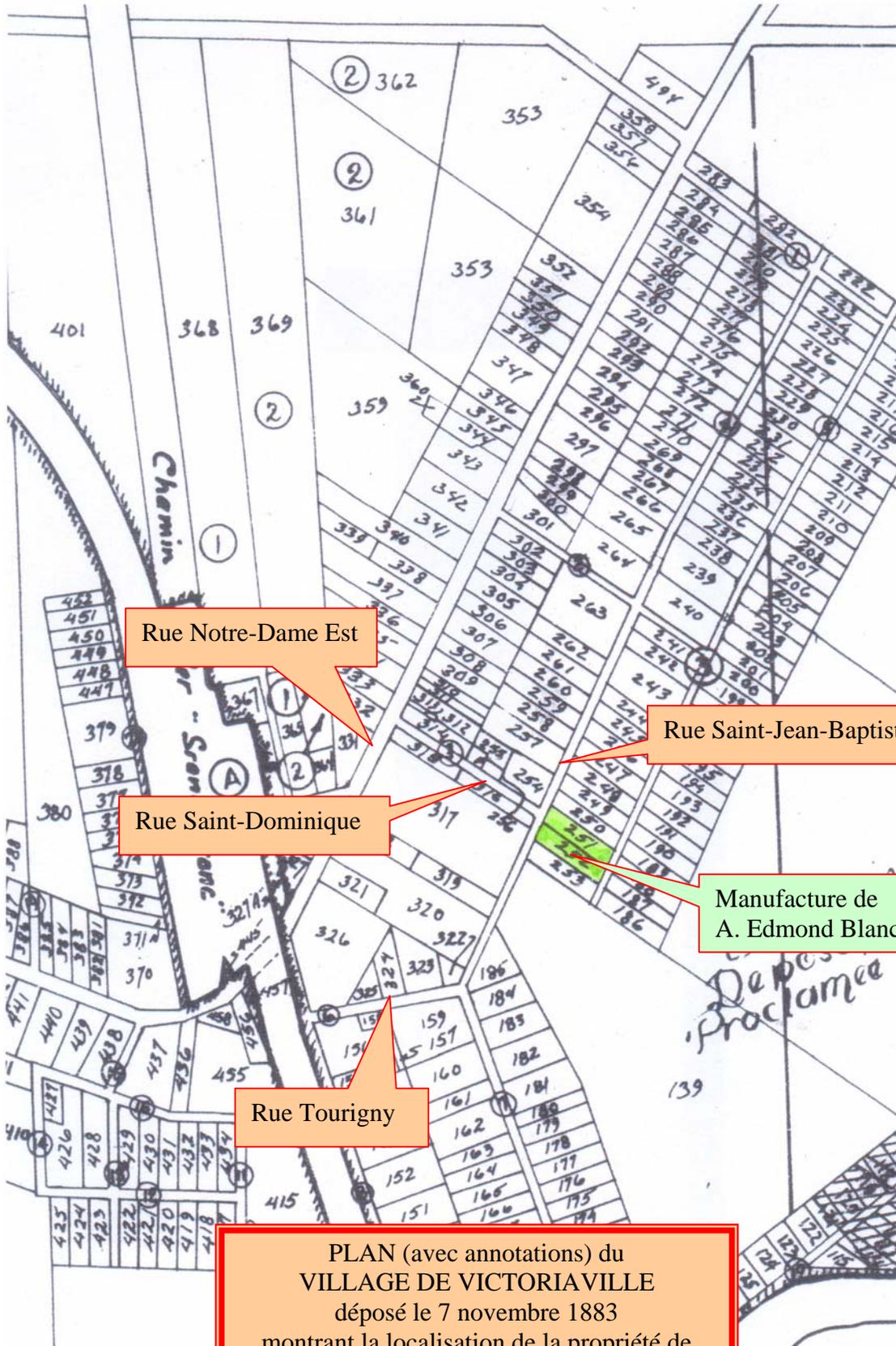
1916

Le 27 octobre 1916, Arthur Lambert a cédé à John Carreau, rentier, la manufacture d'ouvertures et autres bâtisses et tout l'outillage servant à l'exploitation. Il semble bien que cela fut la fin de l'exploitation de cette manufacture de portes et châssis, car John Carreau est décédé en janvier 1917. Par la suite, la succession a cédé la propriété à Marie Carreau, en 1917. La propriété a été saisie par le Shérif du District d'Arthabaska en 1919, cédée à la Banque d'Hochelaga et cédée successivement à messieurs Charles Grosser (1919), Édouard Létourneau (1920), et à la Victoriaville Mattress & Springbed Company en 1923.



Manufacture de portes et châssis
A. Edmond Blanchard

Plan montrant la propriété de
A. EDMOND BLANCHARD
en 1906
Extrait du plan « Victoriaville Waterworks Dec 1906 »



Rue Notre-Dame Est

Rue Saint-Jean-Baptiste

Rue Saint-Dominique

Manufacture de A. Edmond Blanchard

Rue Tourigny

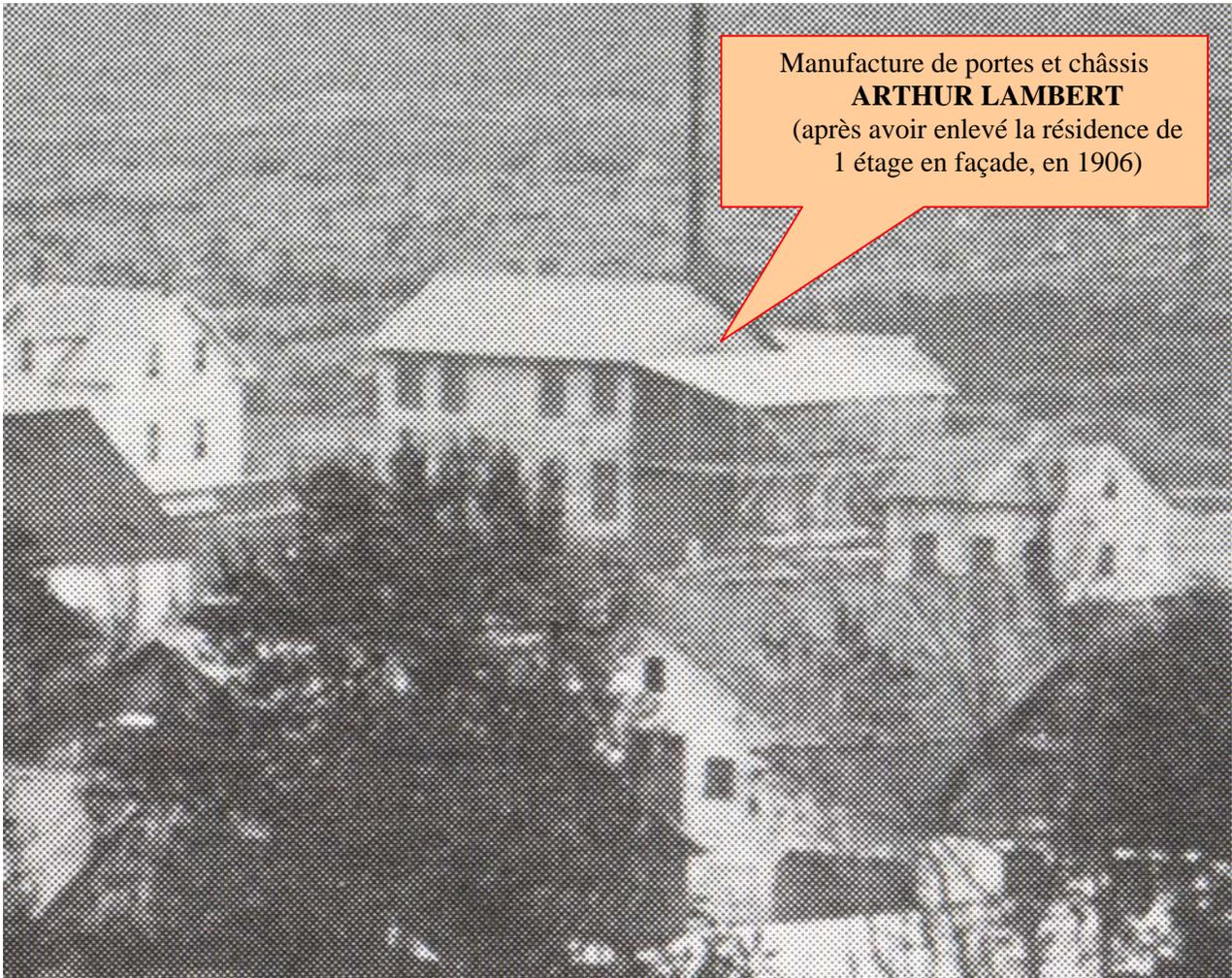
PLAN (avec annotations) du VILLAGE DE VICTORIAVILLE déposé le 7 novembre 1883 montrant la localisation de la propriété de A. EDMOND BLANCHARD

1923-1925

*D'avril 1923 à avril 1925, cette propriété appartenait à **Victoriaville Mattress & Springbed Company**.*

1925

*À partir de 1925, cette propriété a été utilisée par des industries œuvrant dans le domaine du vêtement et elle fut la propriété respective de **Michael Lawrence Doyle**, **Doyle & De Luca ltd**, **Robert De Luca** et **C.M. & T. inc.***



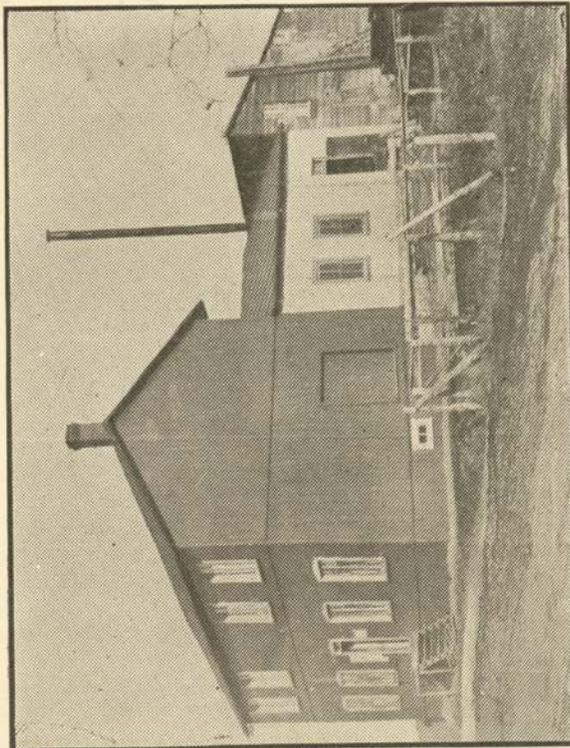
Manufacture de portes et châssis
ARTHUR LAMBERT
(après avoir enlevé la résidence de
1 étage en façade, en 1906)

Ville de Victoriaville, fonds Alcide Fleury

Manufacture de M. Arthur Lambert

FABRICANT DE PORTES ET CHASSIS

Bois préparés en général



Manufacture Lambert rue St-Jean-Baptiste No. 79

Photo. Dubuc, Victoriaville.



M. Arthur Lambert

PHOTO. D'AMOURS VICTORIANVILLE

Boite de Poste
No. 97

Téléphone Bell
No. 44

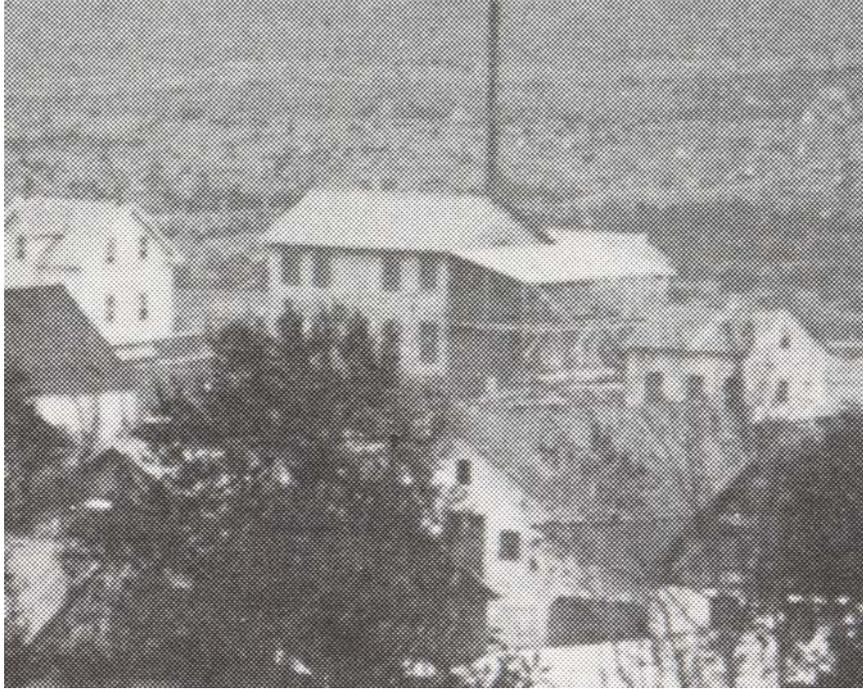
M. Arthur Lambert est né à Danville, Qué. en 1878 ; demeure à Victoriaville depuis 28 ans ; a fait son éducation chez les frères du Sacré-Coeur ; son apprentissage de menuisier chez différents entrepreneurs et constructeurs.

En 1906 il entra en affaires pour son propre compte en faisant l'acquisition de l'importante Manufacture de Portes et de Chassis dont il a fait l'une des industries prospères de Victoriaville.

M. Lambert est un ouvrier instruit, intelligent, actif et prudent.

Ses concitoyens l'ont jugé ainsi en l'élisant et le réalisant échevin de la ville depuis janvier 1909.

***PHOTOGRAPHIES DE L'ANCIEN SITE DE
LA MANUFACTURE DE A. EDMOND BLANCHARD
aujourd'hui, le stationnement Foisy, rue Saint-Jean-Baptiste***



Ville de Victoriaville, fonds Alcide Fleury

PHOTOGRAPHIE 1906



Photo Denis Saint-Pierre le 15 mai 2003

MAHEU & DUFRESNE
Fabricants de cigares
1897-1899

L'emplacement situé à l'intersection des rues Saint-François et Notre-Dame Est, actuellement occupé par le restaurant Le Coq Noir, a été le site d'une fabrique de cigares de 1897 à 1899. Cet emplacement faisait originalement partie du lot 494 au plan du village de Victoriaville et fait maintenant partie du lot 494-1-1 au cadastre de la ville de Victoriaville.

1897-1899 Maheu & Dufresne

Le 13 mars 1897, suivant un acte passé devant le notaire Louis Lavergne et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 15 mars 1897 au Volume 39 no 31472, Zoël Croteau a cédé à Adélarde Maheu et Isaac Dufresne, manufacturiers de cigares, demeurant tous les deux à Victoriaville et faisant affaire sous le nom de Maheu & Dufresne, un emplacement situé à l'intersection de la rue Notre-Dame (aujourd'hui, rue Notre-Dame Est) et d'un chemin (aujourd'hui, rue Saint-François).

Le 22 juin 1899, suivant un acte passé devant le notaire F. X. Lemieux et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 24 juin 1899 au Volume 41 no 33736, Adélarde Maheu et Isaac Dufresne ont procédé à la dissolution de la société Maheu & Dufresne, fabricants de cigares.

Le 24 février 1902, Adélarde Maheu, devenu marchand d'Arthabaskaville, a cédé cette propriété à Pierre Alphonse Robitaille, boulanger, qui a opéré une boulangerie à cet endroit.



Photo Denis Saint-Pierre le 2 juin 2003

Photographie de l'ancien site de la
FABRIQUE DE CIGARES MAHEU & DUFRESNE
à l'intersection de la rue Notre-Dame et d'un chemin (rue Saint-François)
entre 1897 et 1899

A. SENEY & CO.
Moulin à scie et menuiserie
1898-1934

L'emplacement situé sur le côté sud-est de la rue Saint-Philippe, maintenant occupé par des résidences au « 10-A-B-C-D », au « 12-14 » et au « 18-20 » de la rue Saint-Philippe, a été le site d'un moulin à scie et d'une menuiserie opérant sous la raison sociale de « A. Seney & Co. » de 1898 à 1934. Cet emplacement, originalement connu comme étant une partie du lot 454 au plan du village de Victoriaville, pour être ensuite connu comme étant les lots 454 -117 et 454 -118 audit plan, est maintenant connu comme étant les lots 3106-3107-3108 du cadastre rénové de la ville de Victoriaville.

1898-1934 A. Seney & Co.

Le 1^{er} décembre 1898, suivant un acte passé devant le notaire Joseph N. Poirier et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 19 août 1901 au Volume 44 no 36376, dame Léonie Champagne, épouse de Alexandre Seney, menuisier, a acquis de Joseph Ena Auger un emplacement faisant partie du lot 12 du rang 3, maintenant connu comme étant une partie du lot 454 au plan du village de Victoriaville, et situé le long d'une rue projetée (aujourd'hui, rue Saint-Philippe).

Suite au décès de dame Léonie Champagne survenu le 6 juillet 1917, la propriété a été transférée à Alexandre Seney suivant un Certificat enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 21 mars 1932 au Volume 91 no 74115.

Le 12 janvier 1934, la propriété a été saisie par le Shérif du District d'Arthabaska, Joseph Ena Girouard, et « le 20 février 1934 à dix heures de l'avant-midi à la porte de l'église paroissiale de Ste-Victoire d'Arthabaska, lesdits immeubles ont été dûment adjugés, et Edmond Roux est devenu l'acquéreur, étant le plus haut et dernier enchérisseur, pour le prix et somme de 1 780 \$ ».

Utilisation du site en 2003

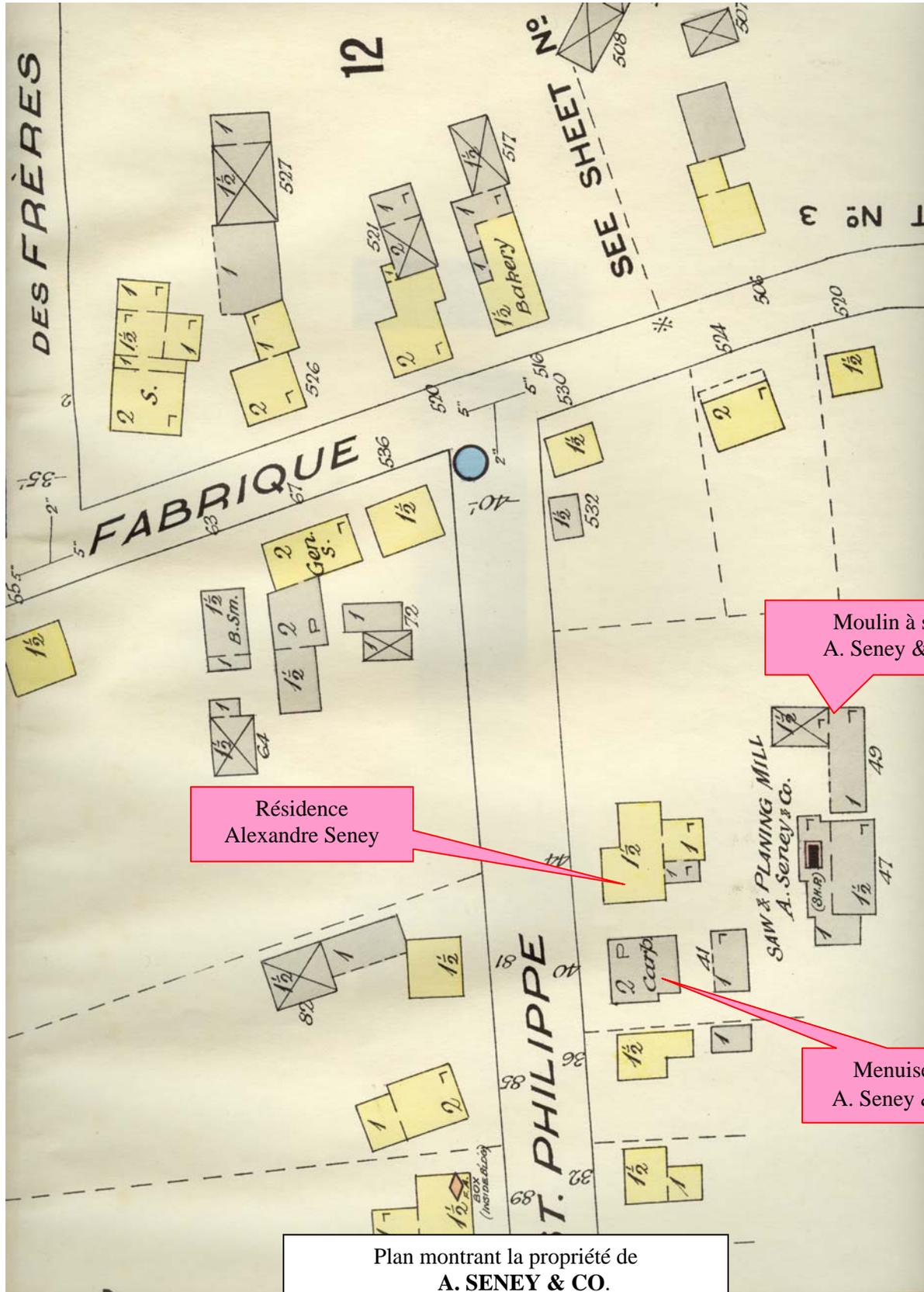
L'emplacement de l'ancienne menuiserie est maintenant occupé par une résidence 2 étages portant les numéros 18-20, rue Saint-Philippe. L'emplacement du moulin à scie est maintenant occupé par une résidence 2 étages portant les numéros 10-A-B-C-D, rue Saint-Philippe et par l'ancienne maison, toujours existante en 2003, de Alexandre Seney et son épouse, portant maintenant les numéros 12-14, rue Saint-Philippe.



Photo Denis Saint-Pierre le 3 juillet 2003.

Photographie 2003 de l'ancienne résidence de **Alexandre Seney** montrée au plan de 1906 (aujourd'hui, le 12-14, rue Saint-Philippe).

Les seules modifications extérieures apparentes sont la transformation de la maison de 1 étage à 2 étages et le changement du recouvrement extérieur.

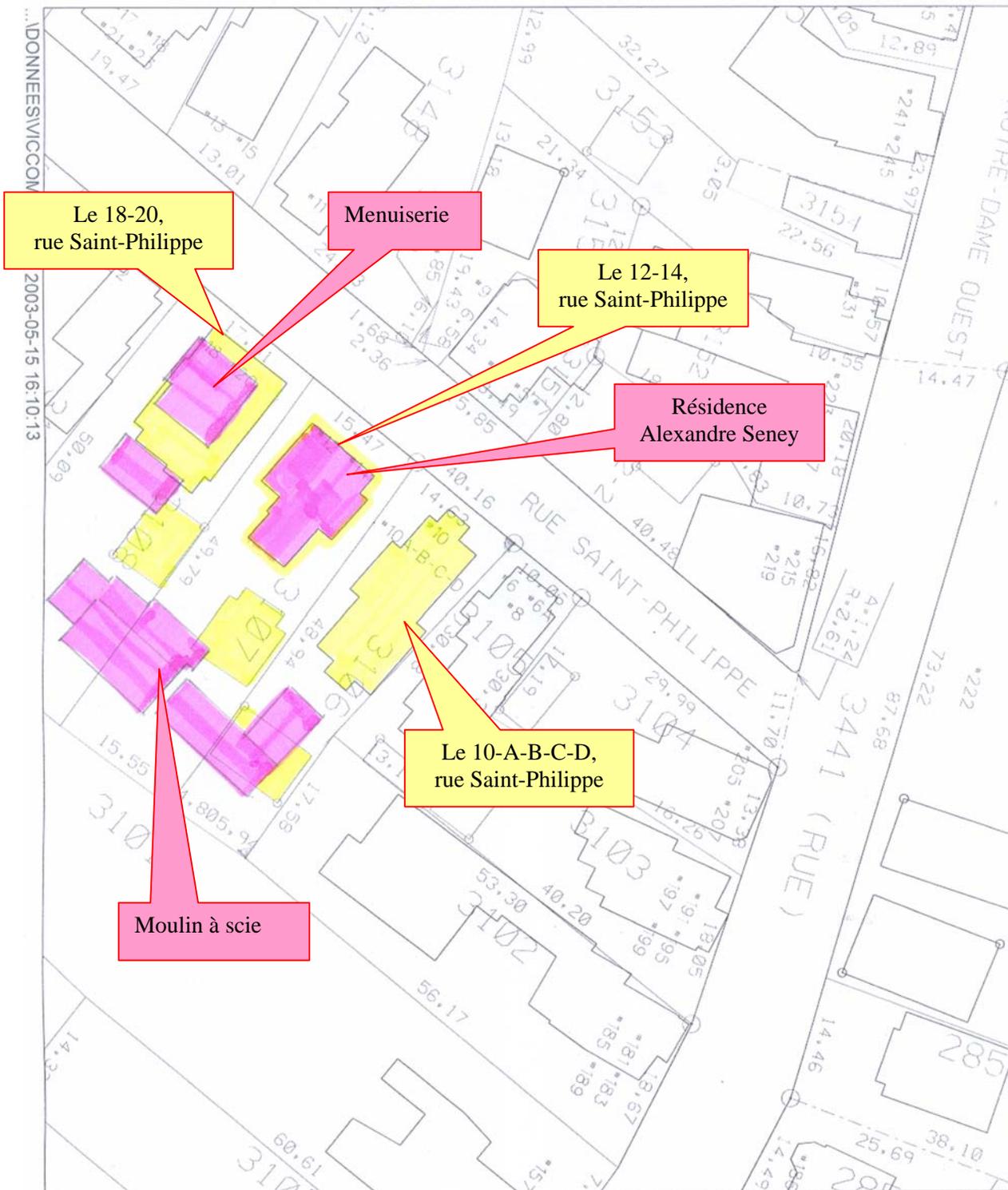


Résidence
Alexandre Seney

Moulin à scie
A. Seney & Co.

Menuiserie
A. Seney & Co.

Plan montrant la propriété de
A. SENEY & CO.
sur la rue Saint-Philippe en 1906
Extrait du plan « Victoriaville Waterworks Dec 1906 »



Plan montrant les bâtisses sur l'ancien site de
A. SENEY & CO.
= Bâtisses 1906
= Bâtisses 2003
Extrait (avec annotations) de la cartographie 2003 de la ville de Victoriaville

FROMAGERIE ET BEURRERIE ALPHONSE ET MARCEL DESPRÉS
et acquéreurs successifs
1899 - 1992

L'emplacement situé à l'intersection des rues Saint-Jean-Baptiste et Saint-Zéphirin, maintenant occupé par le 50, rue Saint-Zéphirin, complexe résidentiel de Construction Jacques inc., a été le site d'une fromagerie et beurrerie de 1899 à 1992. Cet emplacement, originalement connu comme étant les lots 248 et P-249 au plan du village de Victoriaville, est maintenant connu comme étant le lot 3546 du cadastre rénové de la ville de Victoriaville.

1899-1902 Fromagerie et beurrerie Alphonse et Marcel Després

La fromagerie et beurrerie, située à l'intersection de la rue Saint-Jean-Baptiste et une rue projetée (aujourd'hui, rue Saint-Zéphirin), doit ses débuts à Alphonse et Marcel Després, qui ont acquis de Dame Adèle Lupien les lots 248 et P-249 au plan du village de Victoriaville, suivant un bail passé devant le notaire Joseph N. Poirier le 6 décembre 1899 et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 18 janvier 1900 au Volume 42 no 34426.

Parmi les conditions du bail, Alphonse et Marcel Després s'engageaient « à bâtir dans dix mois de cette date et tenir continuellement sur l'emplacement baillé une fromagerie et beurrerie et le preneur ne pourra jamais enlever de bâtisse érigée sur l'emplacement ».

1902-1904 Fromagerie et beurrerie Marcel Després

En décembre 1902, Marcel Després cède à Alphonse Després sa part dans la fromagerie et beurrerie suivant un acte enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 30 décembre 1902 au Volume 46 no 38126.

1904-1906 Fromagerie et beurrerie Siméon Lavoie

En mars 1904, Alphonse Després vend à Siméon Lavoie la fromagerie et beurrerie suivant un acte enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 16 mars 1904 au Volume 47 no 39614 .

1906-1909 Fromagerie et beurrerie Arthur Desharnais

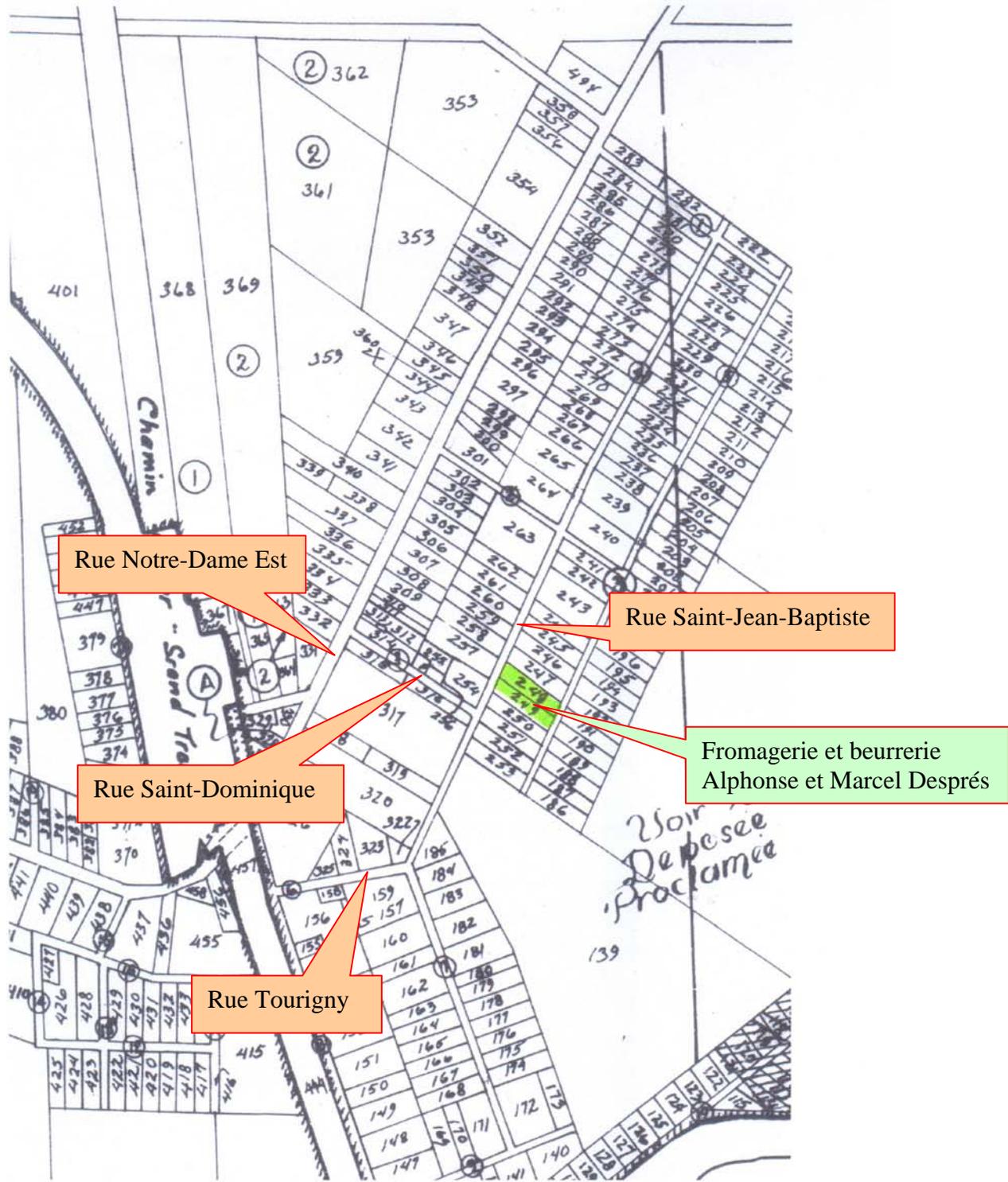
Le 2 août 1906, Siméon Lavoie vend à Arthur Desharnais la fromagerie et beurrerie suivant un acte passé devant le notaire Joseph N. Poirier et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 3 août 1906 au Volume 50 no 42795.

1909-1911 Fromagerie et beurrerie Honoré Roux

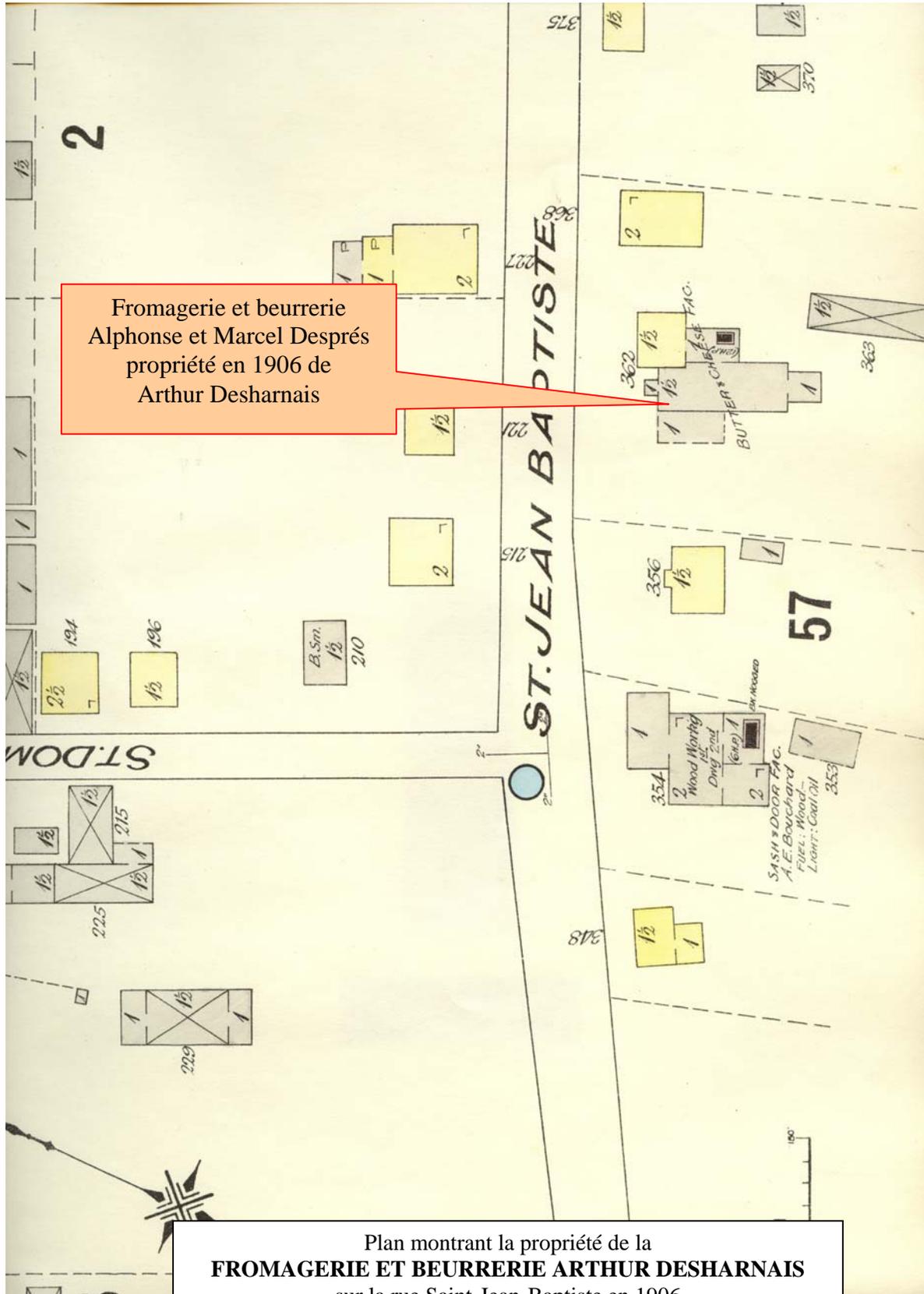
En mars 1909, suivant un acte passé devant le notaire Joseph N. Poirier et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 13 mars 1909 au Volume 53 no 46205, Arthur Desharnais, industriel, cède à Honoré Roux, agent commercial, sa propriété sur parties des lots 248 et 249 « avec corps de bâtiments comprenant une maison et une fromagerie et beurrerie »

1911-1946 Société de fabrication de beurre et de fromage de la Paroisse de Sainte-Victoire d'Arthabaska

Le 28 décembre 1911, suivant un acte passé devant le notaire Joseph N. Poirier et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 29 décembre 1911 au Volume 56 no 49907, Honoré Roux cède à la Société de fabrication de beurre et de fromage de la Paroisse de Sainte-Victoire d'Arthabaska, la propriété de la fromagerie et beurrerie à l'intersection des rues Saint-Jean-Baptiste et Saint-Zéphirin.

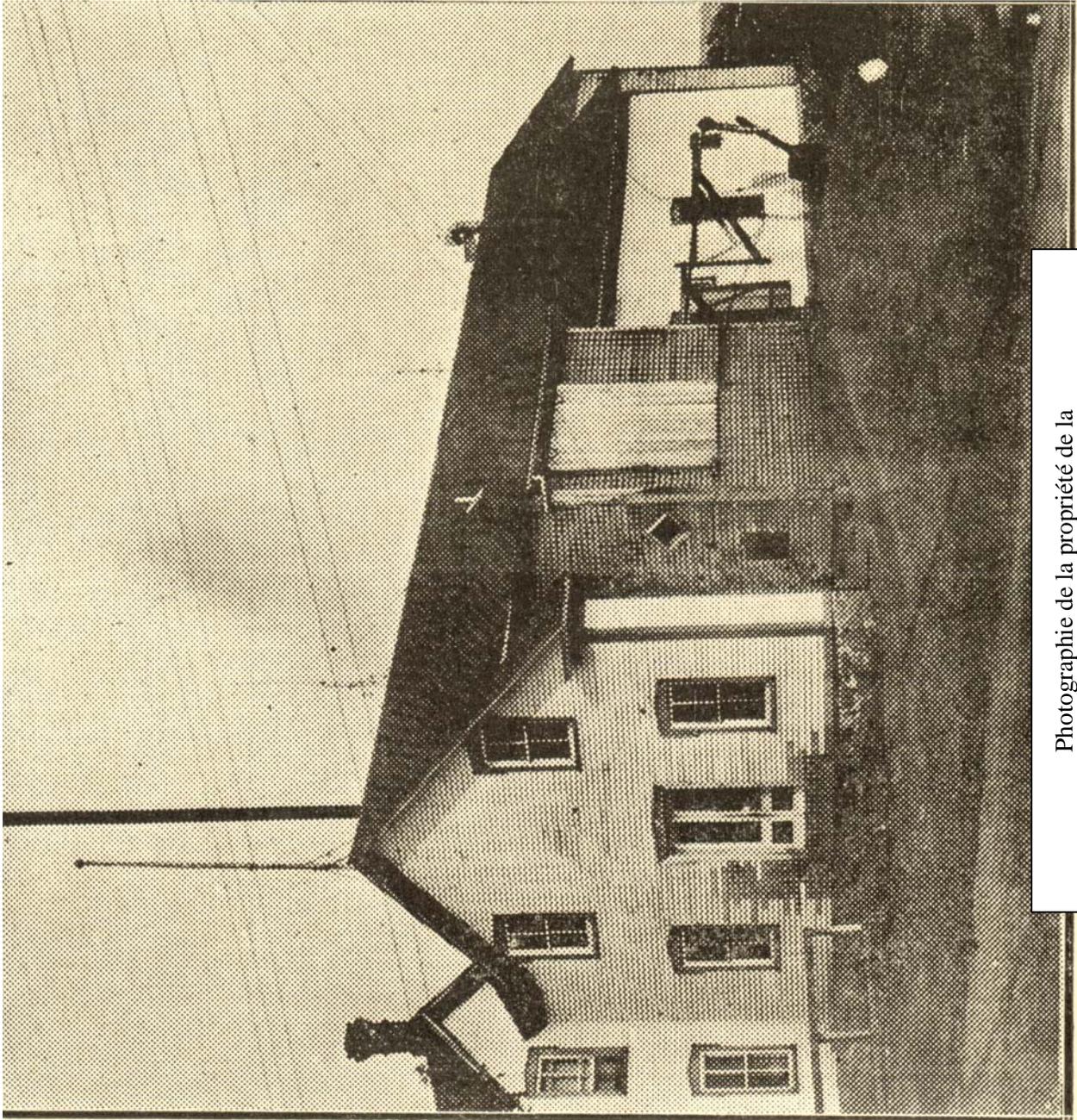


PLAN (avec annotations) du
VILLAGE DE VICTORIAVILLE
déposé le 7 novembre 1883
montrant la localisation de la
Fromagerie et beurrerie Alphonse et Marcel Després



Fromagerie et beurrerie
Alphonse et Marcel Després
propriété en 1906 de
Arthur Desharnais

Plan montrant la propriété de la
FROMAGERIE ET BEURRERIE ARTHUR DESHARNAIS
sur la rue Saint-Jean-Baptiste en 1906
(avant l'ouverture de la rue Saint-Zéphirin)
« Extrait du plan « Victoriaville Waterworks Dec 1906 »



Photographie de la propriété de la
FROMAGERIE ET BEURRIERIE HONORÉ ROUX
en 1910

Extrait de « Victoriaville et les alentours 1910 »

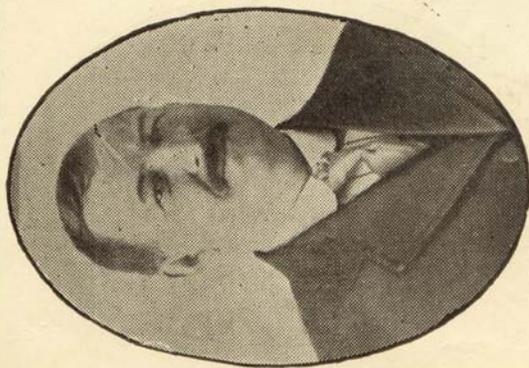
La Fromagerie de M. Honore Roux

Téléphone Bell

No. 29

Boite de Poste

No. 222

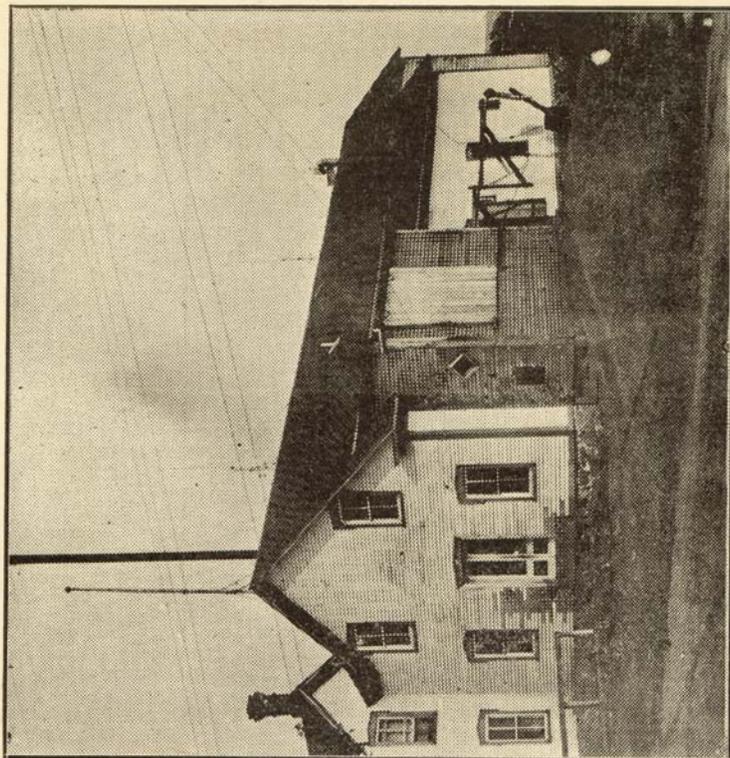


M. Honoré Roux

PHOTO. D'ANGERS, VICTORIAVILLE.

Monsieur Honoré Roux est né à Plessisville en 1872, il est par conséquent âgé de 38 ans. Après avoir puisé à l'école élémentaire de son village toutes les connaissances qu'on en peut tirer, Monsieur Roux débuta dans la vie active en qualité de fromager à St-Paul de Chester. Son esprit d'entreprise lui fit élargir le cercle de ses affaires, il posséda jusqu'à six fabriques de fromage dans différentes parties des Cantons de l'Est. Cette multiplicité d'exploitations permit à Monsieur Roux de faire des études comparatives qui ont fait de lui un expert dans les choses qui concernent l'industrie laitière.

Depuis 5 ans Monsieur Roux est l'agent de A. A. Ayer & Co. Ltd. de Montréal et D. Derbyshire & Co. Brockville; il fait un chiffre d'affaires qui dépasse, annuellement, le demi-million.



Rue St-Jean-Baptiste Victoriaville

Photo. Dubuc Victoriaville.

Des informations fournies par Esther Ling Patry, et contenues dans les notes biographiques du livre qu'elle a publié, « Étrangers parmi les nomades », nous permettent d'en apprendre beaucoup plus sur la Société de fabrication de beurre et de fromage de la Paroisse de Sainte-Victoire d'Arthabaska. Avec sa permission, je reproduis un extrait de ces notes biographiques, qui font ressortir le rôle important qu'a joué la famille Patry dans l'exploitation et la propriété de cette beurrerie et fromagerie, de 1911 à 1946.

Durant cette période, la fromagerie et beurrerie a été dirigée par Napoléon Patry « qui, après avoir été mesureur de bois pendant son adolescence, avait fait une incursion du côté des produits laitiers pour y apprendre les éléments de base de la fabrication du beurre et du fromage. Il devint beurrier et fromager. »

Napoléon Patry « fut actionnaire lors de la fondation de la Fabrique de beurre et de fromage Sainte-Victoire d'Arthabaska. Cette entreprise regroupait des cultivateurs prospères de la région et quelques notables, tels un médecin et un notaire. Les détenteurs d'actions se chargeaient de l'administration des fonds et des revenus. Actionnaire de la première heure, le grand-père Napoléon deviendra majoritaire et exploitera l'entreprise avec son fils Louis-Adolphe, le père de Jean-Charles (Patry), qui est diplômé de l'École de laiterie de Saint-Hyacinthe.

Le père de Jean-Charles (Patry) racheta lui aussi des actions durant les années qui suivirent. Ainsi naquit la Crèmerie de Victoriaville qui devint alors une entreprise uniquement familiale. »

1946-1952 Lactantia ltée

En septembre 1946, suivant un acte enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska au Volume 122 no 94133, la Société de fabrication de beurre et de fromage de la Paroisse de Ste-Victoire d'Arthabaska cède à Lactantia ltée la propriété de la fromagerie et beurrerie à l'intersection des rues Saint-Jean-Baptiste et Saint-Zéphirin.

1952-1966 Fromagerie et beurrerie Hilaire Savoie

En juillet 1952, Lactantia ltée cède à Hilaire Savoie la propriété de la fromagerie et beurrerie à l'intersection des rues Saint-Jean-Baptiste et Saint-Zéphirin.

1966-1987 Crèmerie Victo inc.

En octobre 1966, la veuve d'Hilaire Savoie cède à la Crèmerie Victo inc. la propriété de la fromagerie et beurrerie à l'intersection des rues Saint-Jean-Baptiste et Saint-Zéphirin.

1987-1990 Agropur

En novembre 1987, la Crèmerie Victo inc. cède à Agropur la propriété de la fromagerie et beurrerie à l'intersection des rues Saint-Jean-Baptiste et Saint-Zéphirin.

1990-1992 Natrel inc.

En avril 1990, Agropur cède à Natrel inc. la propriété de la fromagerie et beurrerie à l'intersection des rues Saint-Jean-Baptiste et Saint-Zéphirin.

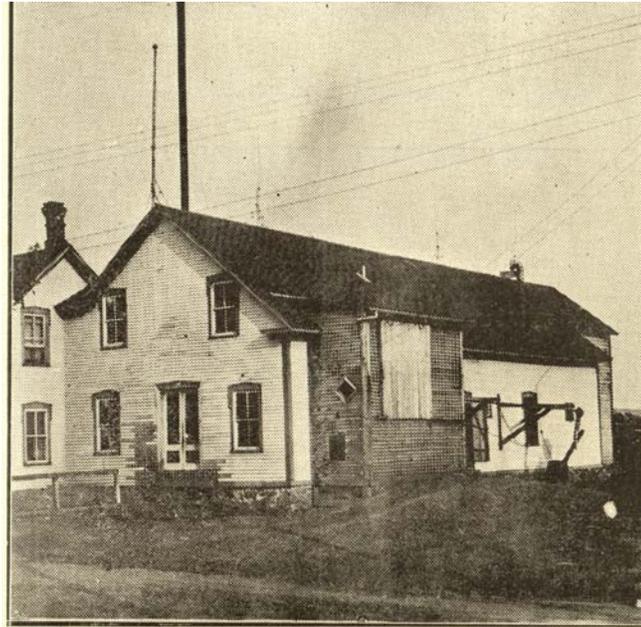
En juillet 1992, Natrel inc. cède à Construction Jacques inc. la propriété de la fromagerie et beurrerie à l'intersection des rues Saint-Jean-Baptiste et Saint-Zéphirin. Construction Jacques inc. procédera à la démolition des bâtisses pour réaliser la construction d'un complexe résidentiel à l'intersection des rues Saint-Jean-Baptiste et Saint-Zéphirin.



Photographie de la propriété de la
Société de fabrication de beurre et de fromage de la
Paroisse de Sainte-Victoire d'Arthabaska

Collection Jean-Charles Patry – J.O. Dubuc photographe

***PHOTOGRAPHIES DE L'ANCIEN SITE DE LA
FROMAGERIE ET BEURRERIE ALPHONSE ET MARCEL DESPRÉS
aujourd'hui, le 50, rue Saint-Zéphirin***



PHOTOGRAPHIE VERS 1906



Photo Denis Saint-Pierre le 15 mai 2003

PHOTOGRAPHIE 2003

THE VICTORIAVILLE HIDE & SKIN CO.
Commerce de peaux vertes
1901-1926

L'emplacement situé à l'intersection des rues Saint-Jean-Baptiste et Octave, maintenant occupé par le 22, rue Octave, soit la propriété P. J. Poitras inc., et la résidence située au 1-1A-3 de la rue Saint-Jean-Baptiste, a été originalement le site de l'exploitation de la compagnie The Victoriaville Hide & Skin Co., de 1901 à 1926. Cet emplacement, originalement connu comme étant le lot 172 et partie du lot 174 au plan du village de Victoriaville, est maintenant connu comme étant les lots 1371 et 1372 du cadastre rénové de la ville de Victoriaville.

1901-1905 Romuald Paradis

The Victoriaville Hide & Skin Co. doit ses débuts, à Victoriaville, à Romuald Paradis, cultivateur de la Paroisse de St-Rémi de Tingwick, qui a acquis de François Xavier Couillard, rentier, un immense terrain à l'intersection des rues Octave et Saint-Joseph (aujourd'hui, rue Saint-Jean-Baptiste), suivant un acte passé devant le notaire Joseph N. Poirier et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 8 février 1901 au Volume 43 no 35657.

Le terrain acquis comprenait une partie du lot 139, les lots 140 et 172 à 180 inclus du cadastre du Canton d'Arthabaska, Paroisse de Ste-Victoire et situés dans le village de Victoriaville. Ce terrain était situé à l'est de l'intersection des rues Saint-Joseph (aujourd'hui, rue Saint-Jean-Baptiste) et Octave et incluait ce qui est aujourd'hui les rues Paradis et Saint-Félix (originalement la rue John). On peut conclure que la rue Paradis doit son nom à cette famille Paradis et la rue John (aujourd'hui, rue Saint-Félix) devait son nom au fils de Romuald Paradis, soit John Paradis.

1905-1913 The Victoriaville Hide & Skin Company

Le 25 juillet 1905, dans un acte passé devant le notaire Joseph N. Poirier et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 27 juillet 1905 au Volume 49 no 41333, Romuald Paradis, commerçant de peaux, et son fils John Paradis, également commerçant de peaux, ont confirmé leur désir de commercer ensemble et ont convenu d'une entente incluant les éléments suivants :

- 1. il y aura entre les parties une Société pour faire le commerce de peaux;*
- 2. le nom de la Société sera The Victoriaville Hide & Skin Company;*
- 3. la principale place d'affaires de la Société sera à Victoriaville;*
- 4. le capital de la Société est de 4 000 \$, dont 2 000 \$ fournis et versés par chacune des parties;*
- 5. Romuald Paradis apporte de plus, dans la Société, un emplacement situé à Victoriaville, sur le côté sud de la rue Saint-Joseph (aujourd'hui, rue Saint-Jean-Baptiste) et, en contrepartie, John Paradis a fait réparer et améliorer la bâtisse pour 200 \$;*
- 6. les profits et pertes seront également partagés.*

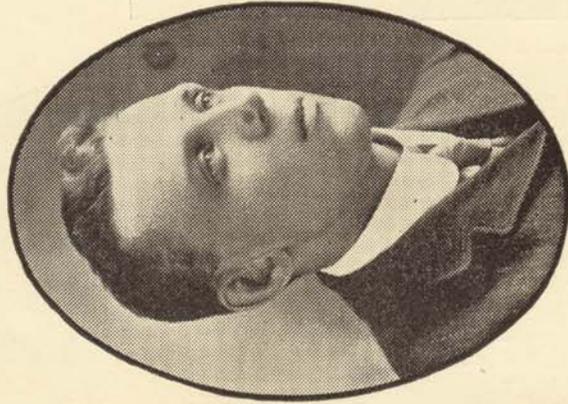
1913-1920 Victoria Hide & Skin Co. Ltd

En octobre 1913, la propriété de la compagnie The Victoriaville Hide & Skin Company est vendue à la compagnie Victoria Hide & Skin Co. Ltd suivant un acte enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 23 octobre 1913 au Volume 59 no 52325.

1920-1922 Paradis & Fils Enr

En novembre 1920, la propriété de la compagnie Victoria Hide & Skin Co. Ltd est vendue à Paradis & Fils enr. suivant un acte enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 29 novembre 1920 au Volume 72 no 62043.

THE VICTORIAVILLE HIDE & SKIN CO.



JOS. PARADIS
Gérant, de la Maison de Victoriaville.

La Victoriaville Hide & Skin Co. a été fondée à Victoriaville, il y a douze ans ; elle s'occupe principalement du commerce de peaux vertes. Les progrès de cette maison furent extraordinaires, à tel point qu'en moins de deux ans, elle étendit ses opérations à toute la province de Québec, et même aux provinces voisines. Il y a quatre ans, une maison succursale a été fondée à Québec. Ces deux maisons exportent annuellement, aux Etats-Unis, plus de 100,000 peaux de veaux, 30,000 peaux de boeufs, et 10,000 peaux de chevaux. Monsieur Romuald Paradis et ses deux fils John et Joseph ont travaillé de concert au progrès de leur maison depuis son établissement. Monsieur John Paradis est le gérant de la maison de Québec ; Monsieur Joseph Paradis, le gérant de celle de Victoriaville. Monsieur



R. PARADIS
Président-Propriétaire

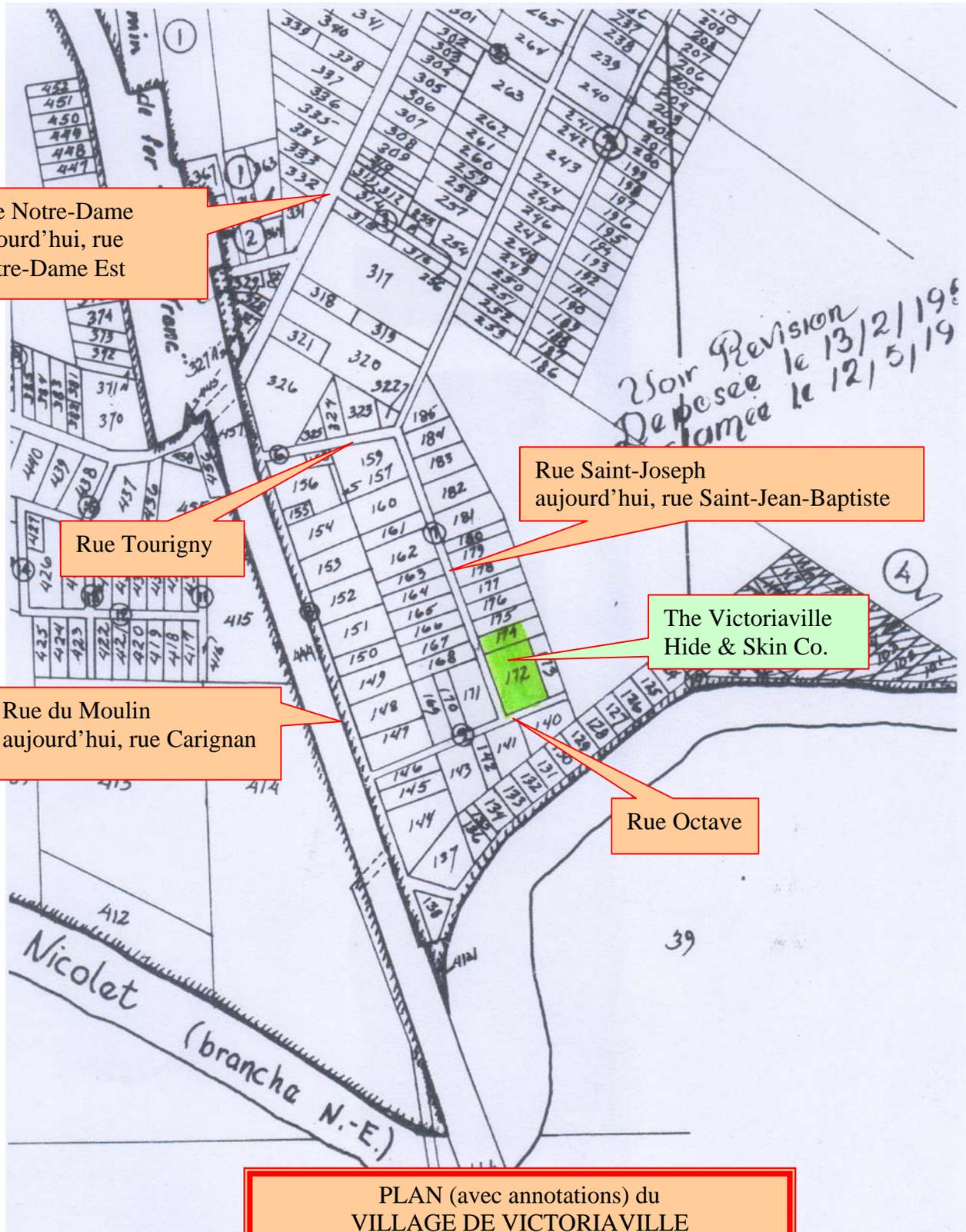
Romuald Paradis, le père, s'occupe moins activement de la direction depuis une couple d'années. Ce dernier résidait à St-Rémi de Tingwick, avant de s'établir parmi nous. Il y possédait une grande ferme, une beurrerie et s'occupait du commerce d'animaux, depuis près de vingt ans.

Monsieur John Paradis a fait ses études chez les Frères du Sacré-Coeur, au collège d'Arthabaska ; Monsieur Joseph Paradis a étudié à Trois-Rivières, sous la direction de Monsieur F. X. Vanasse.

Les Messieurs Paradis ambitionnent avant tout de satisfaire leur immense clientèle et s'efforcent de payer, en tout temps, les plus hauts prix du marché.



JOHN PARADIS
Gérant, de la Maison de Québec



Rue Notre-Dame
aujourd'hui, rue
Notre-Dame Est

Rue Tourigny

Rue du Moulin
aujourd'hui, rue Carignan

Rue Saint-Joseph
aujourd'hui, rue Saint-Jean-Baptiste

The Victoriaville
Hide & Skin Co.

Rue Octave

PLAN (avec annotations) du
VILLAGE DE VICTORIAVILLE
deposé le 7 novembre 1883
montrant la localisation de la propriété de
THE VICTORIAVILLE HIDE & SKIN CO.

1922-1926 Paradis & Fils ltée

En janvier 1922, la propriété de Paradis & Fils enr. est vendue à Paradis & Fils ltée suivant un acte enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 19 janvier 1922 au Volume 74 no 63395.

En décembre 1926, la propriété de Paradis & Fils ltée est vendue à Eudore Fournier, suivant un acte enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 17 décembre 1926 au Volume 83 no 68656, à la condition que ce dernier n'exerce pas le commerce de peaux pour une période de 2 ans.

« Plan de l'ingénieur Chas. E. Goad 1906 »

Le plan préparé par l'ingénieur Chas. E. Goad, en 1906, nous montre les bâtisses érigées et utilisées par la compagnie, soit un bureau, un entrepôt et des hangars, ainsi que la résidence propriété de Romuald Paradis, située à l'intersection des rues Octave et Saint-Joseph (aujourd'hui, rue Saint-Jean-Baptiste).

« Victoriaville 1913 »

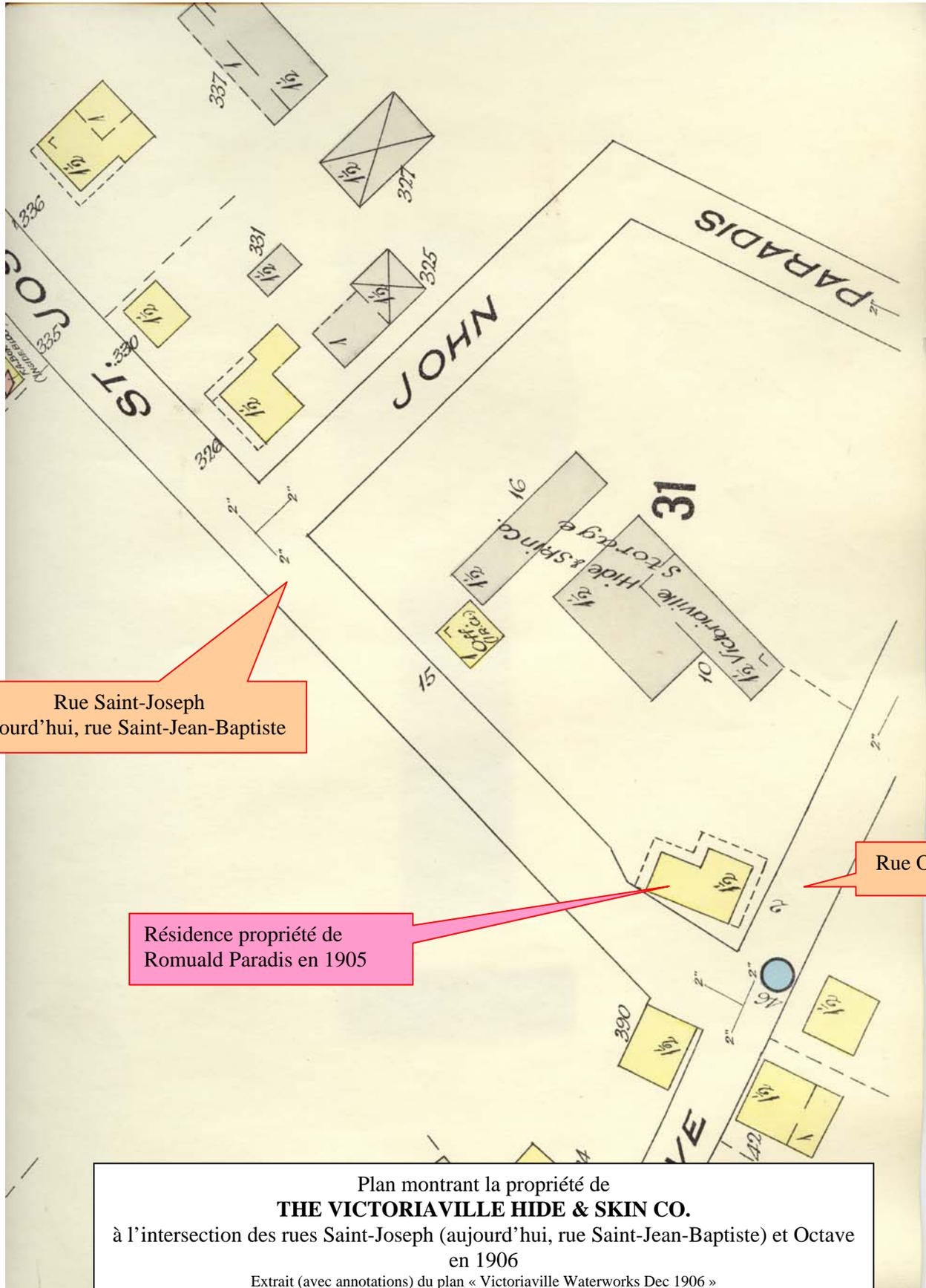
Dans le document « Victoriaville 1913 », publié par la Ville de Victoriaville, il est mentionné « que l'industrie occupe des quartiers d'une étendue de 200 x 200 pieds, qui comprennent le bureau de la compagnie, l'entrepôt et des hangars où l'on prépare les peaux pour la tannerie ».

« La maison Paradis a des succursales à Québec, Fraserville et Trois-Rivières. Messieurs Paradis, père et fils, agissent comme courtiers pour des maisons européennes, ils ont les meilleures références des banques canadiennes. Ce sont sans contredit les marchands de peaux les plus considérables de la Province. Ils ont des clients par tout le Canada et les États-Unis et font des affaires pour plus de 200,000 \$ par année ».



Résidence, propriété de **Romuald Paradis** en 1905, à l'intersection des rues Octave et Saint-Joseph (aujourd'hui, rue St-Jean-Baptiste)

Extrait de « Victoriaville 100 ans de Vivants Souvenirs »



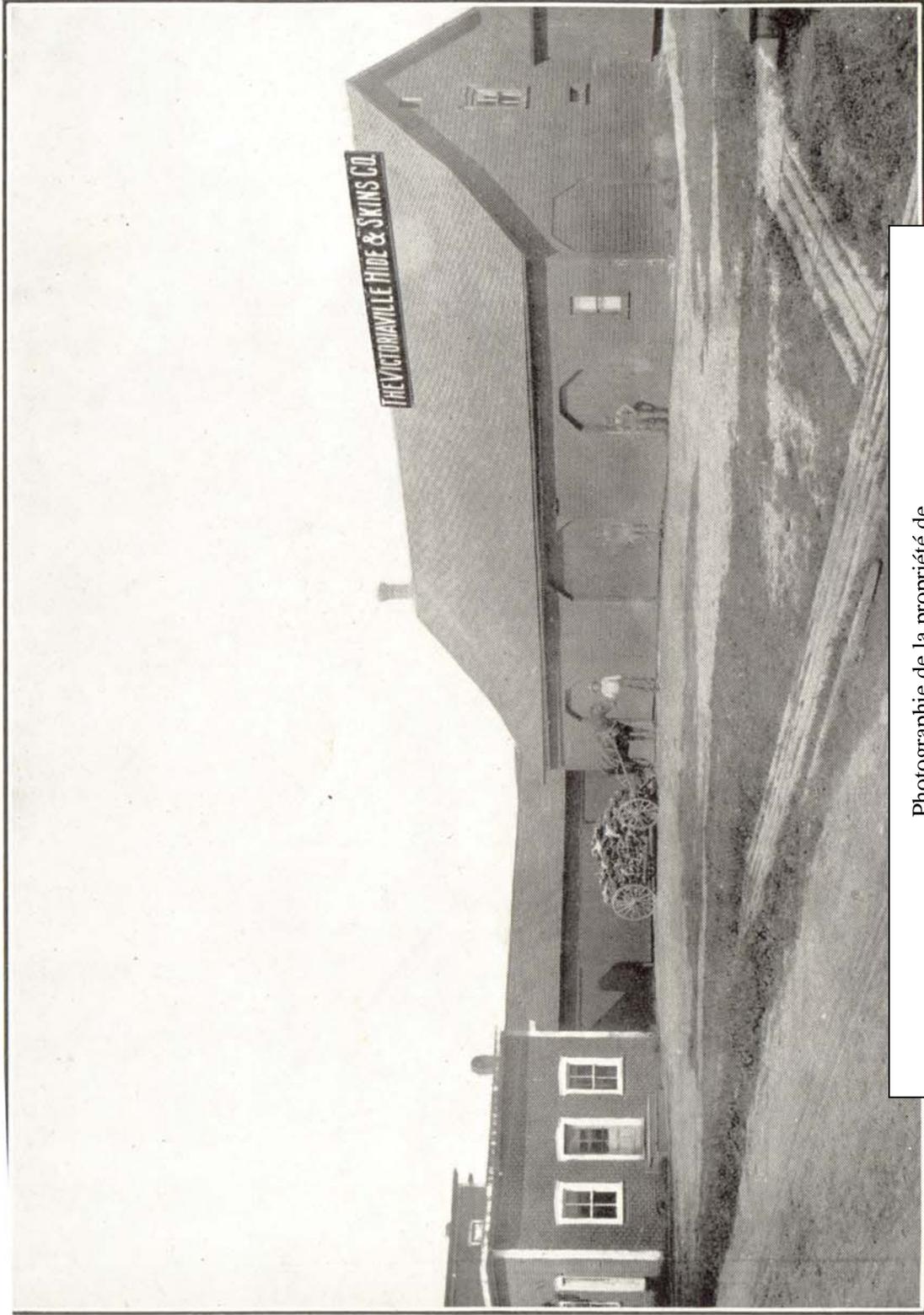
Rue Saint-Joseph
aujourd'hui, rue Saint-Jean-Baptiste

Résidence propriété de
Romuald Paradis en 1905

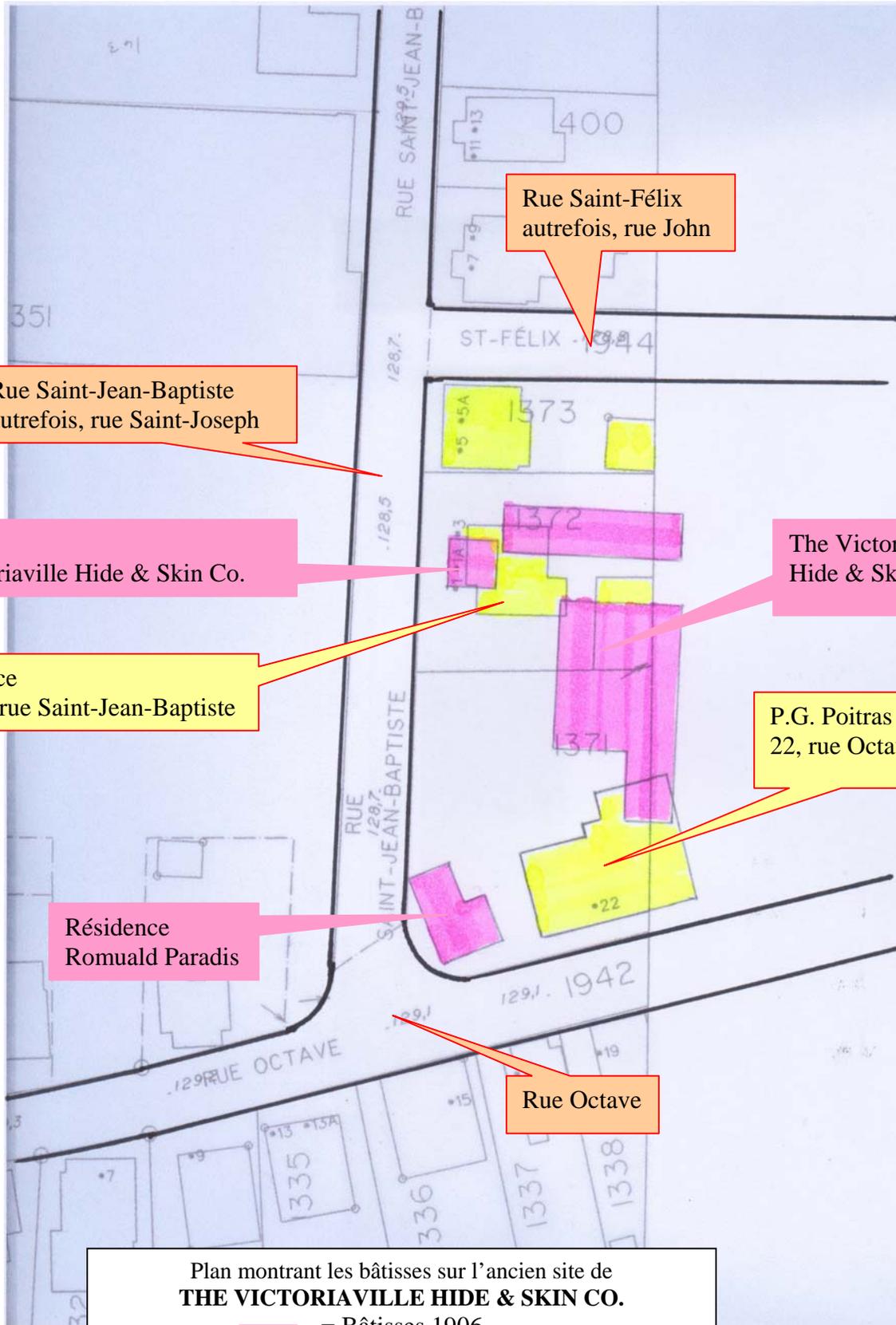
Rue Octave

Plan montrant la propriété de
THE VICTORIAVILLE HIDE & SKIN CO.
à l'intersection des rues Saint-Joseph (aujourd'hui, rue Saint-Jean-Baptiste) et Octave
en 1906

Extrait (avec annotations) du plan « Victoriaville Waterworks Dec 1906 »



Photographie de la propriété de
THE VICTORIANVILLE HIDE & SKIN CO.
à l'intersection des rues Saint-Joseph (aujourd'hui, rue Saint-Jean-Baptiste) et Octave
en 1906
Extrait de « Victorianville 1913 »



Plan montrant les bâtisses sur l'ancien site de
THE VICTORIAVILLE HIDE & SKIN CO.

- = Bâtisses 1906
- = Bâtisses 2003

Extrait (avec annotations) de la cartographie 2003 de la ville de Victoriaville

**PHOTOGRAPHIES DE L'ANCIEN SITE DE
THE VICTORIAVILLE HIDE & SKIN CO.
aujourd'hui, le 22, rue Octave et le 1-1A-3, rue Saint-Jean-Baptiste**



Extrait de « Victoriaville 1913 »

PHOTOGRAPHIE VERS 1906



Photo Denis Saint-Pierre le 15 mai 2003

PHOTOGRAPHIE 2003

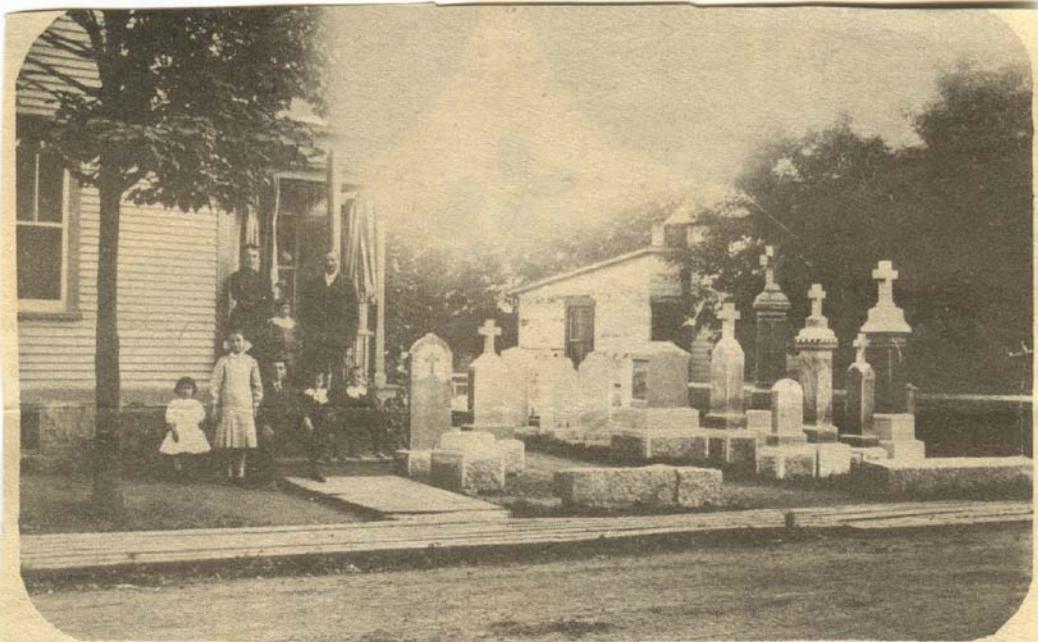
Z. DUCHARME
Marbrier
1901-1957

L'emplacement situé sur le côté sud-est de la rue Notre-Dame Est, maintenant occupé par le 229-231-233, rue Notre-Dame Est, un édifice commercial, a été le site où Zéphirin Ducharme, sculpteur sur marbre, a exercé son métier de 1901 jusqu'à son décès, le 25 décembre 1930. Par la suite, son fils, Jean Maurice Ducharme, a exercé le même métier, au même endroit jusqu'en 1957. Cet emplacement, originalement connu comme étant la partie nord-est du lot 297 au plan du village de Victoriaville, est maintenant connu comme étant le lot 1757 du cadastre rénové de la ville de Victoriaville.

1901-1930 Zéphirin Ducharme

Le 23 mars 1901, Zéphirin Ducharme a acquis de Vincent Jutras un emplacement le long de la rue Notre-Dame, suivant un acte passé devant le notaire Joseph N. Poirier et enregistré au bureau de la publicité des droits le 26 mars 1901 au Volume 43 no 35807. Le terrain acquis, avec maison et dépendances érigées sur la propriété vendue, était connu comme étant la partie nord-est du lot 297 montré au plan du village de Victoriaville.

Grâce aux informations fournies par Pierre Ducharme, il nous a été permis d'apprendre que son grand-père, Zéphirin Ducharme, « arriva à Victoriaville en 1890. Il s'installa d'abord du côté nord de la rue Notre-Dame, chez le voiturier Faucher. En 1901, il déménagea en face. Zéphirin Ducharme fut actif au sein de la commission scolaire et, de 1906 à 1908, il fut échevin de la Ville de Victoriaville. Il fut notamment responsable de piloter l'adoption d'un nouveau règlement municipal gouvernant les heures et conditions d'ouverture du marché municipal public ».

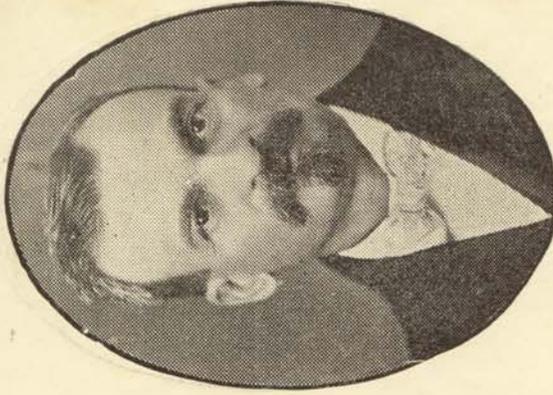


Une famille bien de chez nous. Il s'agit de feu M. et Mme Zéphirin Ducharme, entouré de leurs enfants. On peut reconnaître, de gauche à droite, Rév. Soeur Rachel Ducharme, Mme Calixte Côté, M. Elie Ducharme, Rodolphe Ducharme, Maurice Ducharme; le Père René Ducharme, franciscain, se trouve entre son père et sa mère.

Extrait de journal – Collection Simone Hamel

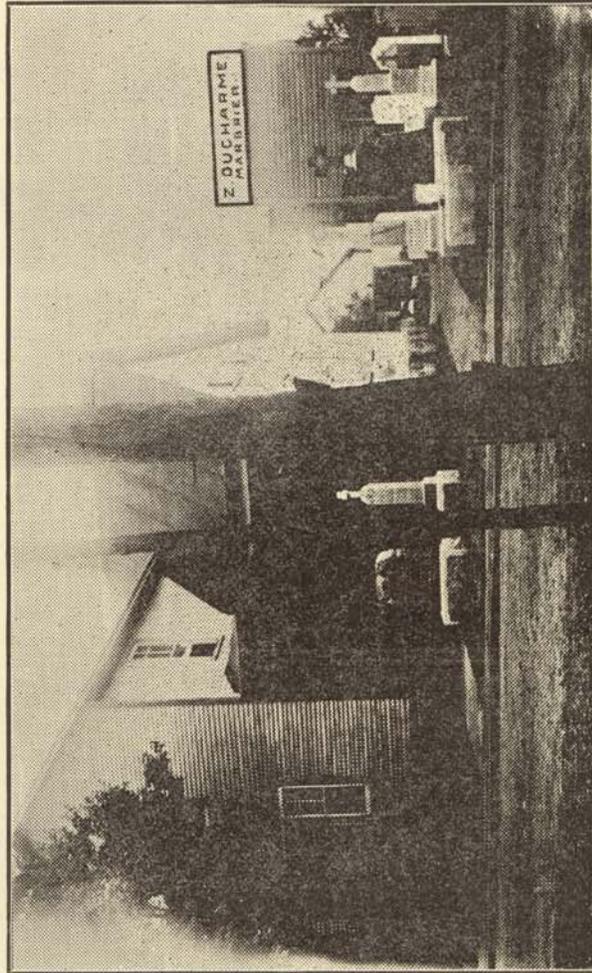
Z. DUCHARME

MARBRIER



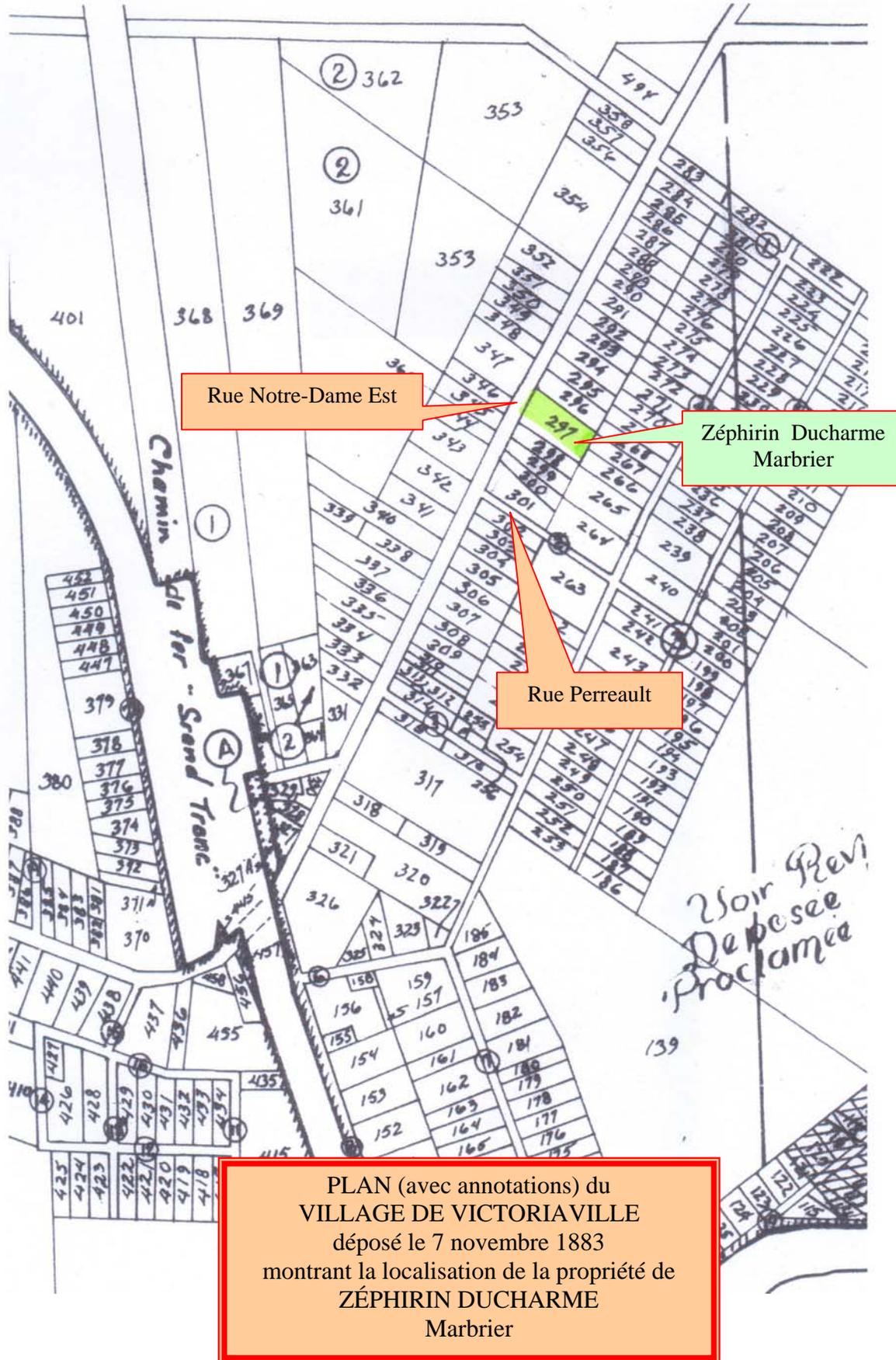
M. Z. Ducharme

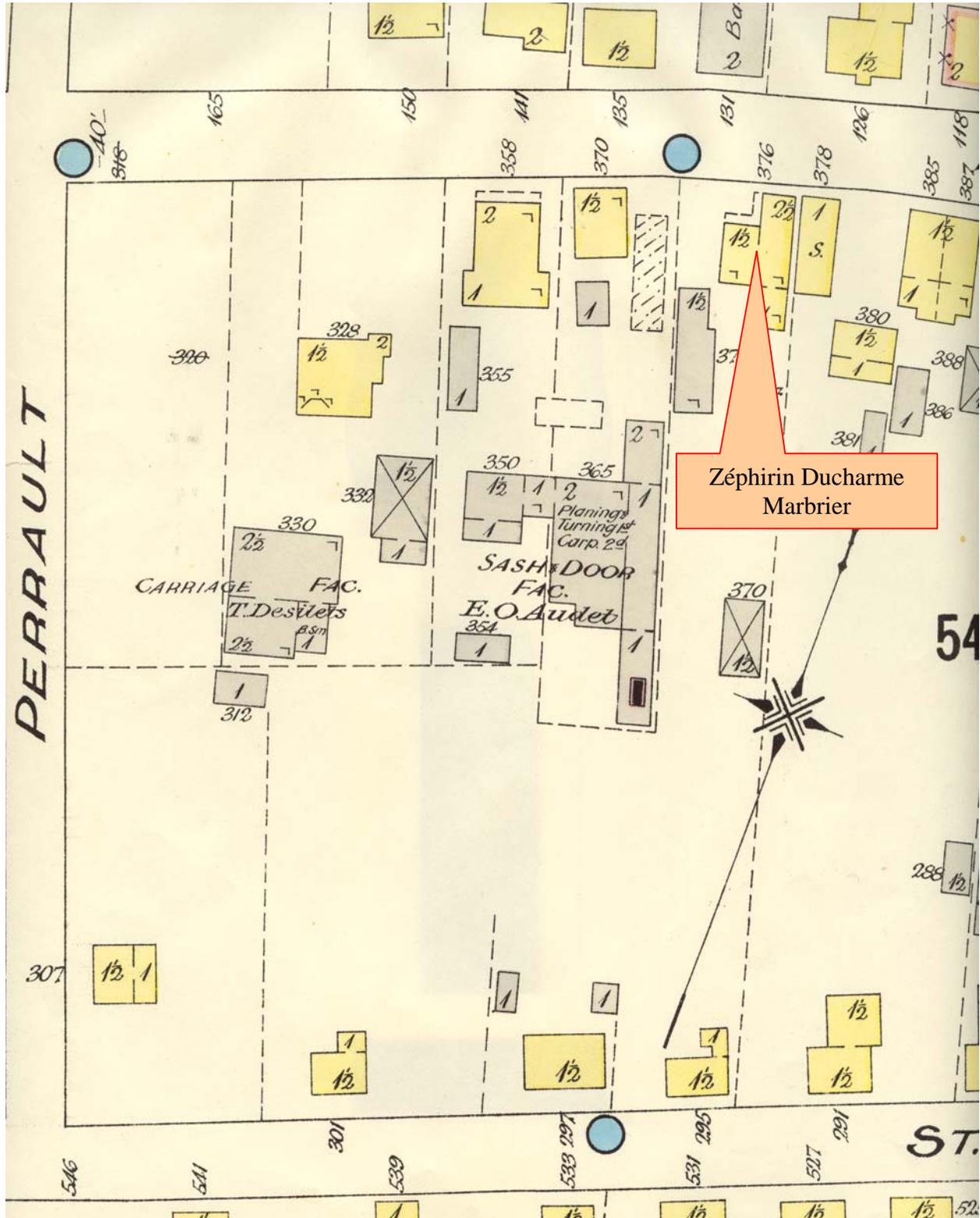
Monsieur Zéphirin Ducharme est né à Bécancour, comté de Nicolet, en 1863. Parti très jeune, avec sa famille, pour les États-Unis, il y fit l'apprentissage de la Statuaire et de la Marbrerie dans les meilleurs ateliers de Lewiston, Maine. Depuis vingt ans, Monsieur Ducharme exerce à Victoriaville, rue Notre-Dame, l'art du Statuaire et le métier de Marbrier. On peut toujours se procurer chez lui les monuments et épitaphes de tous genres ; les granits d'Ecosse et les marbres de Carrare qu'il importe directement.



43 Rue Notre-Dame, Victoriaville.

Photo. J. O. Dubuc, Victoriaville.





Plan montrant la propriété de
ZÉPHIRIN DUCHARME
Marbrier
sur la rue Notre-Dame en 1906
Extrait du plan « Victoriaville Waterworks Dec 1906 »

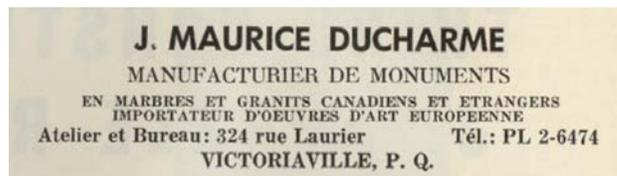
1930-1957 Jean Maurice Ducharme

Maurice Ducharme prit la succession de son père, Zéphirin Ducharme, à la mort de ce dernier le 25 décembre 1930. En 1931, la propriété lui a été transférée et il a continué d'exercer le métier de marbrier. En 1957, Jean Maurice Ducharme a déménagé ses activités de la rue Notre-Dame Est au 324, rue Laurier (aujourd'hui, boulevard des Bois-Francis Nord).



Ville de Victoriaville, fonds Victoriaville (1861-1993)

Jean Maurice Ducharme



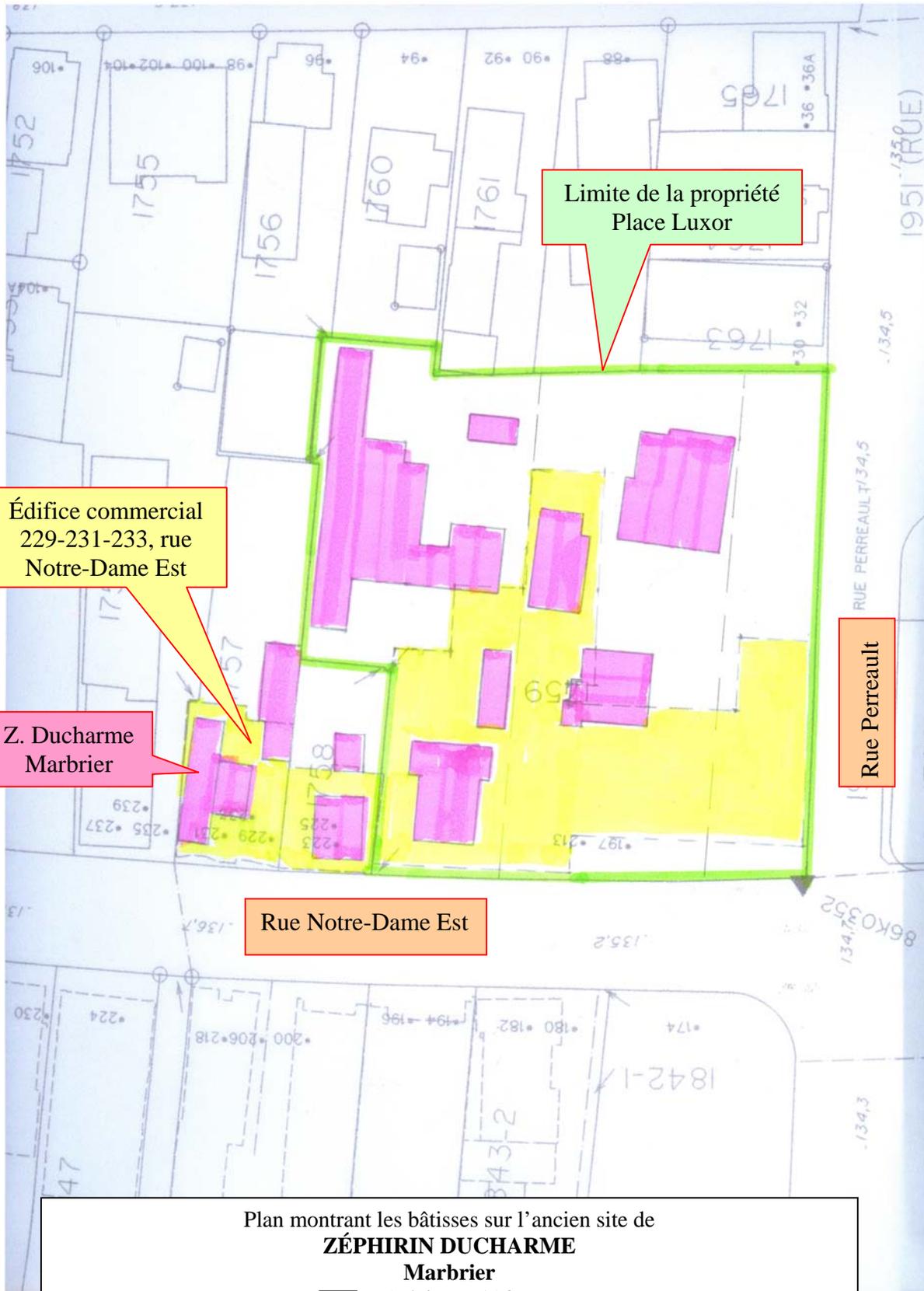
Extrait de « Centenaire Victoriaville 1861-1961 »

Pierre Ducharme, le fils de Maurice Ducharme, nous apprenait également qu'au moment où Maurice Ducharme a pris la succession de son père, Zéphirin Ducharme, il « était déjà actif à Victoriaville au sein des Chevaliers de Colomb dont il devint Grand Chevalier et député de district, de la Chambre de Commerce et de l'Amicale des Frères du Sacré-Cœur. En février 1945, il fut élu maire de Victoriaville et il occupa ces fonctions jusqu'en 1947. C'est lui qui fut chargé de l'érection du cénotaphe des Anciens Combattants inauguré en octobre 1946. Il contribua aussi à l'édification de l'église des Saints-Martyrs et à la planification du cimetière de la paroisse. Il fut aussi actif en politique provinciale sous le gouvernement de l'Union nationale ».



Collection Pierre Ducharme

Résidence de Zéphirin Ducharme et, par la suite, de Maurice Ducharme, sur la rue Notre-Dame, où les deux ont exercé le métier de marbrier, de 1901 à 1957?



Édifice commercial
229-231-233, rue
Notre-Dame Est

Z. Ducharme
Marbrier

Limite de la propriété
Place Luxor

Rue Perreault

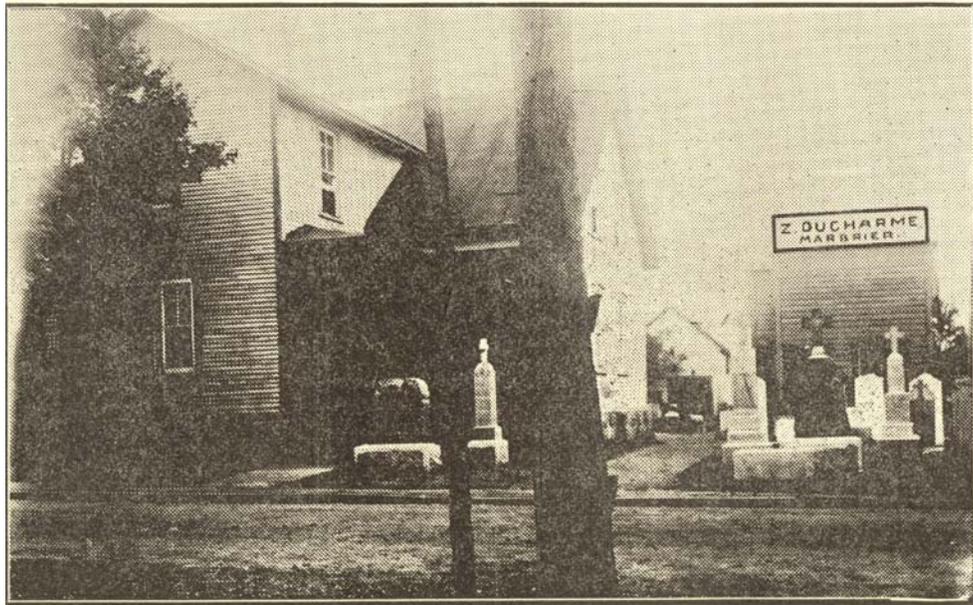
Rue Notre-Dame Est

Plan montrant les bâtisses sur l'ancien site de
ZÉPHIRIN DUCHARME
Marbrier

- = Bâtisses 1906
- = Bâtisses 2003

Extrait (avec annotations) de la cartographie 2003 de la ville de Victoriaville

**PHOTOGRAPHIES DE L'ANCIEN SITE DE
ZÉPHIRIN DUCHARME, marbrier
aujourd'hui, le 229-231-233, rue Notre-Dame Est**



Extrait de « Victoriaville et les alentours 1910 »

PHOTOGRAPHIE 1906



Photo Denis Saint-Pierre le 15 mai 2003

PHOTOGRAPHIE 2003

THE ARTHABASKA CHAIR COMPANY LIMITED
(The Victoriaville Chair Company)
et acquéreurs successifs
1903-1977

L'emplacement, actuellement occupé par l'emprise de la rue De Bigarré et par un terre-plein dans le secteur de la rue De Coursoil, a déjà été le site d'une manufacture de chaises dès 1903. Cet emplacement a été originalement connu comme étant les subdivisions 1 à 53 du lot 368 au plan du village de Victoriaville; par la suite, cet emplacement a été connu comme étant le lot 368-6-2. Aujourd'hui, cet emplacement fait partie du lot 1973 (emprise de la rue De Bigarré) du cadastre rénové de la ville de Victoriaville.

1903-1911 The Arthabaska Chair Company Limited

En 1900, suivant un acte passé devant le notaire Théophile Côté et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 18 septembre 1900 au Volume 43 no 35147, Paul Tourigny et Paul Lavigne ont acquis de Joseph De Bigarré, « capitaliste et rentier », le lot 368 subdivisé, le 17 septembre 1898, en rue et lots à bâtir et comprenant les subdivisions 1 à 53 ainsi que le lot 369.

Le 28 juillet 1903, suivant un acte passé devant le notaire Joseph N. Poirier et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 19 août 1903 au Volume 46 no 38872, Paul Lavigne et Paul Tourigny ont consenti un bail à rente à The Arthabaska Chair Company Limited portant sur les lots 368-30 à 368-53.

Le 18 septembre 1903, suivant un acte passé devant le notaire J. N. Poirier et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 13 octobre 1903 au Volume 47 no 39122, Paul Lavigne et Paul Tourigny ont consenti un bail à rente à The Arthabaska Chair Company Limited portant sur les lots 368-26 à 368-29.

Le 10 mai 1906, suivant un acte passé devant le notaire J. N. Poirier et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 25 avril 1914 au Volume 60 no 52978, Paul Lavigne et Paul Tourigny ont consenti un bail à rente à The Arthabaska Chair Company Limited portant sur les lots 368-21 à 368-25.

La compagnie The Arthabaska Chair Company Limited a construit et opéré sur cet emplacement une manufacture de chaises.

1911-1916 The Victoriaville Chair Manufacturing Company

Le 18 février 1911, suivant un acte passé devant le notaire Joseph N. Poirier et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska au Volume 55 no 48766, The Victoriaville Chair Company, au nom de The Arthabaska Chair Company Limited, a cédé à The Victoriaville Chair Manufacturing Company l'emplacement formé des lots 368-21 à 368-53 au plan du village de Victoriaville, avec la manufacture de chaises.

1916-1944 The Canadian Rattan Chair Company

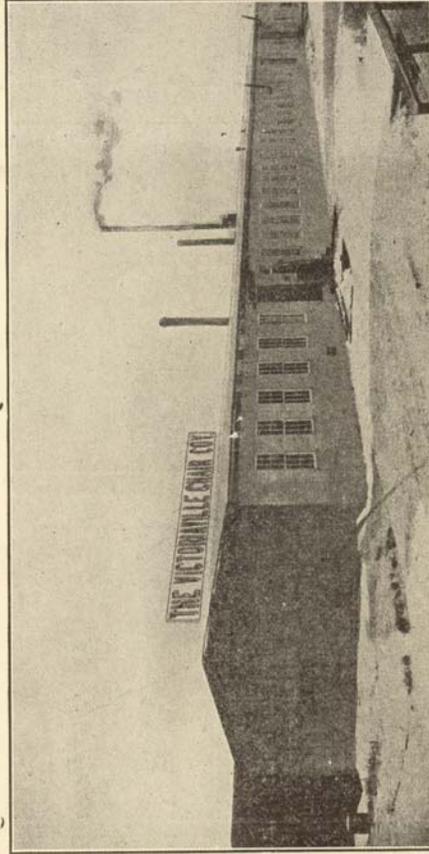
Le 20 mars 1916, suivant un acte passé devant le notaire Joseph N. Poirier et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 6 avril 1916 au Volume 64 no 55547, Wilfrid Laliberté, avocat et liquidateur de The Victoriaville Chair Manufacturing Company, a cédé à Paul Tourigny la propriété et manufacture situées sur les lots 368-21 à 368-53 au plan du village de Victoriaville.

Le 31 mars 1916, suivant un acte passé devant le notaire Joseph N. Poirier et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 7 avril 1916 au Volume 64 no 55549, Paul Tourigny a cédé à The Canadian Rattan Chair Company la propriété qu'il venait d'acquérir.

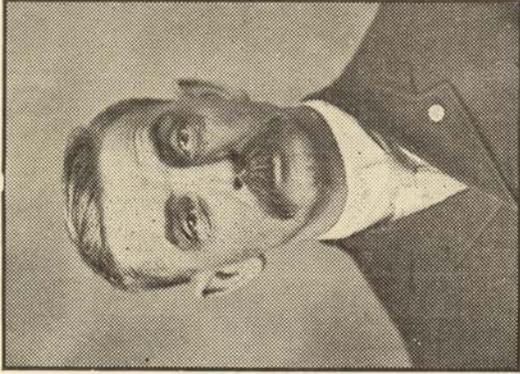
Victoriaville Chair Co. Ltd.

VICTORIAVILLE, QUE.

**Manufacturiers de Chaises, grade moyen,
Solides et d'un bon fini.**



Usines de la Victoriaville Chair Co., Ltd. Victoriaville Qué.
Photo. Dubuc Victoriaville

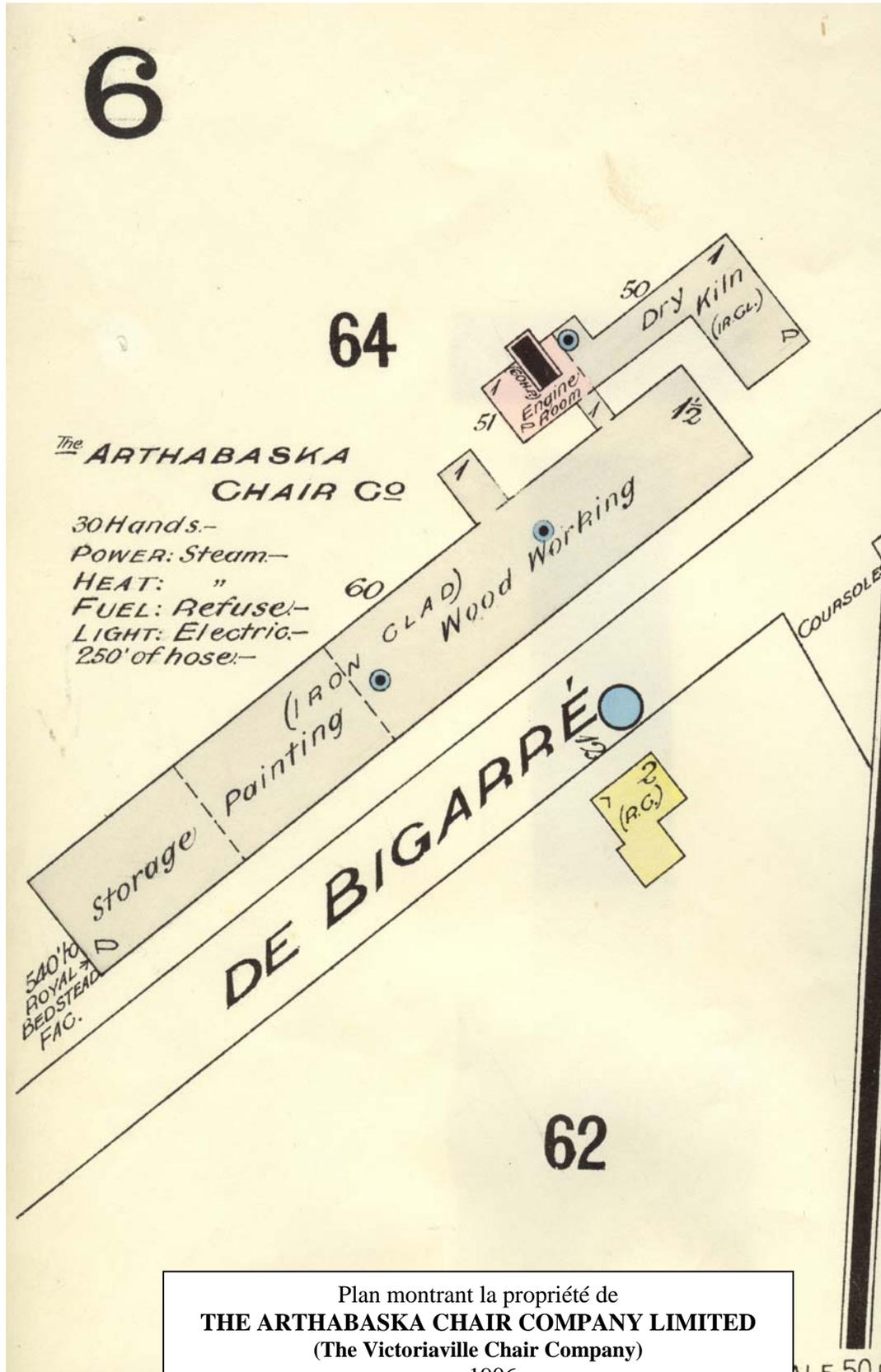


M. L. H. Couillard, Gérant

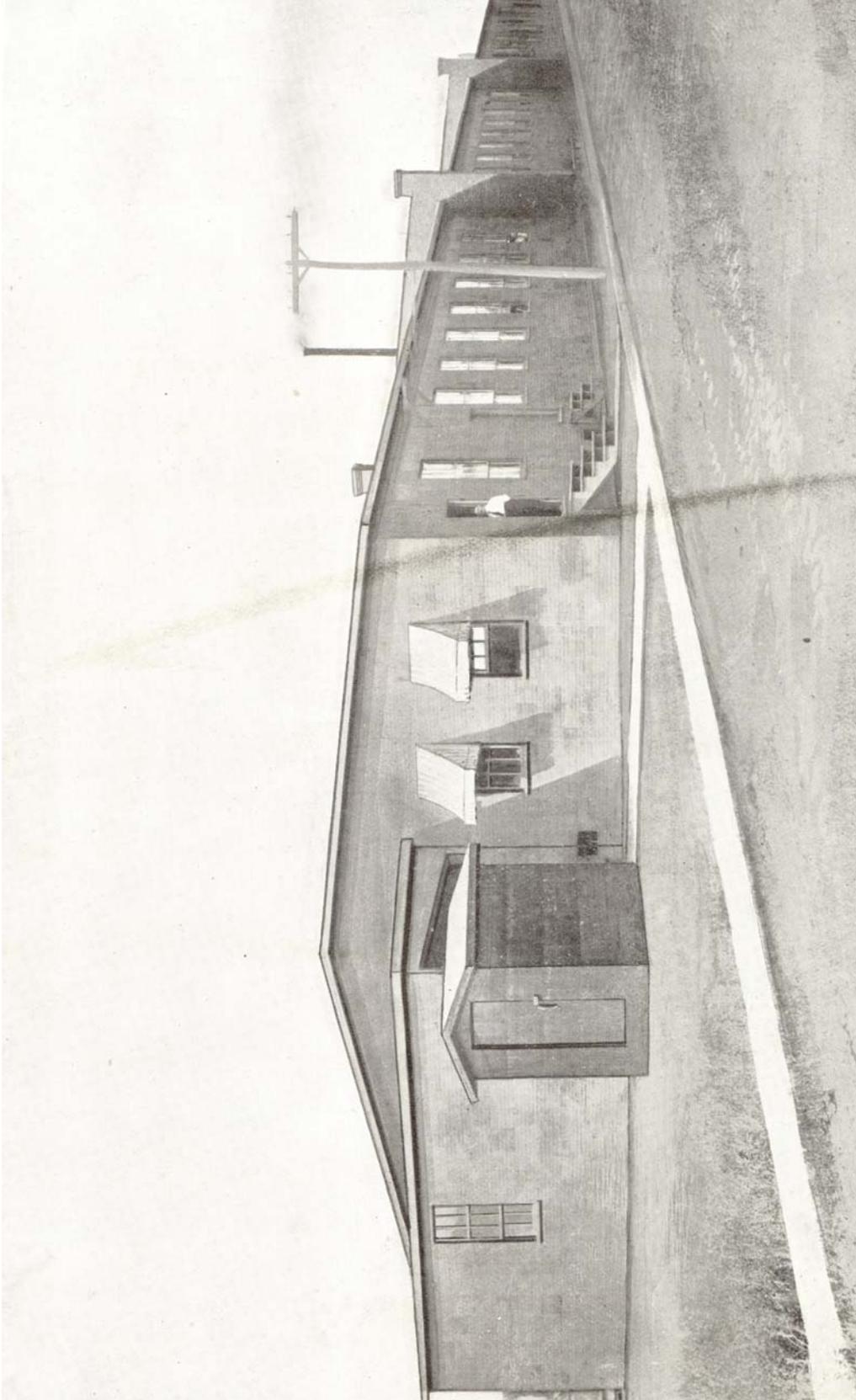
The Victoriaville Chair Co Ltd fut fondée en 1903 sous le nom de "The Arthabaska Chair".

Actuellement le bureau de direction est composé comme suit: MM. Paul Tourigny M. P. P. Maire de Victoriaville Président. J. E. Alain Vice-président. L. H. Couillard, Gérant, Maurice Rousseau, P. H. Walsh, et Arthur Lemay, Directeurs.

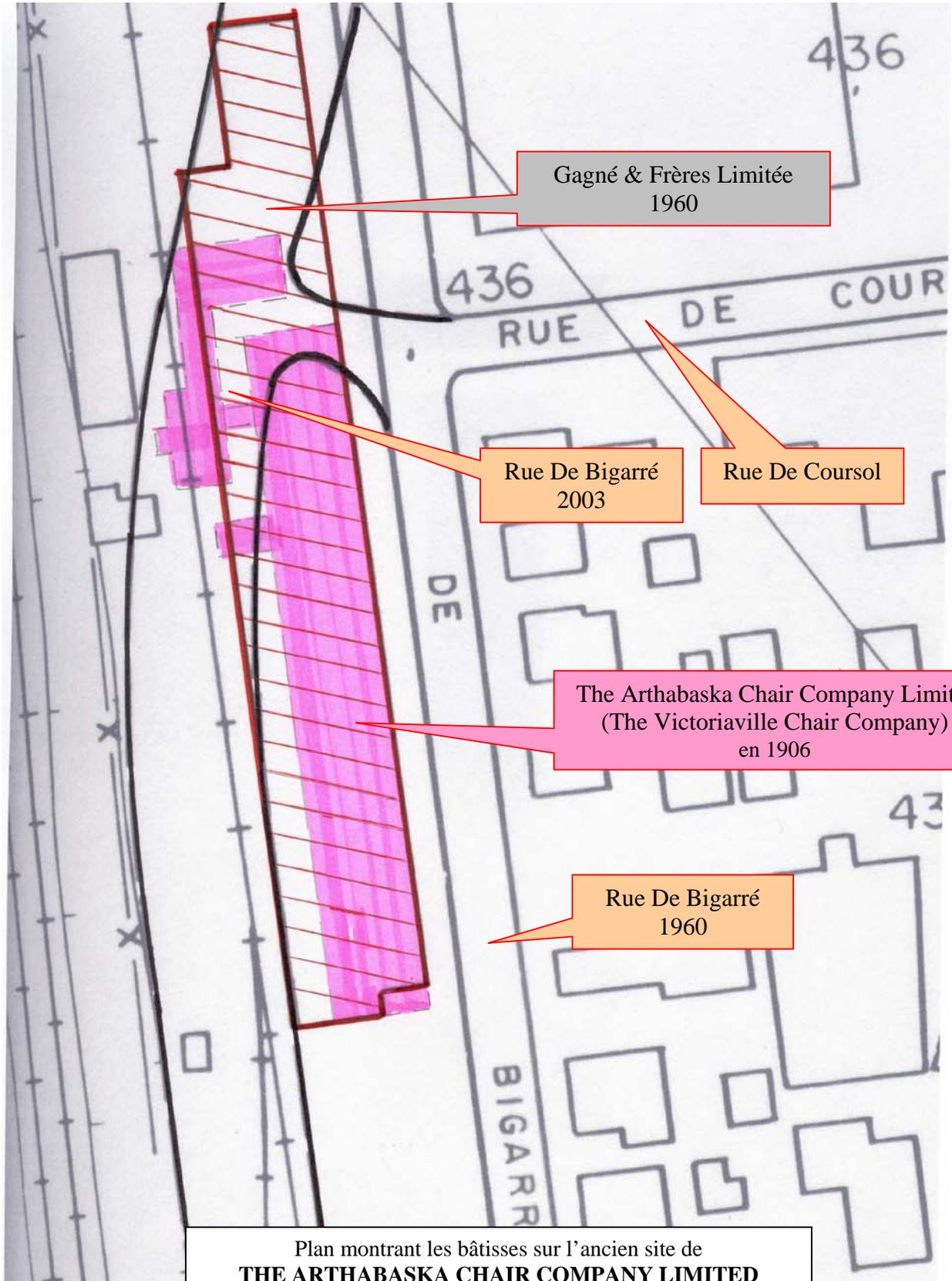
Cette Manufacture qui fait partie de la combinaison des "Big Four" fournit un emploi continu à plus de 60 ouvriers: sa production annuelle se chiffre dans les 200,000 chaises et elle fait une consommation de plus de quinze cent mille pieds de bois. Toutes ses expéditions, le service de livraison, le service des voyageurs, l'emballage des meubles etc., sont combinés avec les services de même genre de la cie sœur The Victoriaville Furniture Co. ce qui constitue une très grande économie dans les frais d'administration, d'exploitation et d'expédition. Le chiffre des affaires annuelles de cette compagnie grossit de jour en jour et il n'est pas exagéré de dire que la Victoriaville Chair compte déjà parmi les industries les plus prospères de la Province de Québec.



Plan montrant la propriété de
THE ARTHABASKA CHAIR COMPANY LIMITED
 (The Victoriaville Chair Company)
 en 1906
 Extrait du plan « Victoriaville Waterworks Dec 1906 »



Photographie de la propriété de
THE ARTHABASKA CHAIR COMPANY LIMITED
(The Victoriaville Chair Company)
sur la rue De Bigarré vers 1910
Extrait de « Victoriaville 1913 »



Plan montrant les bâtisses sur l'ancien site de
THE ARTHABASKA CHAIR COMPANY LIMITED

- = Bâtisses 1906
- = Bâtisses 1960

Extrait (avec annotations) de la cartographie 1960 de la ville de Victoriaville

1944-1967 Gagné & Frères Limitée

Le 7 novembre 1944, suivant un acte passé devant le notaire Bennett Feeney et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 19 décembre 1944 au Volume 117 no 90167, Eastern Furniture Limited, au nom de The Canadian Rattan Chair Company, a vendu à Gagné & Frères Limitée un emplacement de 775 pieds de façade sur la rue De Bigarré, lequel emplacement est maintenant connu comme étant le lot 368-6-2.

1967-1977 La Cie de Bois E. Bouillon Ltée

Le 3 octobre 1967, suivant un acte passé devant le notaire Pierre Paul Turgeon et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 13 octobre 1971 par dépôt 153-513, Raymond Roy, syndic des biens de Gagné & Frères Ltée, a cédé à La Cie de Bois E. Bouillon Ltée le lot 368-6-2.

En 1971, une partie de cet emplacement a été cédée à Victoriaville Upholstering Ltd qui l'a, par la suite, cédée à la Ville de Victoriaville en 1977.

Le résidu de la propriété a été cédé par La Cie de Bois E. Bouillon Ltée à la Ville de Victoriaville en 1977.



Ville de Victoriaville, fonds Victoriaville (1861-1993)

Photographie, vers 1975, de l'ancienne bâtisse de
THE ARTHABASKA CHAIR COMPANY LIMITED
 occupée, en 1975, par la compagnie
VICTORIAVILLE UPHOLSTERING LTD

Cette bâtisse a été démolie en 1977 pour faire place au nouveau tracé de la rue De Bigarré.

**PHOTOGRAPHIES DE L'ANCIEN SITE DE
THE ARTHABASKA CHAIR COMPANY LIMITED
(The Victoriaville Chair Company)**

sur la rue De Bigarré, face à l'intersection des rues De Bigarré et De Coursol



Extrait de « Victoriaville 1913 »

PHOTOGRAPHIE VERS 1910



Photo Denis Saint-Pierre le 2 juin 2003

PHOTOGRAPHIE 2003

THE VICTORIA CLOTHING CO.
1905-1926

L'emplacement situé à l'intersection des rues Saint-Jean-Baptiste et Tourigny et maintenant occupé par le 30 à 48, rue Saint-Jean-Baptiste, un édifice à logements, a été le site d'une manufacture de hardes, The Victoria Clothing Co., de 1905 à 1926. Cet emplacement, originalement connu comme étant une partie des lots 159 et 160 au plan du village de Victoriaville, est maintenant connu comme faisant partie des lots 1365 et 1366 du cadastre rénové de la ville de Victoriaville.

1905-1918 The Victoria Clothing & Overall Company

Le 27 juillet 1905, suivant un acte passé devant le notaire Joseph N. Poirier et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 29 juillet 1905 au Volume 49 no 41337, Paul Tourigny a consenti à The Victoria Clothing & Overall Company « une promesse de vente dans l'espace de 5 ans depuis le 1er mai 1905 » sur un emplacement de 96 pieds par 168 pieds à l'intersection des rues Saint-Joseph (aujourd'hui, rue Saint-Jean-Baptiste) et Tourigny, formé de parties des lots 159 et 160 au plan du village de Victoriaville.

L'emplacement incluait « une bâtisse à 2 étages devant servir de manufacture de Hardes dessus construite ».

1918-1926 The Victoriaville Clothing Company

Le 8 octobre 1918, suivant un acte passé devant le notaire Joseph N. Poirier et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 17 décembre 1918 au Volume 68 no 58943, Paul Tourigny a cédé à The Victoriaville Clothing Company l'emplacement ayant fait l'objet de la promesse de vente de 1905.

Le 21 décembre 1926, suivant un acte passé devant le notaire Joseph N. Poirier et enregistré au bureau de la publicité des droits d'Arthabaska le 22 décembre 1926 au Volume 83 no 68675, The Victoriaville Clothing Limited a cédé sa propriété sur parties des lots 159 et 160 au plan du village de Victoriaville à Henri Levasseur, constructeur.

En 1930, la bâtisse a été convertie, par le constructeur Henri Levasseur, en résidence multifamiliale.

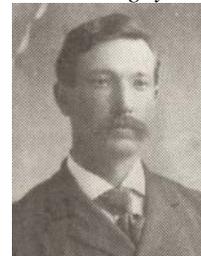
« Victoriaville 1913 »

*Dans le document « Victoriaville 1913 », il est mentionné que « La Victoria Clothing Co., compagnie à fonds social, fut fondée en 1905; M. **Paul Tourigny**, M.P.P., en est le président, M. **O. Gaudet**, le vice-président et M. A. Normand, le directeur-gérant ».*

« La Compagnie occupe une bâtisse à trois étages de 40 x 180. Elle emploie 100 personnes et leur distribue annuellement, en gages, une somme de 36 000 \$. Ses produits consistent en vêtements pour hommes et garçons et représentent une valeur annuelle de 125,000.00 \$. Elle vend par tout le Canada et garde à son service 7 voyageurs de commerce ».



Paul Tourigny



Octave Gaudet